No 29138 – 93e ANNÉE – J.A.

Mercredi 3 janvier 1973

L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

50 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration Rédaction (039) 21 11 35

Après une trêve de 36 heures à l'occasion du Nouvel-An

Les bombardements ont repris au Vietnam

mais il semble qu'ils ne dépassent pas le 20e parallèle d'autre part les négociations recommencent en France

Le commandement américain à Saigon a annoncé que l'aviation américaine avait repris ses bombardements contre le Vietnam du Nord, après une trêve de 36 heures à l'occasion du Nouvel-An. Les chasseurs bombardiers américains venus de Thaïlande et de porte-avions croisant en mer de Chine ont effectué 42 sorties durant la nuit dernière, après 24 heures d'une trêve de Nouvel-An proclamée par le gouvernement sud-vietnamien, qui a pris fin lundi à 11 heures hec.

Le porte-parole du commandement américain s'est refusé à indiquer si la trêve avait été réellement respectée par l'aviation américaine. Un communiqué faisait état lundi de la poursuite d'opérations aériennes et navales contre des objectifs militaires au Vietnam du Nord entre dimanche et lundi à l'aube. Il semble que les régions visées se situaient entre le 17e et le 20e parallèle et l'ensemble du Vietnam du Sud et ce pendant l'arrêt des opérations « offensives » des troupes de Saigon.

Le porte-parole sud-vietnamien a indiqué de son côté que durant la trêve et jusqu'à lundi soir 19 heures, 49 incidents avaient éclaté, causant la mort de trois civils, en blessant dix autres et 39 militaires, tandis que les Nord-Vietnamiens, seuls responsables aux yeux de Saigon, ont enregistré 44 tués et un prisonnier.

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

Quatre militants pacifistes américains dont la chanteuse Joan Baez sont arrivés à New York après avoir séjourné à Hanoi sous les bombardements américains. Notre bélino AP montre l'artiste (à gauche, de dos) visitant des prisonniers américains.

Les étudiants égyptiens s'agitent

Une mère s'est adressée hier à des étudiants égyptiens pour leur demander de ne pas transporter leurs griefs sur la place publique, de manière à éviter avec la police des affrontements comme ceux qui eurent lieu en janvier 1972.

Au moment où elle parlait, des étudiants des Universités d'Einshams, d'Assuit, d'Alexandrie et d'Al Azhar se joignaient aux étudiants de l'Université du Caire – quelques centaines – qui ont entrepris une occupation des lieux, afin de protester contre l'arrestation de 43 de leurs condisciples au cours des derniers jours.

Les étudiants réclament la libération immédiate des personnes arrêtées et la liberté de parole.

L'année dernière, les étudiants réclamaient la fin d'une situation de ni guerre, ni paix et des explications sur les rapports entre Le Caire et Moscou.

Cette année, leurs revendications, énumérées dans une série d'affiches et d'innombrables débats, portent sur une plus grande liberté dans les campus universitaires et, plus récemment, sur une plus grande liberté d'expression pour tous et pas seulement pour les étudiants.

Le mauvais temps sévit en Italie: 13 morts

Trois personnes ont disparu hier matin avec l'automobile qui les transportait, à la suite de l'effondrement d'un pont de l'autoroute de Calabre qui surplombait le fleuve Metrano, dans les environs de Reggio. Le pont a été emporté par les eaux du fleuve grossies par les pluies.

La voiture, qui transportait quatre personnes, a rapidement disparu dans le cours d'eau et n'a pas été retrouvée. L'un des passagers a réussi à se sauver et a été recueilli par une patrouille de carabiniers.

D'autre part, le mauvais temps a causé la mort de dix personnes en Sicile, depuis lundi. A l'aube, hier, trois colonnes militaires et de volontaires civils se sont dirigées vers Fondachelli Fantina, une localité de trois mille habitants (région de Messine) où quatre personnes sont mortes lundi dans l'effondrement d'un édifice. Ce village est totalement isolé du reste de la province à la suite des pluies torrentielles qui, depuis 48 heures, s'abattent sur cette région.

La province de Messine durement touchée

La province de Messine a été la plus touchée par le mauvais temps et les dommages causés se chiffrent à plus de 2 milliards de lires (17,6 millions de francs). La situation est également critique à Nicosia, localité du centre de la Sicile, qui est bloquée par de nombreux éboulements. Les habitants sont sans eau, les voies de communications sont coupées. A Agira, 53 familles sont sans abri, à la suite de l'effondrement de nombreuses maisons.

Neige dans les Alpes

Par ailleurs, dans les Alpes de l'ouest, la neige est tombée hier pour le troisième jour sans discontinuer. Des centaines de voitures et de cars ont été bloqués près de Sestrières, station de ski en vogue, par une coulée de neige qui a coupé une grande route.

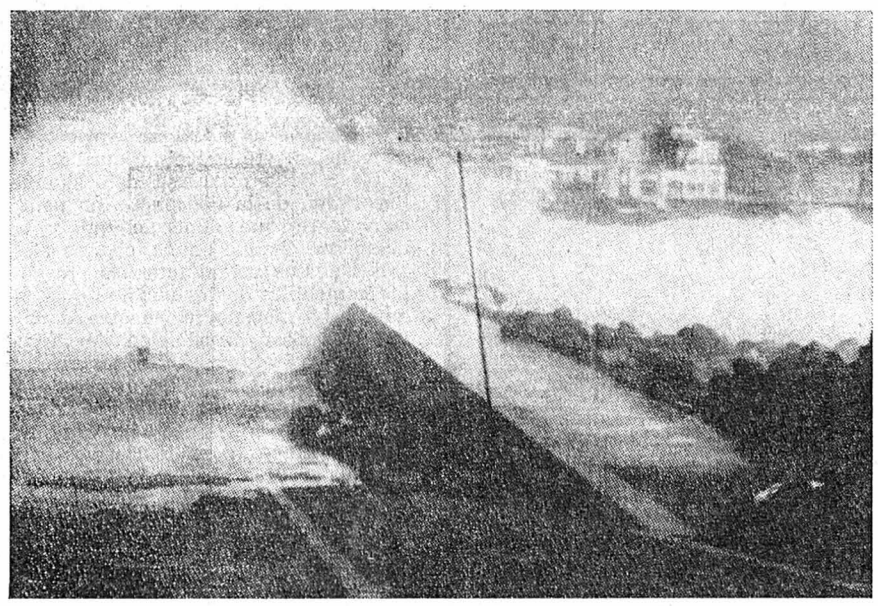

De puissantes vagues se brisent contre la jetée du port d'Acireale, en Sicile. (bélino AP)

Elections législatives françaises

M. Pompidou prêt à entrer en lice

Le président de la République française, M. Pompidou, est bien décidé à intervenir dans la préparation des élections législatives qui se dérouleront les 4 et 11 mars prochains. Il estime, en effet, que cette consultation, par sa nature, met en cause sa propre autorité et il pense qu'il pourrait donc être appelé à en « tirer les conséquences ».

C'est ce qui ressort des confidences qu'il a faites, hier, aux représentants de plusieurs associations de journalistes venus lui offrir leurs vœux : presse présidentielle, presse anglo-américaine, presse étrangère et diplomatique.

Ainsi, le président de la République confirme lui-même ce que tous les observateurs présumaient, à savoir qu'il est résolu à entrer en lice, non pas, comme il l'a dit, pour faire voter « pour Durand ou pour Dupont », mais pour faire comprendre aux Français les incompatibilités qui peuvent résulter de leur vote.

(ats, afp)

L'affaire Mercier à Belfort

Non-lieu

Inculpée d'outrages aux bonnes mœurs pour avoir commenté en classe un tract sur l'amour, Mme Nicole Mercier, professeur de philosophie au lycée de jeunes filles de Belfort, a bénéficié d'une ordonnance de non-lieu prononcée par le juge d'instruction Pineau.

La comparution du jeune professeur de philosophie devant le juge d'instruction de Belfort à la mi-décembre, avait entraîné des réactions tant parmi les lycéens que les professeurs de l'Académie de Besançon. Certains d'entre eux avaient même envisagé de commenter en classe le texte du Dr Carpentier « Apprenez à faire l'amour » qui est à l'origine de l'affaire pour être également inculpés.

« L'affaire Mercier », comme on l'a appelée, est maintenant close. Si le juge Pineau ne s'était pas prononcé pour le non-lieu, Mme Nicole Mercier aurait comparu devant le Tribunal correctionnel. Elle risquait un mois à deux ans de prison et une amende de 360 francs français à 18.000 ff. (ap)

Point final au dossier Bormann ?

De notre correspondant à Bonn :
Jurg BISEGGER

Le squelette découvert le 7 décembre dernier par des ouvriers berlinois suffira-t-il pour décider la justice à mettre un point final au dossier Martin Bormann ? Pour l'instant, c'est l'hebdomadaire « Stern » qui croit pouvoir annoncer en grandes lettres la mort de l'ancien secrétaire, ministre et confident d'Adolf Hitler. En 1965 déjà, le même journal avait présenté une série d'indices tendant à accréditer la thèse d'un suicide de Bormann le 2 mai 1945. Thèse fragile, il est vrai, car le cadavre avait disparu. Or, le Tribunal de Nuremberg, vingt ans plus tôt, avait déjà considéré les preuves de la mort de Bormann comme insuffisantes et l'avait condamné à mort « in contumaciam ».

Une série de légendes

D'où la naissance d'une série de légendes, de faux Bormann qui rapportèrent à leurs auteurs des sommes coquettes. Dernier en date, le « Daily Express » augmenta son tirage de 10 pour cent parce qu'il croyait avoir trouvé Bormann en Argentine. Mais la photo publiée était celle d'un brave instituteur. Pendant vingt-sept ans, des « chasseurs de nazis » plus ou moins honnêtes dénichèrent l'ancien secrétaire du fuhrer un peu partout : en 67, on soupçonna le franciscain italien Martini ; la même année, l'ouvrier agricole Juan Falero Martiez fut arrêté par la police du Guatemala ; en 72, le même sort frappa, en Colombie, le paysan Johann Hartmann.

Des doutes

L'intérêt, comme d'habitude, se concentra sur l'Amérique latine. Tel journaliste à l'imagination galopante prétendit que Bormann avait emmené à Buenos Aires le trésor des SS et l'avait partagé avec Juan Peron. Mais les démentis successifs ne devaient pas satisfaire une opinion publique friande de monstres nazis. Martin Bormann, diabolique à souhait, risque de survivre au dernier acte judiciaire. Car si les témoignages recueillis par le « Stern » et le squelette aux mains de la police berlinoise devraient convaincre la justice, les preuves réunies ne procurent toujours pas de certitude absolue. Au point que le plus célèbre des chercheurs, M. Simon Wiesenthal, a déjà fait part de ses doutes.

Preuves solides

Le dossier, pourtant, paraît assez solide. L'un des deux squelettes retrouvés à Berlin est incontestablement celui du médecin personnel d'Adolf Hitler, le docteur Stumpfegger. L'analyse de la structure dentaire est formelle. Quant aux dents de Bormann, on ne possède malheureusement qu'une esquisse dessinée après-coup par son dentiste Blaschke. Ce dernier est mort en 1957. Pour identifier le secrétaire du fuhrer, on a donc fait appel au technicien dentaire qui avait fabriqué le bridge de Bormann. Encore que ce bridge ne se trouve pas exactement à l'endroit indiqué par le professeur Blaschke, le technicien vient d'en confirmer l'origine.

Ces indications paraissent d'autant plus probantes que le lieu de la fouille se situe à vingt mètres seulement du pont où Bormann, précisément en compagnie de Stumpfegger, aurait été vu pour la dernière fois selon plusieurs témoins dont l'ancien « Reichsjugendfuhrer » Artur Axmann. Cette version des événements mérite en tout cas plus de confiance que celle reprise, dans ses récentes mémoires, par l'ancien chef des services secrets ouest-allemands Gehlen pour qui Bormann aurait été un agent soviétique qui vivrait discrètement près de Moscou. Ce qui est sûr, en revanche, c'est que l'Armée rouge a mis la main sur le journal de l'ancien Reichsleiter. Ce document repose au fond des archives du Kremlin, et fournirait sans doute bien des clefs à l'histoire du troisième Reich.

Un cas révoltant

Ceci dit, le doute quant au sort qu'a connu Bormann, la possibilité qu'un des plus grands criminels nazis vive en liberté est certes révoltant. Mais les recherches reposent sur des motifs moins désintéressés et conduisent leurs auteurs plus près de la fortune matérielle que de la vérité. Dans ce contexte, il est particulièrement révoltant de

SUITE EN DERNIÈRE PAGE

Notes d'un passant

Alors, vous en êtes sorti vivant ? Pas du tremblement de terre de Managua, où vous n'étiez pas plus que moi...

Mais de ces fêtes et de tout le tremblement ?

A vrai dire il est bon qu'on ne célèbre la nouvelle année qu'une fois par an. Sinon je me demande combien de braves et honorables citoyens dans mon genre survivraient à ces redoutables baffrées sardanapoilesques et gastronomiques dont les colonnes de nos journaux, à leur tour, étaient farcies... « Quand on lit ça » me disait un étranger qui est venu passer chez nous les fêtes de l'An, « on se rend compte qu'on ne meurt pas de faim en Suisse ».

Pas plus qu'ailleurs du reste.

Sauf dans nombre de pays où les gens crèvent de faim, parce qu'ils n'ont rien ou quasi rien à se mettre sous la dent.

Bien entendu je n'ai aucun titre et surtout aucun mérite à faire des reproches ou à donner des conseils à qui que ce soit. D'autant plus que si l'âge m'a rendu sobre et me rapproche doucettement du chameau, ce n'est pas par vertu mais par obligation. Dame ! On peut être Gargantua à 20 ou 40 ans. On ne l'est plus quand on frôle les chrysanthèmes !

Bref, et pour le porte-monnaie et pour la santé il était bon que ça finisse.

Tournons la page et regardons plutôt vers le 9 pour cent d'augmentation qui s'ajoute à tous les autres et qui reflète les temps de prospérité et de renchérissement où nous vivons.

On a dit avec raison que « l'inflation c'est les autres ».

J'ignore si la camomille va augmenter. Mais il y a des chances que cette fleur au profil étoilé et aux tons délicats se mette à l'unisson pour marcher vers les sommets. On la cueillera bientôt à la même altitude fiscale que l'edelweiss ou le rhododendron. Et si on ne la porte pas ces jours-ci à la boutonnière c'est plus par esprit d'économie que par pudeur ou esprit de contrition.

Allons-y donc, fiers Républicains !

Le cap est franchi.

Nous marchons vers le 1er Mars et les vacances de Pâques !

Le père Piquerez

PAGE 2

Avis aux fortes mâchoires !

Le château de Breuberg, au cœur de la forêt de l'Odenwald n'est pas à vendre. Vous pouvez l'obtenir pour rien... ou presque rien. Reprenant une offre faite il y a plusieurs siècles, par un des seigneurs du lieu, l'actuel propriétaire a suspendu au portail un anneau de fer forgé épais d'environ cinq centimètres. Le château appartiendra à quiconque parviendra à l'entamer, le couper ou le manger à l'aide de ses seules dents... (AS)

Assurance sur la tête du juge...

Toutes deux héritières de la célèbre firme allemande d'appareils optiques « Zeiss », mais installées l'une en République fédérale, l'autre en République démocratique, deux sociétés sont en litige depuis la fin de la guerre.

Chacune se prétend l'unique détentrice de la marque « Zeiss ». Une procédure qui promet d'être interminable a commencé récemment en Grande-Bretagne. On a eu la surprise d'apprendre à cette occasion que les plaideurs avaient contracté une assurance-vie... sur la tête du juge. La raison de cette insolite précaution, c'est qu'outre-Manche, un procès doit être jugé entièrement par le même magistrat. Si le juge vient à mourir, toute l'affaire est à reprendre à son début. (A. S.)

«Black Kangaroo», Peter Kaukonen

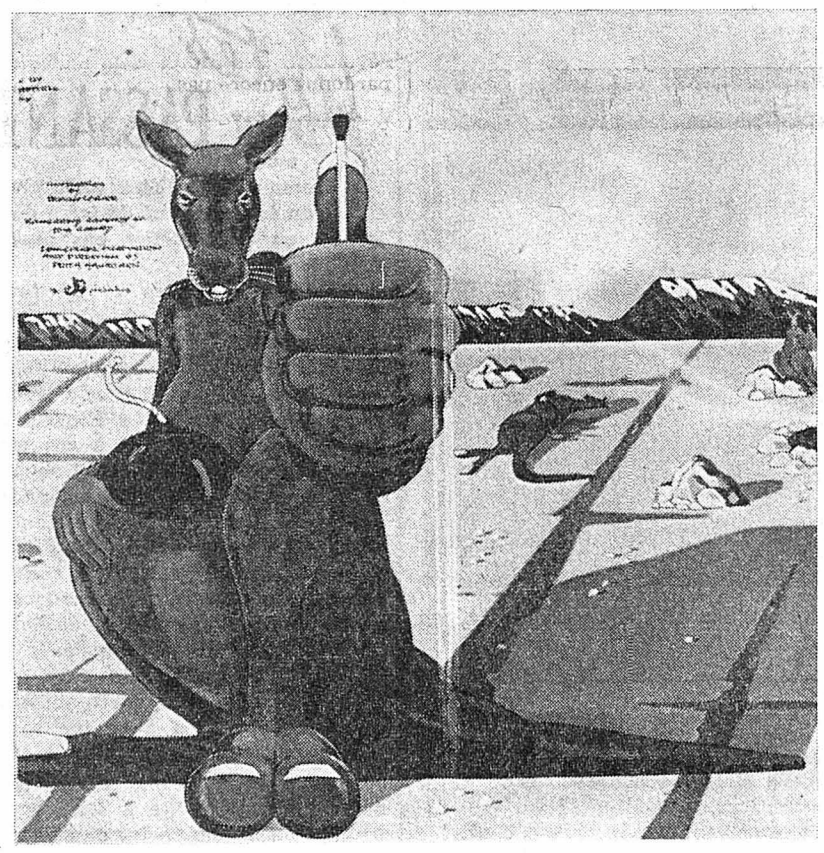

Peter Kaukonen est le petit frère de Jorma. Comme lui, il excelle dans le maniement du manche de la guitare. Ce nom n'est pas inconnu de ceux qui possèdent « Blows against the Empire » ou «Sunfighter ». Dans ce disque (Grant FTR-1006), la musique de Peter n'est pas tout à fait la même que celle de Jorma.

C'est la sienne, dont le trait génial est la sauvagerie assez spatiale et la sécheresse. Au lieu d'être binaire et énorme dans ses volumes, elle est fluide et courante, tout en conservant les deux premières caractéristiques. L'accompagnement est aussi extrêmement bien fait, sec, précis, en accord avec les thèmes, pas trop encombrant, bien équilibré. la voix est bien posée. Elle rappelle un peu celle de Hendrix, volontairement, je pense, trop belle.

« Black Kangaroo » est fort probablement l'un des nouveaux groupes californiens des plus intéressants. Il apporte une dimension supplémentaire au rock californien. On peut écouter leur musique à deux niveaux différents, comme du rock traditionnel que l'on ressent physiquement, comme du rock psychédélique que l'on accueille psychiquement. Ainsi chacun peut y trouver ce qu'il préfère.

Peter Kaukonen, plus encore que son frère, peut utiliser n'importe quelle trame. Les morceaux acoustiques (Barking Dog Blues et That's a good Question) sont aussi réussis que les morceaux électriques, avec tout de même une certaine préférence quantitative pour l'électrique. A mon avis, le meilleur morceau du disque est le magnifique « prisoner ».

La musique californienne est sortie des envolées psychédéliques des années 67-68. En cette période de transition, elle garde la maîtrise des plus larges courants du rock actuel. On trouve dans cette région un réservoir inépuisable de jeunes musiciens sans pour autant que les anciens disparaissent (le Dead, l'Airplane, auxquels se mêlent des nouveaux). Tous ensemble vont certainement diriger la musique mondiale dans des recherches nouvelles. « Black Kangaroo » indique certaines tendances futures.

FAB

PS : Vient de paraître en Europe un triple album du « Grateful Dead ». A première écoute, il paraît excellent. J'y reviendrai donc dans un prochain article.

Spot-pop

Regard vers l'avenir

OÙ CHERCHER LES VOISINS COSMIQUES ?

Le problème des civilisations extra-terrestres n'est plus aujourd'hui de la science-fiction. Il a acquis une importance scientifique. Il n'y a pas longtemps, par exemple, à l'observatoire astrophysique de Burakan, en Arménie, avait eu lieu une rencontre de savants américains et soviétiques qui ont examiné la possibilité d'existence de vie extra-terrestre et de contact avec elle.

Les travaux dans ce domaine peuvent être comparés à l'activité d'un juge d'instruction. Il n'aboutira jamais à la vérité s'il ne vérifie pas plusieurs conceptions, les comparant avec les faits pour établir celle qui est authentique. Dans la recherche des civilisations extra-terrestres, on ne peut pas chercher quelque chose au hasard. Il faut définir d'avance les signes concrets, comprendre en quoi ils doivent s'exprimer et seulement ensuite aborder les recherches.

DES «VILLES ÉTHÉRÉES»

Certains savants ont dit que dans un avenir éloigné l'homme passera de la terre dans le Cosmos. Notez bien : non pas sur les planètes ou sur leurs satellites, non pas sur des corps célestes existants, mais sur des constructions créées dans l'espace cosmique par des êtres raisonnables. Les « villes éthérées » sont une idée avec un contenu scientifique déterminé qui réside dans ce qui suit : la raison collective agira dans l'évolution des systèmes cosmiques dans le sens opposé aux processus naturels. La force de pesanteur dans les constructions créées par l'homme ne conduira pas à une telle compression de la masse à proximité d'un centre quelconque comme on l'observe, dans les planètes, les étoiles et surtout dans les étoiles d'ultra-hautes densités. Ces constructions seront légères.

Les « villes éthérées » ne sont pas un beau terme poétique. Il reflète l'idée de la faible concentration des masses dans ces systèmes. De premier abord, cela peut paraître fantaisiste dans la multitude d'autres conceptions arbitraires. Mais lors de la recherche minutieuse d'autres variantes, on établit petit à petit qu'elles semblent ne pas exister. Dans tous les cas il n'est pas si facile de les trouver.

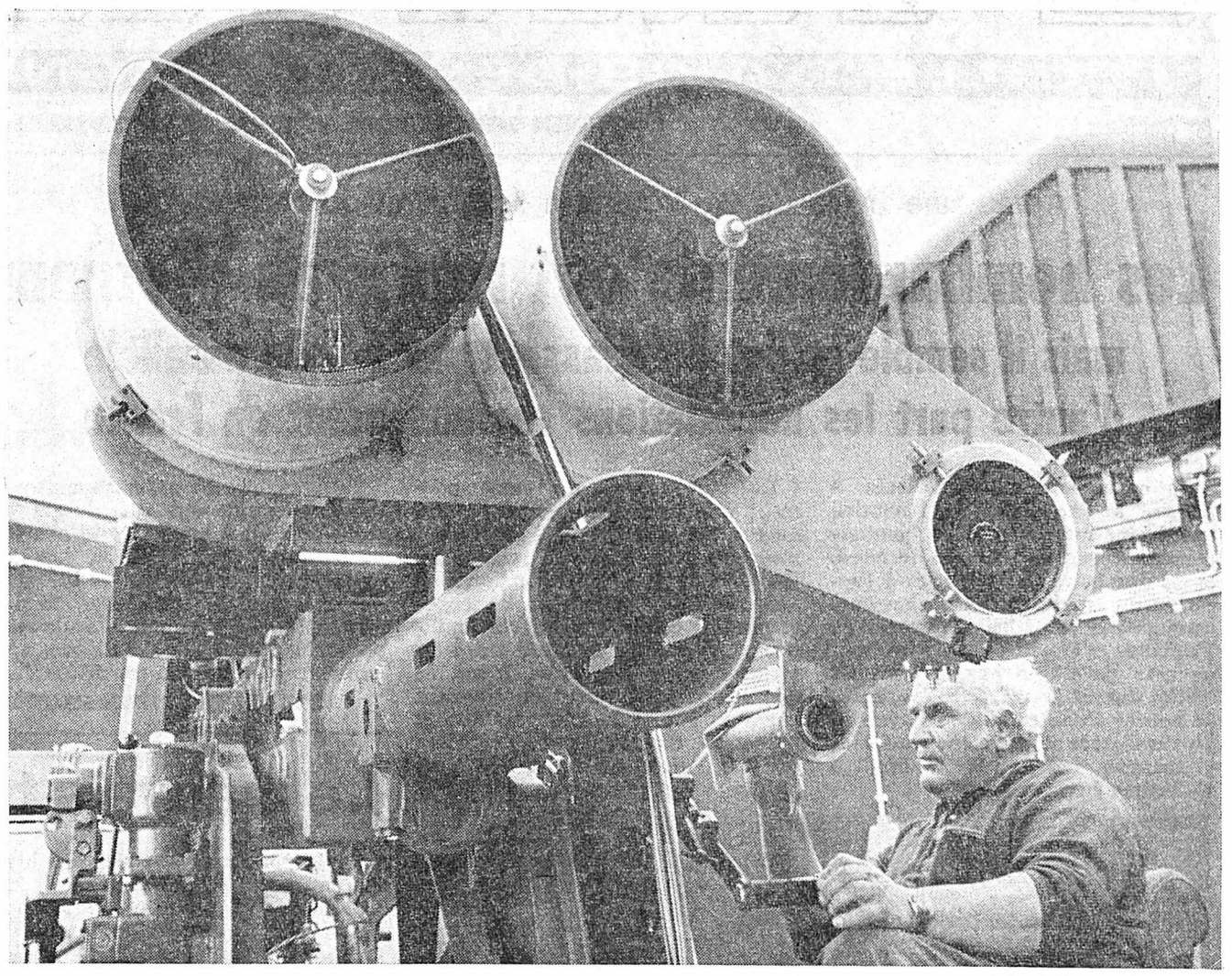

Dores et déjà, on utilise des rayons laser pour suivre dans leur course les satellites géodésiques. Cette station établie dans la forêt bavaroise applique un programme international d'observation et de poursuite des satellites grâce auxquels on observe les conditions météorologiques et grâce auxquels aussi les savants effectuent des mesures et observations du sol. (photo Siemens)

BIOSPHÈRE ET NOOSPHÈRE

Ces savants ont introduit la notion de la biosphère, l'ensemble de tout ce qui vit sur la surface de notre planète. Puis, ensuite, la notion de noosphère, l'ensemble de la matière organisée par l'activité consciente humaine. La noosphère est caractérisée par une certaine énergie moyenne qui y est introduite. Dans la noosphère, il y a des mécanismes, des machines, des sources d'énergie. Une énergétique variée, par exemple, a été créée aujourd'hui sur la terre. Si l'on analyse historiquement l'évolution de la noosphère, on peut se convaincre que l'énergie qui y agit augmente chaque année, chaque siècle.

Les avions volent toujours plus loin, les immeubles deviennent toujours plus hauts. La noosphère pénètre dans la terre, et s'est élancée dans le Cosmos. Toutes les stations et tous les satellites cosmiques sont une des formes de diffusion de la noosphère dans le Cosmos. La radiation croissante des ondes électromagnétiques dans le Cosmos introduites par divers dispositifs construits sur la terre en est une autre forme.

OBJECTIFS COSMIQUES

Une question se pose : qu'adviendra-t-il des objectifs cosmiques créés sur la terre ? Peuvent-ils seulement s'installer de manière chaotique dans le Cosmos ? Ou bien sont-ils capables de se cristalliser en constructions quelconques ?

Selon certains savants soviétiques, à partir d'objectifs isolés se mouvant suivant des orbites circulaires, il est possible de créer des anneaux. Pour cela, ces objectifs doivent se trouver à des distances permanentes l'un de l'autre, aussi près ou loin que l'on veut. Il suffit de faibles liens mécaniques déterminant les formes du système pour que celui-ci se meuve longtemps, tournant autour du corps céleste correspondant. Cela ne ressemble pas aux anneaux de Saturne composés de particules isolées, non liées entre elles.

Un problème apparaît : un système cosmique de grande dimension sera-t-il viable, la solidité du matériau sera-t-elle suffisante ? Il se trouve que oui. De très grands systèmes peuvent être créés et la tension n'y dépassera pas les valeurs limitées des matériaux connus actuellement.

Il y a une quinzaine d'années, le savant américain Freeman Dyson avait prédit l'existence d'étoiles de faible densité et de très grandes dimensions se rapprochant, par leur énergie, des étoiles du type Soleil mais irradiant seulement dans la gamme infra-rouge, c'est-à-dire thermique. F. Dyson a supposé que des enveloppes de grandes dimensions avaient été créées autour de ces étoiles par des êtres agissant consciemment.

ENVELOPPE OU CONSTRUCTION ?

Il n'a exprimé que l'idée de l'enveloppe, mais n'a pas expliqué sa construction. Or, si l'on construit des enveloppes en anneaux de Tsiolkovski, la sphère de Dyson peut devenir une réalité. Lors d'une analyse plus détaillée de ce système, il se trouve que c'est l'unique manifestation possible d'actions conscientes d'être hautement organisés à l'échelle cosmique. Ils construiront ces systèmes, s'assurant de cette façon l'espace vital.

Et de nouveau une question. Pourquoi ne savons-nous rien aujourd'hui au sujet de ces sphères ? Une des difficultés est l'absence d'appareils radicalement nouveaux. Mais il existe aussi des difficultés ayant un caractère de principe. La vitesse de la lumière est limitée. Nous voyons le Cosmos qui nous entoure non pas tel qu'il est à un moment donné. Nous observons le Soleil avec huit minutes de « retard » et la Lune avec presque une seconde et demi de « retard ».

Et pour les objectifs éloignés dans le Cosmos, ce retard est calculé en millions et peut-être en milliards d'années. Il faut donc tenir compte du fait : nous voyons tout à des stades d'évolution précédant ceux de la vie terrestre. Si l'on suppose que l'évolution de tous les maillons du Cosmos visibles est synchrone. Il n'y a pas de raison de s'attendre à l'existence de systèmes qui nous ont considérablement dépassés dans l'évolution et l'existence d'êtres conscients, plus évolués que nous. Mais l'évolution irrégulière de parties de l'Univers est également possible. Et si les sphères de Dyson sont découvertes, cela confirmera la dernière hypothèse. (AP)

Une exposition d'art soviétique contemporain à l'Unesco

A l'occasion du cinquantenaire de l'URSS, une exposition d'art soviétique contemporain a été montrée à Paris, à la Maison de l'Unesco.

Les 39 œuvres, prêtées par divers musées de l'Union soviétique, comprenaient des peintures, parmi lesquelles le portrait de D. Chostakovitch dû à I. Sérébrianny (Léningrad) et la « Séance du Soir » de B. Domachnikov (Oufa), et de belles gravures signées notamment par D. Bisti (Moscou), le géorgien D. Nodia, le kirghize L. Ilina, le moldave S. Toukhar et le yakoute A. Mounkhalov. Témoin d'un art fidèle aux traditions du réalisme, l'exposition était organisée par le Ministère de la culture et l'Union des peintres de l'URSS, avec le concours de la Commission soviétique pour l'Unesco. (IU)

MOTS CROISÉS

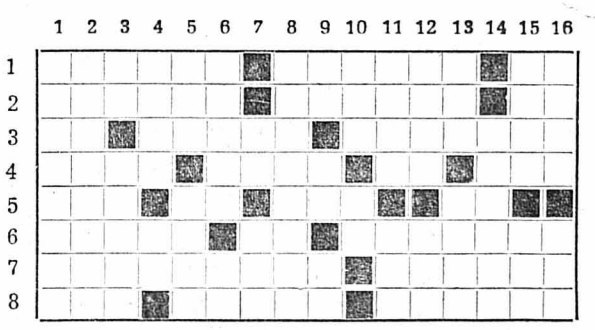

1618

HORIZONTALEMENT. — 1. Provoquât. La voie du sang. Il est bien reconnu que le dessinateur l'emploie assez souvent au cours de son labeur. 2. Qualifie un clerc. Aller au fond. Existes. 3. Article. Il a lieu en plein air. Qui a de la distinction. 4. Se trouve en Italie. Obtiennes. Article étranger. Il permet d'arriver sans bachot. 5. Epoque où l'on demande l'hospitalité à sa tente. Pour les retardataires. Elle devient plus forte quand on la met au régime des lentilles. D'un auxiliaire. 6. Enchante. Article. L'habitué des stades. 7. Avec une grande facilité de mouvements. Se trouvait en Algérie. 8. Possessif. Résultat d'une opération. La grosse joie populaire.

VERTICALEMENT. — 1. Distrairas. 2. Il permet de voir la durée d'un discours. 3. Préposition. Punis avec rigueur. 4. Division administrative en Grèce. La 3e personne. 5. Il fait partie de la faune du logis. Retirer. 6. Pris un léger repas. Pronom. 7. Désigne un endroit. Les hommes éméchés se montreraient peu fins s'ils avaient le malheur d'emprunter ces chemins. 8. Terminent. 9. Lettre grecque. Connu. Pronom. 10. Met à mort. D'un auxiliaire. 11. La 3e personne. Il oblige à rester au pieu. 12. On le voit toujours devant soi. Mot conciliant. 13. Unité de travail. De quoi mettre du plomb dans la tête aux étourneaux. 14. Remuas. 15. Ce que doit être un engagement. Pronom. 16. Célèbre famille italienne. Ouvrière habile.

Solution du problème paru mercredi 27 décembre

HORIZONTALEMENT. — 1. Gag ; avala ; plante. 2. Ive ; nages ; labeur. 3. Besognes bâclées. 4. Entrons ; Tinée. 5. Rie ; ré ; orées ; glu. 6. Ne vaudront rien. 7. Erra ; rien ; épitre. 8. Sein ; sale ; sucées.

VERTICALEMENT. — 1. Gibernes. 2. Avénière. 3. Geste ; ri. 4. Or ; van. 5. Angora. 6. Vanneurs. 7. Agés ; dia. 8. Les ; Orel. 9. As ; trône. 10. Bien. 11. Planètes. 12. Lacés ; pu. 13. Able ; Ric. 14. Née ; gîte. 15. Tue ; Léré. 16. Ers ; unes.

La Perle

Commentant une récente élection partielle en Grande-Bretagne, le correspondant à Londres de la radio romande nous a déclaré que les libéraux avaient capturé un siège *conservateur !...*

Ce verbe ne peut s'employer qu'à propos d'un être vivant (un voleur ou une bête sauvage, par exemple) ou à une chose « mobile ».

Le Plongeur

Au gai l'an neuf: on a fait fête à 1973

Ce n'est pas à des Chaux-de-Fonniers qu'on apprendra à afficher le temps qui passe ! Mais pour marquer la fin de 1972 et l'entrée en 1973, la musique, le rire, la danse, les cotillons et les brumes de l'alcool ont pris, comme partout ailleurs, le pas sur la technique horlogère. On a donc fait fête à cet an neuf, dans toutes les règles de la tradition. Encore que ce fût de manière relativement calme, cette année. On ne peut pas dire en effet que la ville se soit déchaînée... Peut-être était-ce à cause du soleil des journées qui méritait bien, durant ce long week-end, que l'on impose quelques limites aux nuits. Ce soleil fut sans doute la plus belle fête que l'on puisse imaginer pour placer sous d'heureux auspices le changement de calendrier. Les gens de la plaine le savaient, qui furent innombrables à venir en bénéficier, en longues théories motorisées émergeant de la grisaille. La neige était certes un peu rare au gré des skieurs, qui profitaient du moindre semblant de piste resté suffisamment ombragé pour permettre aux planches de glisser. Quant au reste, le Jura neuchâtelois donnait à ses habitants et à ses visiteurs les étrennes sympathiques et le brin de folie circonstancié d'un avant-goût de printemps.

Mais qu'on le célèbre bruyamment ou non, le cours du temps reste imperturbable. Aussi ces premiers jours de l'an furent-ils faits aussi de quotidien, souvent banal, voire dramatique pour d'aucuns. La trêve n'était pas pour tout le monde : ni pour les travailleurs des services publics divers, ni, hélas, pour la mort. De quoi nous rappeler que, d'une année à l'autre, il n'y a finalement guère qu'un chiffre qui change... Nous serons nombreux aujourd'hui à en faire la constatation !

Le 3e âge n'était pas en reste...

Heureuse innovation — d'ailleurs couronnée de succès — dans la pléiade des divertissements proposés au public chaux-de-fonnier pour les fêtes de fin d'année : une matinée-spectacle-concert réservée en priorité aux personnes du 3e âge. Organisée à l'Ancien-Stand, lundi, elle permit à nombre d'aînés de passer une excellente après-midi en compagnie de Jacques Frey et du trio Steffen : chansons, musique, rire, jeux... S'il n'y a pas d'âge pour « fêter ça », il est sympathique de pouvoir le faire d'une manière appropriée à ses goûts, lesquels, ma foi, ne sont pas toujours les mêmes que ceux qui s'exaltent dans les salles de bal tourbillonnantes !

(photo Impar-Bernard)

Au Théâtre, avec Zappy Max

Mayol fait encore le plein...

« Avant que la fête commence, je ne suis pas là, mais je pense à vous », écrivait Jean Davan dans la préface du programme de la revue du Concert Mayol donnée durant les fêtes de l'An au Théâtre. « Je n'aurai pas la joie de vous voir, d'entendre vos rires et j'en ai un peu et même beaucoup de nostalgie. Je m'étais habitué à vous ».

Une partie des fidèles de la revue du Théâtre l'auront regretté, mais certains aussi ont applaudi à ce changement. Pourquoi, il est vrai, faudrait-il rester traditionnel ?

Jean Davan n'est pas Zappy Max, ni vice versa. Ils ont un genre différent, un style qui ne se ressemble pas, mais ils plaisent tous les deux. Les voir côte à côte sur la scène du Théâtre de l'avenue Léopold-Robert viendra peut-être un jour. Mayol aurait tout à y gagner... puisque les spectacles de fin d'année au Théâtre sont réservés à cette revue parisienne.

Avant la fin de l'an 1972, le public chaux-de-fonnier ne connaissait Zappy Max que par les ondes. Ne fit-il pas les beaux jours de Radio-Luxembourg et Radio-Circus ? La revue 72 que délégua Mayol, c'est avant tout Zappy Max. Il est là, du début à la fin, dans la grande majorité des sketches dont quelques-uns déclenchent le rire continuel chez les spectateurs. « Voulez-vous la pilule », par exemple, « Les quintuplés », « Le vocabulaire de l'automobiliste » et surtout « Plus ça va, moins ça change ». Zappy Max se présente d'ailleurs à sa façon au public de La Chaux-de-Fonds. Ils sont nombreux ceux qui ont aimé, qui ont applaudi le monologue « Je suis Français ». C'était bien lui.

« En... Corps plus nus », c'est le titre de la revue qu'accompagnait l'orchestre de Ricardo Garriga. Il y avait encore la délicieuse Odette Nancy, la très gaie Josy Roche, André Genin et le touche-à-tout Robert Fly. Et puis Michel Saint-Jean à la voix timbrée et Lionel de Leone qui chante et s'accompagne à la guitare dans ses compositions. Par ailleurs, Lucky Emme emmenait son petit corps de ballet qu'encadraient les nus Mayol, des filles fort différentes mais toutes plus jolies les unes que les autres.

Dommage, il y a un regret : les décors sont restreint pour une revue et ils ne sont pas toujours heureux. Telle cette toile de fond du ballet tzigane qui représente en fait le french-cancan !

Pour passer une soirée dans l'ambiance du Nouvel-An, il est évident que Mayol a rempli son contrat. C'est l'essentiel. Et la dernière représentation, ce soir, devrait faire le plein comme les précédentes.

R. D.

celui que produit toujours la « magie », la prestidigitation, l'illusionnisme, cette espèce de « 4e dimension » dans laquelle le spectateur le plus blasé ne manque pas d'être entraîné. Surtout lorsque, comme Jémès le fait, l'adresse des manipulations et l'ingéniosité des passe-passe se doublent d'une verve comique de bon aloi. Enfin, avec les Quidams, ce duo de chansonniers et fantaisistes chaux-de-fonniers déjà connu mais qui ne le sera jamais assez, le musical et le visuel fusionnaient. Il y a quelque temps que nous n'avions plus applaudi les Quidams : nous les avons retrouvés au meilleur de leur forme. Dans un numéro d'une homogénéité, d'une précision, d'une finesse qui mériteraient les hommages du plus large public, les Quidams ont présenté une brochette de chansons et de sketches d'une originalité et d'une qualité rares, dont chaque pièce est un petit chef-d'oeuvre d'humour, de poésie, d'invention et de bienfacture. Il était près de minuit que les spectateurs et auditeurs en redemandaient toujours ! Ce n'est pas faire preuve d'un esprit de clocher excessif que de prétendre, expérience concluante à l'appui, que l'on peut monter d'excellents spectacles avec les talents régionaux : à renouveler ! (k)

Avec le TPR: d'« auguste » manière...

De son côté, le Théâtre populaire romand a fait passer un excellent Nouvel-An à un nombreux public aussi. La troupe chaux-de-fonnière redonnait en effet son spectacle « Les Augustes », de B. Liègme, à l'aula des Forges, et cette reprise qui convenait fort bien à la circonstance fut appréciée. Le soir de la St-Sylvestre, après le spectacle, le TPR avait convié ses amis à une soirée animée, c'est bien le cas de le dire, qui se déroula au centre paroissial de N.-D. de la Paix. A portes fermées...

(Imp)

Spectacle de fête à l'abc

Pourquoi chercher si loin, trop souvent ?

Dans ce qu'il reste encore de spectacles de music-hall à La Chaux-de-Fonds, il semble qu'il faille couvrir les affiches de noms aux références « internationales » pour attirer le public. N'y aurait-il plus de « brûleurs de planches » locaux, qui soient quelque peu prophètes en leur pays ? Pour les fêtes de l'An, l'actif petit centre de culture abc et son administrateur J. Huguenin ont tenté la gageure de prouver le contraire. Et l'ont pleinement tenue. Trois soirées et deux matinées étaient organisées, avec un spectacle uniquement composé d'artistes du crû. Les Chaux-de-Fonniers qui sont venus ont vu et ont été convaincus ! Non seulement la meilleure des ambiances régnait dans la salle, un authentique contact entre elle et la scène s'établissant très vite, mais encore les productions furent d'une qualité qui ne le cédait en rien à n'importe quel spectacle professionnel.

Avec Michel Rusconi d'abord, ce Montagnon séduit par le folklore roumain au point qu'on le sent, le voit et l'entend surtout animé d'une flamme plus transsylvanienne que nature, on eut tout le charme et la virtuosité de cette musique qu'ont largement popularisée en Europe les Georghe Zamfir et autres Frunza Verde ; à la flûte à six trous comme à la flûte de pan, grâce à un accompagnement enregistré suffisamment sobre et discret pour se faire oublier, M. Rusconi sut recréer l'envoûtement que produit cette musique roumaine propre à faire danser même un fer à repasser...

Avec Jemès et son partenaire Tintin, ensuite, ce fut un autre dépaysement :

Le premier bébé de l'année

Le premier bébé de l'an neuf est né le 1er janvier à 4 h. 30, à l'Hôpital de la ville. C'est une jolie petite fille pesant 3 kg. 450. C'est également le premier enfant de Mme Lotti Straehl, habitant rue Monique-St-Hélier 12. La fillette a d'ailleurs reçu le prénom de Monique ! «L'Impartial-FAM» a tenu à féliciter les heureux parents en offrant à cette occasion une boîte de chocolat. (photo Impar-Bernard)

24 h. en ville

Nouveaux cambriolages

Le quartier des Mélèzes a, à nouveau, été visité une dizaine de fois par des cambrioleurs, au cours de la nuit de samedi dernier. De grandes quantités de victuailles et de boissons alcoolisées ont été emportées dans des caves.

Qui dit mieux ?

A la suite de notre article sur M. Mamie, locataire depuis 58 ans du même appartement, nous avons reçu un appel téléphonique d'une Chaux-de-Fonnière nous annonçant qu'elle avait battu d'une bonne longueur ce record de fidélité ! Mlle L. Pasquero, âgée de 86 ans, occupe en effet son logement de la rue Numa-Droz 99, au 1er étage, depuis 65 ans. « Je payais au début 42 fr. par mois, maintenant 163 fr. Mais personne ne m'a fêtée ni fait de remise ! » nous a-t-elle précisé malicieusement. Voilà une bonne idée d'étrennes pour le propriétaire...

Une pétition recueille 2300 signatures

A la fin de la semaine dernière, une vingtaine de personnalités des Montagnes neuchâteloises, réunies sur l'initiative de membres du pop, ont lancé un appel à la population l'invitant à protester contre les bombardements américains sur le Vietnam en signant une pétition et en contribuant à une collecte pour les victimes.

Dans la journée de samedi, cette pétition, qui demandait au Conseil fédéral d'intervenir auprès du gouvernement des Etats-Unis pour qu'il mette fin aux bombardements inhumains sur le Vietnam, a été signée en quelques heures par plus de 2300 personnes. Parallèlement une collecte faite dans la rue pour l'aide sanitaire au Vietnam a permis de recueillir à La Chaux-de-Fonds et au Locle la somme de 2061 francs.

La pétition a été transmise à la Chancellerie fédérale et le produit de la collecte, augmenté de quelques dons qui s'y sont encore ajoutés depuis samedi, sera versé au Comité d'aide au Vietnam de La Chaux-de-Fonds et à la Centrale sanitaire suisse.

Dépassement téméraire sur le plat de Boinod

Un mort et deux blessées

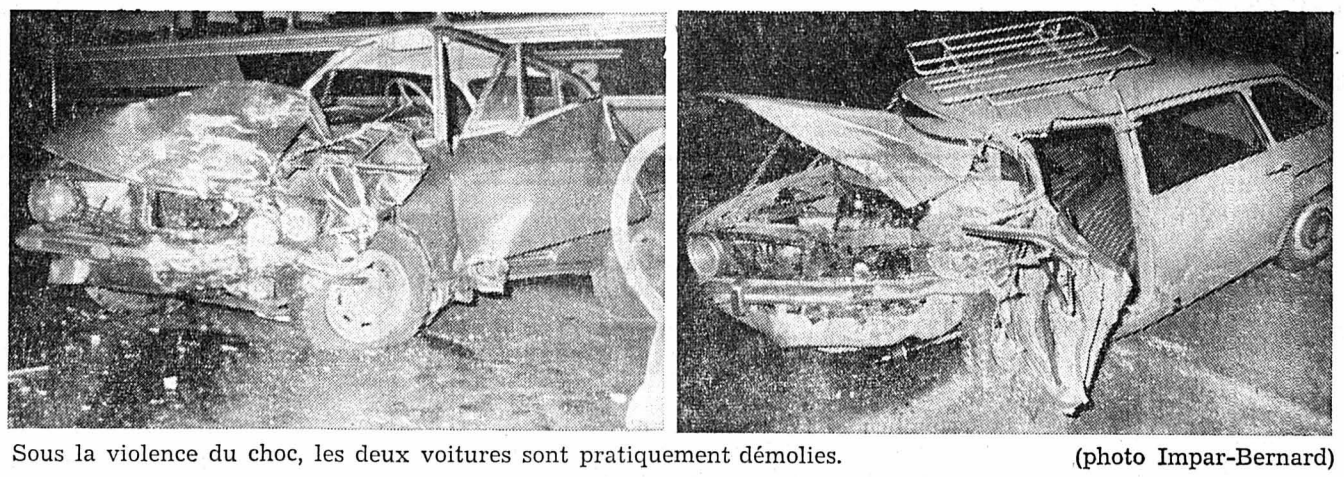

Sous la violence du choc, les deux voitures sont pratiquement démolies. (photo Impar-Bernard)

La route a fait sa première victime le jour de l'An. En effet, lundi, vers 19 heures, une violente collision frontale s'est produite sur le tronçon rectiligne de Boinod. Une automobiliste de La Chaux-de-Fonds, Mlle Anne Baroni, 25 ans, avait déjà effectué deux dépassements et entreprenait le troisième, de manière imprudente. C'est alors qu'elle se trouva en présence d'une voiture arrivant en sens inverse, conduite par M. Georges Loup, 54 ans, président de commune de Chézard - Saint-Martin. Les deux voitures furent démolies lors du terrible choc. Le conducteur du Val-de-Ruz succombait à la gravité de ses blessures presque immédiatement. Quant à son épouse, Mme Hanny Loup, 50 ans, elle a été hospitalisée souffrant de fracture de la mâchoire et de diverses contusions, de même que Mlle Baroni, qui a subi un traumatisme crânien. Les deux conducteurs ont été soumis à une prise de sang.

Décès de M. René Bregnard

Nous apprenons la triste nouvelle du décès prématuré de M. René Bregnard, âgé de 47 ans seulement, à la suite de l'évolution très rapide d'un mal qui ne pardonne encore pas.

M. René Bregnard, horloger complet de profession, ayant exercé ce métier ailleurs, avait repris, il y a plus d'une dizaine d'années, le magasin d'horlogerie, bijouterie et orfèvrerie qu'il exploitait à l'avenue Léopold-Robert 38.

Aidé de son épouse, il avait rénové, transformé et animé ce magasin. Mettant son expérience technique au service de la clientèle, ayant acquis une réputation d'excellent commerçant, le succès de ses affaires était certain.

Prenant part à la vie de sa cité, il était à la base de propositions et d'améliorations réalisées en faveur du commerce local spécialisé. Fonctionnant souvent comme expert aux examens d'employées de bijouterie, il s'était acquis une autorité et on le consultait régulièrement.

Bon collègue, ayant le sens de la communauté, il était tout particulièrement apprécié par ses confrères horlogers-bijoutiers de tout le canton. Toujours plein de bonnes idées, payant de sa personne, René Bregnard laissera le souvenir durable de l'ami, dévoué et désintéressé.

Au moment où disparaît ainsi, malheureusement trop vite, une figure marquante de la ville et un homme bon, « L'Impartial » présente à la famille ses sincères condoléances.

MEMENTO

La Chaux-de-Fonds

Musée Paysan : 14 h. à 17 h.
Musée des Beaux-Arts: 10 à 12 h., 14 à 17 h.
Musée d'histoire naturelle : 14 h. à 16 h. 30.
Vivarium de La Bonne-Fontaine : 9 h. à 12 h., 13 h. 30 à 19 h. 30.
Cabaret 55 : Attractions internationales.
Bar 72 : Dancing-attractions.
Le Domino : Bar-dancing.
Le Scotch : Bar-dancing.
La Boule d'Or : Bar-dancing.
Le programme des cinémas figure en page 19.
ADC : Informations touristiques, tél. (039) 23 36 10, av. Léopold-Robert 84.
Service d'aide familiale : Tél. 23 88 38 (en cas de non-réponse 23 20 16).
Pharmacie d'office : jusqu'à 21 heures, Centrale, av. Léopold-Robert 57. Ensuite, cas urgents, No 11.
Service d'urgence médicale et dentaire : tél. No 22 10 17 renseignera. (N'appelez qu'en cas d'absence du médecin de famille.)
Police secours : tél. No 17.
Feu : tél. No 18.
Alcooliques anonymes AA : tél. 23 75 25.
Sté protectrice animaux : tél. 22 20 39.

Impôt sur le chiffre d'affaires — Invitation à s'annoncer

Sont tenus de s'annoncer, les personnes et sociétés, y compris les corporations et les établissements de droit public (désignés ci-après par «entreprises») qui remplissent les conditions d'assujettissement; il s'agit:

1. **Des entreprises qui fabriquent des marchandises[1]) ou exécutent des travaux sur des bâtiments ou des terrains pour plus de 35 000 francs au cours d'une année civile,** si

   plus de 25% ou plus de 35 000 francs de leur chiffre d'affaires portent sur des marchandises qu'elles ont fabriquées ou sur des travaux qu'elles ont exécutés sur des bâtiments ou des terrains.

   Il faut entendre par chiffre d'affaires:

   - la totalité des recettes provenant de livraisons de marchandises sur territoire suisse[2]);
   - la totalité des recettes provenant de travaux exécutés pour le compte de tiers sur des bâtiments ou des terrains[2]);
   - la valeur des marchandises que l'entreprise a fabriquées elle-même professionnellement mais qu'elle a affectées à un autre but que la revente ou l'emploi comme matières premières dans la fabrication professionnelle de marchandises ou l'exécution professionnelle de constructions (p. ex. pour la remise à titre gratuit, pour l'utilisation dans sa propre exploitation, pour la location);
   - la valeur des travaux exécutés professionnellement, pour son propre compte, sur des bâtiments ou des terrains.

   Des marchandises sont fabriquées ou des constructions exécutées professionnellement lorsque l'entreprise a pour but de fabriquer des marchandises de ce genre ou d'exécuter des constructions de ce genre pour le compte d'autrui, d'en aliéner ou d'en donner à bail.

2. **Des entreprises faisant le commerce de marchandises et dont le chiffre d'affaires dépasse 35 000 francs au cours d'une année civile,** si

   - le chiffre d'affaires provenant de marchandises usagées (occasions, antiquités, etc.) dépasse 35 000 francs;
   - plus de la moitié porte sur des livraisons de marchandises que l'acquéreur destine à la revente ou à l'emploi comme matières premières dans la fabrication professionnelle de marchandises ou l'exécution professionnelle de constructions.

   Est réputé chiffre d'affaires la totalité des sommes encaissées en échange des livraisons de marchandises effectuées sur territoire suisse.

Quiconque a réalisé en 1972 les chiffres d'affaires prévus sous chiffre 1 ou 2 doit s'annoncer jusqu'au 15 janvier 1973. Si l'exploitation n'a pas duré pendant toute l'année 1972, le chiffre d'affaires effectivement réalisé doit être rapporté à l'année entière.

Si l'exploitation est à ses débuts, son propriétaire est réputé contribuable si on peut supposer que, rapporté à une année entière, le chiffre d'affaires justifie l'assujettissement.

3. **Des entreprises qui éditent professionnellement des livres et cela sans égard au montant et à la composition du chiffre d'affaires.**

   L'intéressée doit s'annoncer dans les 15 jours qui suivent le début de son activité en tant qu'éditeur.

   L'assujettissement ne subsiste que pendant la durée de cette activité.

4. **Des acquéreurs de produits naturels indigènes** qui,
   pendant un trimestre civil, acquièrent pour plus de 1000 francs de tels produits auprès de producteurs qui ne sont pas grossistes. Les intéressés doivent s'annoncer dans les 15 jours après l'expiration du trimestre civil au cours duquel les conditions susmentionnées ont été remplies.

   Par production naturelle indigène il faut entendre: l'agriculture et la sylviculture, la viticulture, l'horticulture, la pisciculture, la pêche, la chasse, l'extraction de minéraux et de métaux bruts, etc.

   Valent produits naturels, p. ex.

   - les fruits à distiller, l'eau de vie
   - le raisin pour la vinification, la vendange foulée
   - les jus de fruits, le moût frais ou fermenté, le vin
   - le bois sur pied, le bois de service (grumes, traverses, bois de râperie, perches et poteaux), l'écorce à tan, etc.
   - le gravier, le sable, la terre provenant de gravières, carrières, etc.

Renseignements et déclarations

Dans les cas de doute, des renseignements peuvent être demandés à:

Administration fédérale des contributions
Division de l'impôt sur le chiffre d'affaires
Effingerstrasse 27
3003 Berne

Téléphone: 031/61 44 05 ou 61 11 11

Les renseignements inexacts donnés par des tiers ne dispensent pas d'un assujettissement éventuel. – Au reste, la brochure «Impôt fédéral sur le chiffre d'affaires» contenant l'arrêté instituant cet impôt ainsi que les divers textes législatifs peut être obtenue à l'adresse ci-dessus.

La déclaration par laquelle on s'annonce doit également être adressée à l'administration précitée. Quiconque ne s'annonce pas ou s'annonce tardivement est passible de sanctions. En outre, l'impôt dû sur les chiffres d'affaires réalisés dès le début de l'assujetissement doit être acquitté même s'il ne peut plus être transféré.

Administration fédérale des contributions

---

[1]) Tombent aussi dans cette catégorie, les décorateurs, de même que les artistes peintres, les sculpteurs, les photographes professionnels, ainsi que toute autre personne exerçant une profession analogue.

[2]) Sont aussi à prendre en considération toutes les recettes provenant de mises à disposition de main-d'œuvre – avec ou sans machines – et de travaux (aussi en régie) exécutés sur des marchandises, des terrains ou des bâtiments. Ceci concerne avant tout les groupes de tâcherons, les entreprises de montage, les loueurs de machines avec personnel, les entreprises de travail temporaire et autres catégories d'entreprises analogues.

OFFRES D'EMPLOIS

Portescap

Service du Personnel

CH-2300 La Chaux-de-Fonds
165, rue Numa-Droz
Téléphone 039 21 11 41

Notre service informatique sera équipé d'un ordinateur IBM / 370-125 (128 K) sous DOS/VS fin 1973. Pour compléter l'équipe actuelle, nous cherchons un

opérateur / pupitreur

SUR ORDINATEUR

expérimenté, qui aura la possibilité, en cas de convenance d'accéder au poste de chef pupitreur sur modèle IBM / 370-125 sous DOS/VS.
Age idéal : de 25 à 30 ans,

et un

aide-opérateur / pupitreur

SUR ORDINATEUR

Ce poste conviendrait à jeune homme consciencieux, actif et dynamique. La formation de ce nouveau collaborateur sera assurée par des cours internes. Horaire variable.

Date d'entrée : immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, de copies de certificats, d'une photographie et de prétentions de salaire à PORTESCAP, service du personnel, Numa-Droz 165, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Société d'Apprêtage d'Or S.A.

La Chaux-de-Fonds

cherche :

étampeurs or-acier

et

personnel à former

pour ses ateliers de production.

Places stables et bien rémunérées.

Avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Se présenter au bureau, rue de la Loge 5 a, tél. (039) 22 10 23.

LONGINES

Nous engageons

personnel non qualifié

dont nous assurons la formation sur des travaux variés, soit en fabrication, soit en terminaison, soit dans notre secteur contrôle.

Les offres de services ou demandes de renseignements sont à adresser à

Compagnie des Montres LONGINES
Francillon S. A.
Service du Personnel - Tél. (039) 41 24 22
2610 SAINT-IMIER

LONGINES

GIRARD-PERREGAUX

MONTRES DE QUALITÉ DEPUIS 1791

engage

un horloger complet EHS

capable de s'occuper d'un groupe de visiteurs.

un remonteur qualifié

pour des travaux de visitage.

S'adresser à :
GIRARD-PERREGAUX S. A.
Place Girardet 1
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 68 22

La Fabrique
Daniel BOURQUIN - NARDAC S. A.

cherche

concierge

A PLEIN TEMPS

Entrée immédiate ou à convenir.

Se présenter : **RUE DE LA CÔTE 20**
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 27 53

ENTREPRISE DE LA CHAUX-DE-FONDS
cherche pour son service de ventes à l'étranger

employée de bureau

pour la facturation et les formalités d'exportation. Contacts avec les transitaires. Activité variée et indépendante demandant initiative et précision.
Langue allemande indispensable.
Date d'entrée tout de suite ou à convenir.
Ecrire sous chiffre RF 29134 au bureau de L'Impartial.

CABLES CORTAILLOD

cherche pour son bureau d'études

constructeur de machines

Nous demandons :
- Formation ETS ou de dessinateur-constructeur
- Quelques années d'expérience
- Capacité d'adaptation à des travaux divers
- Age : 25 à 35 ans.

Travail :
- Elaboration de projets
- Planification de nouvelles installations
- Modernisation de nouvelles installations
- Modernisation d'équipements
- Développement de certains appareils de câblerie.

Nous offrons :
- Travail varié et intéressant
- Horaire variable
- Prestations sociales modernes
- Rétribution en fonction des exigences.

Faire offres écrites à :

Câbles Electriques, 2016 Cortaillod, ou prendre contact téléphoniquement (038) 42 12 42, interne 226, dès 3.1.73.

CABLES CORTAILLOD

LE LOCLE Feuille d'Avis des Montagnes LE LOCLE

Entre Monts et Communal

De la pive du Jura à la gravure horlogère

Au cours des derniers dix jours fériés, les frères Hirt, graveurs sur mouvements d'horlogerie, ont activement procédé au déménagement de leur atelier qui se trouve désormais dans les anciens locaux de la confiserie Descombes, rue de la Gare 14. En fait il ne s'agit pas seulement d'un déménagement, mais plutôt de l'agrandissement de l'entreprise familiale qui se trouvait un peu à l'étroit dans ses locaux précédents.

On se souvient que l'immeuble Gare 14 avait été occupé depuis près d'un siècle par trois générations des confiseurs Bersot, jusqu'en 1966 où l'affaire fut louée à la famille Descombes. Celle-ci exploita le commerce, réputé pour ses fameuses pives du Jura, jusqu'en avril 1972, époque à laquelle toute activité cessa dans le magasin et le laboratoire devenus vétustes.

C'est vers le 15 décembre dernier que les choses se précipitèrent. Les frères Hirt en mal d'espace devant un programme de fabrication qui s'annonçait assez dense pour l'année nouvelle, s'enquirent des possibilités d'utilisation de l'immeuble précité, immeuble qu'ils achetèrent quelques jours après à M. Bersot et qu'ils entreprirent aussitôt d'aménager au cours des jours fériés de fin d'année.

Constituée en société en nom collectif, l'entreprise familiale occupe actuellement près d'une dizaine d'ouvriers. L'atelier en question peut désormais envisager un développement de son activité dans des perspectives réjouissantes. (r)

Les Loclois ont franchi le seuil de l'an neuf en portant un toast à l'avenir

Mis à part la Noël, dont on a beaucoup parlé, on se demande comment la seconde mi-temps des fêtes de fin d'année s'est déroulée. Etait-elle dans la tradition d'une folle soirée de Saint-Sylvestre ? Marquait-elle une autre tendance ?

Il est nécessaire de répéter, en guise de préambule, que beaucoup d'entreprises faisaient le « pont » entre le 22 décembre et le 3 janvier et que cela ne pouvait qu'inciter une bonne partie de la population à émigrer vers l'Italie ou l'Espagne ou encore vers les stations de sports d'hiver, maigrement pourvues de neige.

DANS LES RESTAURANTS

L'occasion est belle pour le restaurateur d'inciter le client à s'offrir quelques extras pour changer de millésime. D'où un foisonnement de menus alléchants et de propositions séduisantes de céder aux tentations de la gastronomie. Pourquoi ne pas déboucher sur l'an nouveau, solidement armés d'un couteau et d'une fourchette ?

De ce côté-là, il semble qu'il y ait une légère récession. Certains restaurants ont fait le plein longtemps avant le dernier jour, mais d'autres n'ont pas enregistré la totalité de leurs espérances. Plusieurs restaurants ont carrément fermé boutique le jour « J » et quelques-uns ont mis les chaises sur les tables avant l'aube.

S'il semble que, de plus en plus, les familles veulent rôtir un « lapin-maison » ou « bichonner » un buffet froid passe-partout, il n'en demeure pas moins que le monde veut sortir pour boire à la santé de l'an nouveau et pour tourner la première valse d'une « cuvée » encore inconnue. Les restaurants ont accueilli beaucoup de monde et surtout une jeunesse qui voulait déguster jusqu'au bout les promesses d'une nuit libre.

POUR LA POLICE LOCLOISE

Une bonne nuit de Saint-Sylvestre, sans problèmes importants, sans rognes avinées et sans « super-cuites » désagréables. Une surveillance de loin, dans le cadre d'une routine élémentaire.

AU PETIT MATIN

L'heure de la soupe à l'oignon a été fidèle à sa réputation. Beaucoup de fatigue un peu ralentie par un potage bienfaisant. Et, quand on dit que manger la soupe à l'oignon, c'est se faire un fond : c'est une image. Manger la soupe à l'oignon, c'est se « matraquer » le métabolisme. Se mettre en condition pour dormir quelques heures, pour expulser quelques toxines et refaire « surface » en fin d'après-midi. La soupe à l'oignon, c'est une belle tradition. Ca vous « désembue » la cervelle et ça vous « resitue » l'estomac !

Au petit matin, au Locle, il n'y avait pas de « fédérales hurlantes » dans les rues. Une discrétion que pourrait envier Rio de Janeiro au lendemain du Carnaval.

A LA MAISON

Beaucoup de gens ont passé le cap fatidique à la maison. Nous le savons parce que nous avons interrogé des commerçants. Ceux-ci ont vendu le nec plus ultra de leurs produits, mieux qu'à l'ordinaire. De beaux morceaux chez le boucher et de bonnes bouteilles ailleurs. Un signe qui ne trompe pas.

Si nous parlions de très légère récession dans les restaurants, nous pourrions parler d'accentuation du phénomène : « Nouvel-an à la maison ». Encore s'agit-il des familles ou des groupes de familles qui ont tendance à se replier sur des traditions qui leur sont propres. Cette mode d'un repli par « tribu » n'est pas à négliger.

ÉMIGRATION ET SPORTS D'HIVER

Le fameux « pont » entre Noël et Nouvel-An incite les travailleurs étrangers à rejoindre leurs lieux d'origine. Pas tous ne s'y résolvent d'ailleurs. Mais Le Locle se dépeuple passablement à cause de cela.

Et puis, il y a les sports d'hiver. Une sorte de projection dans les stations à la mode. Cette année, ce n'était pas fameux. La neige est insensible aux prières des skieurs. Elle se retient de tomber pour faire plaisir aux indigènes et se fera envahissante quand on ne la voudra plus !

EN AVANT, TOUTE !

Puisque c'est aujourd'hui que nous entamons, prosaïquement, le « boulot » à fournir en 1973, c'est aussi aujourd'hui que nous donnons à nos illusions, des dimensions humaines.

Il y a plusieurs heures que nous avons digéré la côte de boeuf Wellington et bu le Calvados qui inspire. Nous avons revêtu la blouse de travail fraîchement repassée ou la salopette un peu raide. C'est : « parti mon kiki » pour : « jusqu'à Pâques » !

Malgré les promesses du Conseil fédéral qui mettent de l'amertume dans le whisky et dans l'apéro (45 pour cent d'augmentation), malgré les prédictions d'un grand freinage à l'inflation, nous allons nous envoyer cinquante-deux semaines pour boucler un circuit qui aboutira à un nouveau seuil d'an nouveau.

En avant, toute ! Avec un beau courage, une bonne espérance et.... des nerfs d'acier. Sûr qu'on boira le verre de l'amitié le 31 décembre 1973 !

Sadi LECOULTRE

Sur la pointe des pieds

C'est une bien étrange expérience que de parcourir la Suisse de bristrots en restaurants et d'estaminets en auberges. Une aventure qui laisse songeur. Autant par les décors proposés que par les prix pratiqués. Il n'y a pas d'agencements types qu'on pourrait voir à Rorschach ou à Carouge, ni de prix normalisés qu'on pourrait subir à Laufon ou à Bad-Ragaz. C'est véritablement la surprise, de cas en cas.

Dès lors, il n'est pas étonnant que les restaurateurs neuchâtelois et jurassiens soient décontenancés. Ils n'ont souvent pas les mêmes cahiers des charges, les mêmes motivations et les mêmes clientèles. Comment apparenter les habitués d'un « cani » d'un village du Val-de-Ruz à ceux, plus aléatoires, d'un buffet de gare ? Comment comparer les prestations d'un restaurateur de campagne qui boucle son café pour accueillir trente contemporaines à celles d'un cuisinier spécialisé qui travaille à la carte pour le client du moment ? Vraiment les restaurateurs se sont mis le « derrière » entre deux chaises et leurs affrontements risquent encore d'être pénibles.

Il faut tenter de se mettre à leur place avant de produire un acte d'accusation. Le métier qu'ils pratiquent a de gros inconvénients se rapportant à des horaires et du personnel et aussi à des habitudes collectives qui changent au gré de la TV et des replis dans des résidences secondaires. Les bistrotiers ne sont pas encore sortis de leur « auberge ».

Dans un restaurant de campagne du Jura, la famille tenancière a fermement décidé de pratiquer sa politique personnelle. Compte tenu de ses possibilités. Point de hausse préconisée, et pas de service compris, na ! Mais les collègues des hameaux voisins ne l'entendirent pas de cette oreille.

Ils se « pointèrent » dans la pinte et commandèrent un véritable assortiment de consommations. A la lecture des « tiquets », ils firent venir le patron et l'accueillirent froidement. Celui-ci considéra l'assemblée, relut les carrés de papier et leva les bras au ciel : « Je m'excuse, messieurs, j'ai compté, mais j'ai oublié de vous apporter les cigares ». Et le patron d'aller chercher le caisson mentionné. Vraiment, les bistrotiers ne sont pas encore sortis de leur « auberge » !

S. L.

MEMENTO

Le Locle

Le Perroquet : Bar-dancing.

Pharmacie d'office: Coopérative jusqu'à 21 h., ensuite tél. No 17 renseignera.

Permanence médicale : en l'absence du médecin traitant, tél. No 17 ou service d'urgence de l'hôpital, tél. (039) 31 52 52.

Permanence dentaire : tél. No 17 renseignera.

Œuf de Colomb ou facteur de renchérissement ?

La TVA au secours des finances fédérales

M. Celio et ses conseillers sont formels : la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) devra bientôt prendre le relais de l'impôt sur le chiffre d'affaires (ICHA), si l'on désire assainir les finances fédérales. C'est là une exigence de l'Etat moderne et a fort peu à voir avec l'intégration européenne. Si l'on réclame de l'Etat qu'il soit social, il faut aussi lui en donner les moyens. Certes, répondra-t-on peut-être, mais pour financer les nouvelles dépenses et compenser les pertes consécutives au démantèlement des barrières douanières, il suffit d'élever le taux des impôts déjà existants.

Cela n'est guère possible pour l'impôt fédéral direct, qui doit rester modeste si on ne veut pas porter atteinte à une matière imposable traditionnellement réservée aux cantons et aux communes. Cette objection n'existe pas en ce qui concerne l'ICHA, impôt à la consommation perçu actuellement auprès de 80.000 grossistes. Alors pourquoi introduire la TVA, dont la perception est plus compliquée, puisque 210.000 entreprises au moins y seraient soumises ?

Parce que l'ICHA a une qualité qui lui manque et un gros défaut. Rappelons ses principales caractéristiques : C'est un impôt qui intervient avant le stade du commerce de détail. Il est perçu auprès du fabricant et du grossiste dont le chiffre d'affaires est supérieur à 35.000 francs par an. Y sont soumis les chiffres d'affaires en marchandises livrées sur territoire suisse, l'importation de marchandises et l'acquisition de produits naturels indigènes. Il ne porte donc que sur les chiffres d'affaires en objets matériels. La transformation de marchandises en vertu d'un contrat d'entreprise ou leur incorporation pour l'exécution de constructions sont également considérées comme de tels chiffres d'affaires.

En revanche, les prestations de services, telles que par exemple l'activité exercée dans l'hôtellerie ou les transports, ou par les architectes, les avocats, les coiffeurs, etc., ne sont pas soumises à l'impôt, ni d'ailleurs une série importante de produits (aliments, médicaments, énergie, savons, journaux, etc.), la liste franche.

Ce système, nous allons le voir, est beaucoup plus rudimentaire que celui de la TVA. Il épargne plusieurs secteurs du circuit économique et son rendement en est amoindri d'autant. C'est là la qualité qui lui manque.

Concurrence faussée

Quant à son défaut majeur, c'est d'amener des distorsions dans la concurrence, qui sont d'autant plus grandes que le taux est élevé.

Un exemple : un fabricant de chaussures achète à un tanneur un lot de cuirs. En vertu du principe selon lequel les marchandises commerciales et les matières premières circulant entre grossistes sont franches d'impôt, il n'y aura pas d'ICHA à acquitter. Par contre, les machines qu'il aura achetées pour transformer son cuir en bottes ou en sandalettes sont imposables, les biens d'investissement et les moyens d'exploitation n'étant, eux, pas exonérés. Cela se traduira sur le prix des produits quittant l'usine, qui seront majorés d'autant. L'ICHA qui intervient à ce moment-là frappera le prix entier du produit, sans se soucier de la majoration due à la taxe perçue précédemment, la taxe dite occulte. En d'autres mots, il y a cumul d'impôts. En cas d'exportation, les autorités renonceront certes à frapper de l'ICHA les souliers, puisqu'il n'y a pas livraison sur sol suisse, mais elles ne tiendront pas compte de la « taxe occulte », ce qui défavorisera les produits suisses sur le marché étranger.

La position de notre fabricant sur le marché intérieur en pâtira aussi, puisque les chaussures étrangères provenant de pays qui ne connaissent pas notre système ne comportent aucune « taxe occulte ». De plus, face à des concurrents suisses qui ont fortement rationalisé et concentré leur production davantage que lui ne l'a fait, il sera également défavorisé, car la taxe occupera une plus grande part dans le prix de ses produits.

Enfin, l'ICHA permet de jouer sur les inégalités de son taux : 6 pour cent pour les livraisons en gros, 4 pour cent pour les livraisons de détail. Un grand détaillant qui peut vivre avec des marges de bénéfices réduites aura avantage à se faire inscrire comme grossiste, aux conditions prévues par la loi. Il jouira alors du taux réduit de 4 pour cent, qui sera appliqué à ses prix de détail. Si ces prix ne sont pas trop gonflés par le bénéfice, l'impôt dû sera inférieur à celui résultant du taux de 6 pour cent qui aurait normalement été appliqué lors de la vente par le grossiste à ce grand détaillant. Pareille possibilité n'existe pas pour le détaillant plus modeste.

La TVA, elle, est entièrement neutre du point de vue concurrentiel, tant sur le marché intérieur qu'extérieur. C'est un impôt qui frappe les chiffres d'affaires en biens matériels et autres prestations sur le marché intérieur, ainsi que les importations de biens. Tous les producteurs, commerçants et entreprises de services y sont assujettis, y compris les professions libérales. Il existe un seul taux (23 pour cent en France, 11 pour cent en Allemagne, 12 pour cent en Italie, 16 pour cent en Autriche, etc.), qui s'applique à tous les stades de production et de distribution, également à celui de la vente au détail.

A chaque stade, toutefois, l'assujetti est autorisé à déduire l'impôt acquitté par son prédécesseur. De plus, il pourra soustraire la taxe perçue sur les investissements (machines, bâtiments, etc.), dans la mesure où elle entre dans ses frais de production. Il n'y a donc pas de « taxe occulte » possible. L'assujetti ne paiera finalement d'impôt que sur la valeur qui est venue s'ajouter depuis le stade précédent et qui n'a pas encore été touchée, d'où le nom de taxe sur la valeur ajoutée.

L'addition des différentes fractions payées au fisc à tous les stades de production et de distribution équivaut toujours, en chiffres, au rendement obtenu si l'on appliquait le taux de la TVA au prix payé par le dernier consommateur. Contrairement à l'ICHA, la TVA est donc un véritable impôt sur la consommation. Elle est une charge unique, exactement proportionnelle au prix payé par le consommateur final.

La procédure de perception de la TVA, quant à elle, est plus coûteuse que celle de l'ICHA, en raison du nombre important des contribuables. C'est pourquoi on s'accorde à dire que le système de la TVA ne devrait être introduit que si on désire un taux d'impôt élevé, c'est-à-dire si le système de l'impôt sur les grossistes amène, du fait de l'élévation de taux, des perturbations trop importantes dans le jeu de la concurrence.

Dans un dossier consacré à la TVA, les « Informations fiscales » de la Commission intercantonale d'information fiscale citent un avis du professeur Neumark, qui propose pour l'impôt de consommation une part de 33 1/3 à 40 pour cent de l'ensemble des recettes fiscales. Actuellement, la part de l'ICHA se situe entre 10 et 11 pour cent. Une augmentation importante, lit-on, n'est guère concevable. Il faudrait soit limiter la généreuse liste franche — ce qui, politiquement, serait difficilement réalisable, — soit porter les taux de 4 à plus de 5 pour cent pour les livraisons du détail, et de 6 à plus de 7 1/2 pour cent pour les livraisons en gros. Mais alors les distorsions sur le plan de la concurrence, encore peu importantes aujourd'hui, s'aggraveraient sensiblement.

C'est la raison pour laquelle on se tourne, en Suisse, du côté de la TVA. Les premières études ont débuté cet été. Si tout marche comme prévu, un article constitutionnel sera soumis au peuple en 1975, et la nouvelle réglementation entrera en vigueur au plus tôt en 1978. A moins que, d'ici là, n'intervienne un arrêté fédéral urgent. Il est en effet des trous qu'on ne peut laisser longtemps béants. Quoi qu'il en soit, tout laisse entrevoir qu'on s'achemine vers une solution typiquement helvétique, où seront notamment exonérés les agriculteurs et les professions libérales.

Il reste toutefois une difficulté. En lui-même, le système de la TVA ne perturbe pas le niveau des prix. Mais évidemment, s'il est introduit dans le but d'assurer des recettes supplémentaires, il provoquera une hausse correspondante. En période d'inflation, cette hausse risque bien d'être plus que proportionnelle. Nombre de fabricants et de vendeurs profiteront de la forte demande, du climat euphorique, et ne se contenteront pas d'adapter leurs prix : ils les arrondiront. D'où une nouvelle flambée généralisée. C'est pourquoi, le moment utilisé pour le passage d'un impôt à un autre n'est pas sans importance.

En introduisant sa TVA en 1968, l'Allemagne fédérale avait une chance particulière : elle se trouvait en période de légère récession. Malheureusement, la Suisse ne pourra pas choisir le moment propice, car elle est sous la pression d'une caisse vide. Il reste donc seulement à espérer que le hasard fera bien les choses. Ou que ce seront les autorités qui les feront bien, en enrayant ce mal corrosif qu'est l'inflation.

Denis BARRELET

Billet des bords du Bied

Il faisait bon dans ce petit restaurant si sympathique des environs. Un petit bistrot qui a vu, certes, doubler son chiffre d'affaires depuis que les retraités sont si nombreux. Tant mieux pour le brave homme de patron et pour sa charmante femme. D'ailleurs, là, ce n'est pas le coup de fusil. On demeure dans les prix. Bref, ce ne sont pas des recettes que nous voulons parler, mais un tout petit peu des clients. A part moi, qui vient de temps à autre, faire une petite visite avec mon chien, il y a les... autres. Les habitués. De tout braves gens. Pas des poivrots, mais des gens qui viennent retrouver des amis ou faire une partie de cartes. Après avoir trimé pendant des années, c'est le temps des petites joies, des toutes petites joies. Pendant des années, alors que l'été, il faut se lever à l'aube, et l'hiver, quand le ciel est encore derrière Sommartel, ce n'est pas tous les jours rose. Surtout que ça dure longtemps. Le matin, courir au travail, après avoir avalé, debout, sa tasse de café, courir à l'usine, « on » a fait ça pendant plus de quarante ans. Ces dames, pour la plupart, pouvaient quitter le boulot à 11 heures, courir aux commissions, faire à manger, la vaisselle et cela en cinq-sept. Un véritable amusement ! On recommence l'après-midi et cela jusqu'au vendredi. On connaît la chanson. Il y a les gosses pour ceux qui en ont. Pas besoin de faire de dessin.

Et puis, un jour, c'est la grande vie.... les promenades au petit bistrot, les parties de yass.... et les racontars de ces dames quand ce ne sont pas les hommes qui s'en mêlent. L'autre jour, c'est Edgar qui a raconté. Paraît que tous les matins sa Juliette se lève à la même heure qu'autrefois. Elle « reste » sur le chemin de la boîte. Alors elle veut voir. Mais quoi? Ceux qui vont travailler. Comme j'vous dis... Parfaitement. Tous les matins, elle réveille l'Edgar : Viens-voir... « Elle » est de nouveau en retard. Voici le père Oscar, la mère Henriette. Tous ses anciens camarades de travail. Edgar, faut dire que ça l'énerve, surtout que lorsque les portes de l'usine sont bouclées, Juliette vient se réchauffer dans son lit... à lui. Et puis elle est toute gelée. Plus moyen de se rendormir.

Aussi, dans l'espoir de la corriger, Edgar a raconté ça aux copains. Dans le petit café là-haut. Juliette a souligné que ce « n'était pas tous les jours »... mais que ça lui fait tant plaisir de revoir ses compagnons de travail... ou de « chaîne » a dit Edgar en annonçant quatre as.

Jacques MONTERBAN

Togal dans 46 pays
Les comprimés Togal sont d'un prompt soulagement en cas de
Rhumatisme - Goutte - Sciatique
Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses
Togal vous libère de vos douleurs, un essai vous convaincra ! Prix Fr. 1.90 et 4.80
Comme friction, prenez le Liniment Togal très efficace. Dans toutes les pharm. et drogueries.

Chaque jeudi à Bienne, vente du soir jusqu'à 21 heures au „Paradis du Meuble"

1218-2-72

● Prix ● SUPERDISCOUNT très avantageux!

Pfister ameublements sa
votre ensemblier préféré, au choix le plus vaste et le plus avantageux

BIENNE Place du Marché-Neuf ✳ 8 étages d'exposition ✳ Le plus beau choix du Jura à des prix imbattables ✳ NEUCHATEL Terreaux 7

EDEN

Tél. 221853

DÈS CE SOIR à 20 h. 30
SAMEDI et DIMANCHE
2 MATINÉES à 14 h. 45 et 17 h. 30

L'ATTENTAT

Le film qui a déchaîné toute la presse internationale !

UNE RÉALISATION MARQUANTE DE LA SAISON

JEAN-LOUIS TRINTIGNANT - MICHEL PICCOLI - GIAN-MARIA VOLONTE
et JEAN SEBERG - MICHEL BOUQUET
PHILIPPE NOIRET - FRANÇOIS PÉRIER - ROY SCHEIDER
DANIEL IVERNEL - BRUNO CREMER
Un film de YVES BOISSET

Scénario original de BEN BARZMAN et BASILIO FRANCHINA
Adaptation et dialogues de JORGE SEMPRUN
Musique de ENNIO MORRICONE
Produit par YVON GUEZEL — Distribué par MAJESTIC FILMS SA

«L'ATTENTAT» c'est la reconstitution de l'affaire BEN BARKA

un sujet EXPLOSIF !

LE FILM PRINCIPAL COMMENCE DÈS LE DÉBUT DES REPRÉSENTATIONS

LOTERIE A NUMEROS SPORT-TOTO

Nouveau

Mises augmentées

Gains plus élevés!

Prospectus dans tous les dépôts

OFFRES D'EMPLOIS

LONGINES

Nous engageons pour notre département Promotion - Vente - Publicité

UNE SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE

Nous souhaitons engager une secrétaire qualifiée, maîtrisant parfaitement la langue française, de même que la sténo et la dactylographie.

Indépendamment des travaux de correspondance, cette collaboratrice sera chargée de tous les travaux de secrétariat tels que agenda des rendez-vous, organisation pratique et efficace requérant de l'initiative. Il s'agit d'un travail intéressant lié aux problèmes très variés et passionnants de la promotion des ventes, de la publicité et du produit.

Les offres de services ou demandes de renseignements sont à adresser à

Compagnie des Montres LONGINES
Francillon S. A.
Service du personnel - Tél. (039) 41 24 22

2610 Saint-Imier

OFFRES D'EMPLOIS

ALDUC S.A.

CADRANS MÉTAL

engage

chronométreur-analyseur

possédant quelques années d'expérience.

Nous offrons une activité s'étendant à 3 centres de production géographiquement différents, en collaboration avec la direction.

Connaissance de la qualification des emplois désirée.

La préférence sera donnée à personne dynamique, capable d'assumer des responsabilités comportant une large autonomie.

Veuillez adresser vos offres à :
ALDUC S. A., Stavay-Mollondin 17
2300 La Chaux-de-Fonds

GUILLOD GUNTHER SA
Manufacture de boîtes de montres
2300 La Chaux-de-Fonds
83, rue du Doubs — Tél. 039 22 47 82

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir

régleur

connaissant parfaitement les machines Ebosa

faiseur d'étampes

de boîtes de montres

acheveur

qualifié pour travail soigné.

Se présenter : Temple-Allemand 58.

FABRIQUE DE BOITES DE MONTRES
cherche pour son département mécanique, des

MÉCANICIENS FAISEUR D'ÉTAMPES

de première force pour la construction d'outillages complets d'étampes de boîtes de montres soignées. Avantages sociaux d'une entreprise jeune et dynamique.
Faire offre ou se présenter à
PROMETAL S. A., Morgarten 12
2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 26 95 55

FABRIQUE DE BOITES DE MONTRES OR DE LUXE
Atelier semi-artisanal, cherche

technicien boîtier

ou

tourneur

pouvant fonctionner comme

chef d'atelier

sachant prendre responsabilités et initiatives, et ayant connaissance complète de la boîte pour son département tournage et création.

Engagement immédiat ou à convenir.

Eventuellement logement à disposition.

Ecrire sous chiffre D 62878-18, Publicitas, 1211 Genève 3.

TISSOT

Le Locle - La Chaux-de-Fonds
Membre de la Société suisse pour l'industrie horlogère S. A.

Le développement de notre installation de traitement des données au moyen d'un ordinateur IBM 360-30-64K, système d'exploitation DOS,

offre des possibilités intéressantes pour un

opérateur

ayant si possible quelque expérience dans le domaine.

— Formation continue
— Horaires souples.

Nous sommes prêts à offrir une formation au candidat possédant les aptitudes nécessaires.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec la Direction du personnel de la FABRIQUE D'HORLOGERIE CHS TISSOT & FILS S. A., LE LOCLE — Tél. (039) 31 36 34.

PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS • PAYS NEUCHÂTELOIS

Sans faire grand bruit, les Neuchâtelois du bas ont franchi le cap entre 1972 et 1973

Un quinquagénaire, en ce deux janvier, remue son café d'un air pensif.

— Avez-vous passé un bon réveillon ?

— *Nous avons admirablement bien mangé, l'orchestre était excellent, les cotillons originaux comme le sont les chapeaux en papier et les serpentins, nous sommes rentrés lorsque l'année nouvelle était déjà âgée de quatre heures ; si nos estomacs étaient remplis, nos bourses ne l'étaient plus. Pourtant, nous devons avouer que ce « n'était pas ça ». Ne supporte-t-on plus les banquets qui s'étalent sur plusieurs heures ? Il faut pourtant attendre les douze coups de l'horloge et le service est établi dans ce sens dans les restaurants. Est-on blasé ? Non, vraiment, en toute franchise, je ne peux pas dire que nous nous sommes amusés. Nous étions pourtant quatre couples qui nous nous entendons extrêmement bien. Les sorties organisées dans le courant de l'année, à l'improviste souvent, sont mieux réussies...*

Un couple qui n'aura pas de soucis financiers : ils se serrent sur le banc du café pour économiser une place...

— *Le nouvel An ? C'était le plus beau de ma vie. Nous avons dansé toute la nuit. N'est-ce pas chéri ?*

Ah que c'est beau l'amour... Nous laissons les deux tourtereaux, qui totalisent au moins trente-six ans à eux deux, se lécher le museau. On se souhaite bonne année pendant tout le mois de janvier quand on s'aime... pour autant que le grand amour dure autant !

TROIS GÉNÉRATIONS : UN ENSEMBLE

Deux frères habitent le même immeuble. Décision avait été prise de laisser un appartement aux enfants qui organisaient eux-mêmes leur réveillon, le second logement étant à la disposition des aînés.

— *Les projets sont tombés à l'eau au bout de peu de temps, pour la simple raison que les trois générations se sont retrouvées ensemble, dans des farandoles, des jeux et des danses. Le fils, âgé de 16 ans, était très fier : sa grand-mère lui a appris à valser. Eh oui, cela existe encore les réunions familiales gaies et joyeuses !*

— *Nous avons passé une nuit formidable, nous dit un aîné. Nous avons déjà dû promettre à nos enfants de récidiver l'an prochain, mais sur une plus grande échelle. On compte inviter les amis « déhérités » qui doivent passer la soirée dans un banal établissement public.*

SEULE MAIS HEUREUSE

Elle est très âgée, elle a un peu de peine à marcher. Son appartement est douillet.

— *J'étais seule, mes enfants étant partis faire du ski à la montagne. J'ai donc invité une voisine, veuve comme moi. Nous avions préparé un bon petit repas dégusté avec une bouteille de vin, puis nous avons regardé le spectacle donné à la télévision. A minuit, j'ai eu le bonheur d'avoir un appel téléphonique de ma famille, n'est-ce pas merveilleux ? Oui, ce fut un bien beau Nouvel An.*

UNE CUITE FÉDÉRALE

— Ca n'a pas l'air d'aller bien fort ?

— *Oh là là ! Regardez ma chevelure abondante : tous les cheveux me font mal. Comment j'ai passé la dernière nuit de 1972 ? Aussi mal que les premières heures de 1973. Ma fiancée m'a lâché il y a deux mois, j'étais seul, je cafardais. J'ai rencontré des copains et on a vidé des bouteilles. Quel déluge ! On a même loupé minuit. Pour résumer cette folle nuit ? C'est facile : j'ai joué au fou et j'ai gagné... une gueule de bois carabinée. Heureusement qu'il n'y a qu'un Nouvel An par année...*

UNE VILLE DÉSERTE

D'après la brève enquête que nous avons menée, il semble que les clients ont été moins nombreux dans certains restaurants et cafés.

— *La télévision nous fait du tort, nous dit un restaurateur.*

— *Ce n'est pas cela, réplique un client. Je suis moi aussi resté à la maison ce soir-là. Pourquoi ? Parce que je ne supporte plus de passer trois ou quatre heures assis dans une salle, à attendre un défilé de plats plus ou moins bien préparés, à jeter des regards à l'horloge en souhaitant que minuit arrive très vite. Non, vraiment, les gens ne veulent plus s'amuser sur commande.*

Les rues étaient désertes du 31 décembre à 20 heures à l'heure de l'apéritif du lundi 1er janvier. Chacun était alors déjà bien ancré dans cette année 1973 que l'on souhaite heureuse et ensoleillée. (rws)

CORCELLES

Chute à scooter

Un scootériste de la localité, M. Frédéric Weber, 46 ans, a fait une chute avec son véhicule rue des Preels, sur une plaque de verglas. Il a été hospitalisé souffrant de blessures sur tout le corps et au visage.

SAINT-BLAISE

Violente embardée d'une voiture

Tôt hier matin, vers 1 h. 30, une voiture neuchâteloise circulant de St-Blaise en direction de Berne, à la hauteur de la fabrique Allegro, a percuté violemment la signalisation routière pour terminer sa course dans les barrières mises en place pour le chantier de la N5.

Les deux passagers du véhicule ont dû être hospitalisés. Il s'agit du conducteur M. Michel Hausmann, 18 ans, domicilié à Corcelles ainsi que de M. Jean-Louis Martin, 20 ans, demeurant à Corcelles également. Tous deux souffrent de blessures à la tête.

BEVAIX

Refus de priorité

Au cours de la nuit de Saint-Sylvestre, un automobiliste du Landeron, M. R. Pheulpin, est entré violemment en collision avec la voiture conduite par M. F. Robert, de Saint-Aubin, ensuite d'un refus de priorité, dans la localité. Le premier conducteur, blessé, a dû être hospitalisé.

Cambriolages en série

Plusieurs cambriolages ont été commis dans la nuit du 29 au 30 décembre, en ville. Un ou plusieurs malfaiteurs ont visité un garage du Clos-de-Serrières, où une cassette contenant quelque 50 fr. a été emportée. Dans le quartier de Saint-Nicolas, les bureaux d'une entreprise d'installations sanitaires ont également été visités. Dans ce cas, on n'a pas encore déterminé ce qui a pu être emporté.

A l'institution de Perce-Neige, une centaine de francs ont été volés. Au Contre des Loisirs, enfin, chemin de la Boine, un magnétophone d'une valeur de 400 fr. a été emporté.

A la fin du week-end, le 1er janvier, le commerce d'articles de photographie Uniphot, sis en face de la poste principale de la ville, a été cambriolé. Sous réserve d'inventaire, il a été établi qu'une somme d'environ 1300 fr. a été emportée.

Un bar assiégé

Dès une heure du matin, le 1er janvier, un bar de la rue des Moulins a été le théâtre d'une expédition de délinquants. Plusieurs jeux automatiques ont été fracturés et une somme d'environ 1000 francs a été soustraite, ainsi qu'une cassette métallique renfermant quelque argent.

Evadés appréhendés

Le 30 décembre, la police cantonale de la ville a procédé à l'arrestation de G. B., évadé d'un hôpital psychiatrique de la région, dès le 28 décembre. Pendant son escapade, il a commis des vols dans des appartements.

Le 31 décembre encore, tôt le matin, deux évadés de l'établissement de la Montagne de Diesse, G. C. et M. M. ont été appréhendés à la gare CFF de la ville. Ils ont immédiatement réintégré la maison d'éducation.

Contrôles des véhicules

Durant les mois d'octobre, novembre et décembre 1972, les agents de la gendarmerie neuchâteloise, ont procédé à divers endroits du canton, à une campagne concernant l'éclairage et l'état général des véhicules automobiles.

Sur 6014 véhicules contrôlés, 4808 ont été reconus en ordre ; 1206 n'étaient pas en parfait état ; 194 procès-verbaux de contravention ont été établis ; 171 ampoules ont été changées ; 34 véhicules ont été séquestrés, ou mis hors de circulation par les services spécialisés.

Chronique financière

Renouvellement de la convention collective dans l'industrie du papier

A la suite de longs pourparlers entre les partenaires sociaux, la convention collective de travail de l'industrie suisse de la cellulose et du papier a été renouvelée, avec entrée en vigueur le 1er janvier 1973 et pour une durée de trois ans. Cette nouvelle convention prévoit une diminution du temps de travail hebdomadaire de 46 à 45 heures. En outre, pour assurer une pleine compensation du renchérissement, les salaires de base, les suppléments pour travail en équipe et le travail du dimanche ont été augmentés. Il y a aussi des améliorations en ce qui concerne les vacances, les allocations de service militaire et les assurances sociales. Parmi les innovations les plus importantes, il faut mentionner la contribution mensuelle des travailleurs aux frais de conclusion et d'application de la convention collective, et de création d'un fonds pour la formation professionnelle, ainsi que la réglementation contractuelle de la participation aux décisions dans l'entreprise.

Le vignoble en ce début d'année

Le soleil, on le sait, a un faible pour les habitants du haut du canton auxquels il distribue ses chauds rayons presque toute l'année. La fin de l'année est la période des bonnes résolutions, on le sait. Même pour le soleil qui a daigné être impartial et venir montrer à ceux du bas qu'il se porte fort bien. Un tantinet flemmard, il a laissé de nouveau sa place au brouillard le 2 janvier. Mais le geste a été fait.

C'est ainsi que la terre s'est quelque peu réchauffée et que les nus échalas ont semblé moins tristes pendant quelques heures.

En promenade entre les ceps, c'est à tout le vignoble que nous avons souhaité une riche année. Egoïstement peut-être puisque nous profitons tous des bonnes récoltes !

Depuis très longtemps, les vignerons n'ont pu rentrer des vendanges et de qualité et de quantité. 1973 a débuté sous le signe du soleil, heureux présage. C'est donc à tous les vignerons que nous murmurons, pour ne pas réveiller les vignes qui dorment et reprennent des forces : heureuses vendanges !

(Photo Impar-rws)

MEMENTO

Neuchâtel

Pharmacie d'office : jusqu'à 23 heures, Armand, rue de l'Hôpital. Ensuite, tél. (038) 25 10 17.

Cinémas

Apollo : 14 h. 45, 20 h. 30, Frensy, 17 h. 30, La mélodie du bonheur.
Arcades : Les Charlots font l'Espagne.
Studio : L'apprentie sorcière.
Palace : 15 h., 20 h. 30, La Scoumoune.
Rex : 15 h., 20 h. 45, Moi une groupie.
Bio : 15 h., Tintin et le lac aux requins, 20 h. 45, Irma la douce.

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Dérapage près de Malvilliers

Un mort, trois blessés

Samedi à 13 h. 30, M. Marcel Zwahlen, 55 ans, monteur en chauffages, domicilié à La Chaux-de-Fonds, descendait la route de La Vue-des-Alpes au volant de son automobile. Il était accompagné de sa femme et de deux petits-enfants : Heinz, 11 ans et Frédéric, 5 ans. Peu après Malvilliers, à la hauteur du bois du Goulet, après avoir dépassé une voiture qui le précédait, il perdit la maîtrise de son véhicule qui dérapa sur la chaussée légèrement enneigée, sortit de la route à droite par rapport à son sens de marche puis heurta violemment un arbre et revint s'immobiliser sur la chaussée.

Blessés, les quatre occupants ont été transportés à l'hôpital de Landeyeux par l'ambulance du Val-de-Ruz. M. Marcel Zwahlen devait décéder en cours de route. Mme Metta Zwahlen souffre d'une commotion cérébrale ; les deux enfants de contusions multiples et de fractures. Le véhicule est démoli.

Le juge d'instruction Jean-Pierre Kureth et le commandant de la gendarmerie se sont rendus sur place lors du constat. (mo)

BOUDEVILLIERS

Contre un mur

Samedi, à 10 h. 25, M. C. A., de Fontaines, circulait au volant de son automobile , de son domicile en direction de Boudevilliers. Roulant à une vitesse inadaptée aux conditions de la route, il perdit la maîtrise de son véhicule qui dérapa et heurta l'angle d'un mur situé sur le bord droit de la chaussée par rapport à son sens de marche. Blessé, M. C. A. a été transporté à l'hôpital de Landeyeux par l'ambulance du Val-de-Ruz. Il a pu regagner son domicile après avoir reçu les premiers soins. Son véhicule est démoli.

DANS LE VAL-DE-TRAVERS

Après la fermeture de la boucherie de Noiraigue

Il y a un mois que s'est fermée la boucherie locale. La population continue d'être ravitaillée en viande par un enfant du village, qui avait déjà un débit et qui a augmenté le nombre des jours d'ouverture.

Mais la disparition d'un commerce s'inscrit dans les annales locales et il vaut la peine de sauver de l'oubli quelques dates.

Après l'époque agricole-artisanale où chaque famille du lieu avait son petit train de campagne et pourvoyait à ses besoins carnés et au moment où l'ouverture de trois fabriques de chaux et ciment attirait brusquement une nombreuse main-d'œuvre étrangère, Henri-François Gygi, né en 1839, s'installa comme boucher-charcutier au pied de La Clusette. Il construisit un abattoir privé et ouvrit tout d'abord son débit au rez-de-chaussée est de l'Hôtel de la Croix-Blanche, qu'avaient édifié ses parents. Marié, et à la tête d'une grande famille, il acheta en 1882 de Frédéric-Alexandre Jeannet-Roulet une maison à l'intersection des rues du Pont et du Moulin, qu'il agrandit au nord pour installer le débit et les locaux annexes.

Au début du siècle, son fils Henri reprit le commerce. La population dépassait mille habitants et un second boucher s'installa à la rue du Collège, ce qui amena la construction d'un abattoir communal sur la rive droite de l'Areuse. Le bâtiment, qui ne fut jamais rentable avait été désaffecté lors de la construction des abattoirs intercommunaux à Môtiers, et fut vendu à l'Etat avec les terrains prévus pour le centre d'instruction pour la défense civile.

En 1920, Henri Gygi, fils, partit pour la France avec sa famille et remit son commerce à un jeune boucher de Travers, Louis Ricca. Durant 33 ans, la famille Ricca exploita l'affaire que reprit en 1953 M. Georges Racine. C'est donc pendant 19 ans que celui-ci exerça sa profession dans la maison dont il avait fait l'acquisition et qu'il continue d'habiter avec sa famille.

Durant les nonante ans de son existence, l'ancienne boucherie du village n'a vu que trois familles s'y succéder.

(jy)

TRAVERS

Le week-end de l'an

Le pont de l'an a été beau et ensoleillé, peu enneigé, si bien que c'est sur la patinoire naturelle plutôt que sur les pentes que la jeunesse a pris ses ébats. Le temple communal a eu son éclairage indirect qui souligne la beauté de l'architecture du clocher. A l'intérieur, les cultes de Sylvestre et du matin de l'an ont été bien suivis. Les promeneurs ont été nombreux, la circulation intense et plusieurs établissements publics ont affiché complet, tant pour le réveillon que pour le dîner de l'an. Il n'y a pas eu de trains spéciaux, mais l'affluence a été normale sur les compositions à l'horaire. Les express de Paris ont été bien fréquentés dans les deux sens. Ce matin mercredi, tout a repris son cours normal à part les écoles, qui sont en vacances jusqu'au 8 janvier. (rt)

Carnet de deuil

COUVET. — On apprend avec regret la mort après une brève maladie de l'un des septuagénaires de la localité, M. Henri Cornuz, figure bien connue du village. Retraité de la Maison Dubied, où il fit une longue carrière, le défunt, homme paisible et bienveillant était le caissier diligent des contemporains de 1896.

LA VIE JURASSIENNE

MOUTIER

Rencontre annuelle de l'association bernoise des DAT

C'est à Moutier qu'a eu lieu la réunion de Noël des agents du dispensaire antialcoolique du canton de Berne. Une soixantaine de membres, avec leurs épouses, y prirent part et ont passé une journée des plus agréables. Elle commença par la visite de l'église de Notre-Dame de la Prévôté, puis celle de la collégiale Saint-Germain. M. Schaffter, président de paroisse et membre du DAT, apporta d'ailleurs un sympathique message aux participants, à l'église protestante.

Le repas de midi fut servi à l'Hôtel Suisse, et au cours du dîner, MM. Möckli, Geissbuhler, anciens conseillers d'Etat, Me Steullet, maire, M. Marcel Bindit, ancien préfet, et M. Trösch, président de l'association du dispensaire, prirent la parole. La rencontre a encore été rehaussée par les productions de jeunes musiciennes de la Prévôté. (kr)

Nomination

M. Walter Wirth, âgé de 27 ans, vient d'être nommé par la direction générale de la Banque cantonale de Berne, comme mandataire commercial. (kr)

Election d'un nouveau juge au Tribunal

La chancellerie d'Etat a fixé au dimanche 4 mars 1973 la date de l'élection d'un juge suppléant, à la suite du décès de M. William Gigon, voyer-chef, qui représentait le parti socialiste. (kr)

VICQUES

Noces d'or

M. et Mme François Prince-Scherrer ont fêté, l'avant-dernier jour de l'année 1972, leurs cinquante ans de mariage, en compagnie de leur famille. (fx)

Voir autres informations jurassiennes en page 9

La nouvelle machine à laver automatique qui sèche le linge.
La Bosch VT 590.

- Machine à laver automatique combinée avec un tumbler.
- 21 programmes entièrement automatiques.
- Système de séchage alternatif ménageant le linge.
- Programmes de lavage et de séchage adéquats pour n'importe quel genre de linge et de tissus.
- Peut se placer sans problèmes dans la cuisine ou la salle de bains.
- Prix recommandé Fr. 2998.–

BOSCH

Nous vous enverrons volontiers notre documentation sur la machine à laver automatique qui sèche le linge, Bosch VT 590.
Robert Bosch S.A., Rue de Lausanne 78, 1211 Genève
Nom IMP
Adresse
No postal / localité

PARTICULIER CHERCHE
À LOUER pour date à convenir

3, 4 ou 5 pièces

CONFORTABLES

dans immeuble ou villa

(La Chaux-de-Fonds)

Ecrire sous chiffre OB 29495 au bureau de L'Impartial.

À REMETTRE

À LA CHAUX-DE-FONDS

BON PETIT

CAFÉ-RESTAURANT

Chiffre d'affaires prouvé par fiduciaire. Paiement comptant.

Ecrire sous chiffre AE 29453 au bureau de L'Impartial.

PETITES ANNONCES
au tarif réduit de **35 ct.** le mot
(minimum dix mots)
à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

Chambres à louer

TOUT CONFORT, quartier des Forges. Tél. (039) 26 85 52.

INDÉPENDANTE, meublée, tout confort, au centre, libre tout de suite. Tél. (039) 22 65 61.

INDÉPENDANTE, à 2 lits, tout confort, libre tout de suite, quartier place du Marché. Tél. (039) 22 19 75.

A vendre

FRIGO, 125 litres, marque Frigidaire, à l'état de neuf. Tél. (039) 26 89 28 après 18 heures.

LE LOCLE

Chambres à louer

CHAMBRE tout confort avec cuisinette, bain, centre du Locle. Tél. (039) 31 12 01.

Si vous avez besoin d'un **prêt** — consultez-nous!

rapide — discret — avantageux

Je désire recevoir, sans engagement, votre documentation
Nom Imp
Rue
Localité

Banque Metro Zurich
Badenerstr. 141, 8026 Zurich, Tél. 01/39 71 11

OFFRES D'EMPLOIS

TISSOT

Le Locle - La Chaux-de-Fonds
Membre de la Société suisse pour l'industrie horlogère SA

cherche une

employée de bureau

pour son administration commerciale, son service après vente ou son bureau technique. Dans le cadre d'une petite équipe, il s'agit d'assumer de façon autonome différents travaux de bureau tels que correspondance, classement, contrôle et suivi des commandes, etc. Les connaissances suivantes sont nécessaires pour mener à bien ces diverses activités :

— dactylographie
— maîtrise du français et bonnes connaissances de l'allemand ou vice-versa
— pratique des travaux administratifs.

Horaire variable.
Horaire partiel possible.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec le Service du personnel de la Maison CHS TISSOT & FILS S. A., LE LOCLE
Tél. (039) 31 36 34

LONGINES

FABRIQUE DE BOÎTE ACIER

engage

POLISSEUR QUALIFIÉ

susceptible de seconder efficacement le chef de l'atelier

MÉCANICIEN EN ÉTAMPE

spécialisé sur la construction et l'entretien des étampes de boîtes

PERSONNEL SPÉCIALISÉ

spécialement sur les postes suivants :
— ÉTAMPAGE
— PRÉPARATION - POLISSAGE
— TOURNAGE (machine Güdel)
— LAPIDAGE
— CONTROLE FINAL - RHABILLAGE

Les offres de services sont à adresser à
Compagnie des Montres LONGINES
Francillon S. A.
Service du Personnel - Tél. (039) 41 24 22
2610 SAINT-IMIER

NOUS ENGAGEONS les collaborateurs suivants :

UN MÉCANICIEN DE PRÉCISION ou MICROMÉCANICIEN

MISSION :
— fabrication outillages taillage pignons
— mise en train de machines à tailler automatiques Wahli 90, 96 et Strausak 30.

UN CONDUCTEUR DE MACHINES À TAILLER automatiques.

MISSION :
— assurer de façon indépendante la marche de machines automatiques à tailler Wahli 90, 96 et Strausak 30

conviendrait à personne déjà formée ou pouvons assurer la formation.

UN MÉCANICIEN DE PRÉCISION

MISSION :
— seconder notre chef d'atelier pivotage en participant au réglage des machines
— fabrication d'outils et petite mécanique fine.

Discrétion assurée — Renseignements sans engagement.

Faire offres à **PIGNONS VORPE S. A., SOMBEVAL**
2605 SONCEBOZ, tél. (032) 97 18 23 - 24

COMMISSIONNAIRE

Jeune garçon est demandé entre les heures d'école. — S'adresser à la Cité du Livre, Léopold-Robert 41, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 48 75.

«L'IMPARTIAL» est lu partout et par tous

NOUS CHERCHONS

un outilleur

pour la distribution et l'entretien de l'outillage d'usine. — S'adresser à MARC SANDOZ, Stavay-Mollondin 25, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 15 02.

GIRARD-PERREGAUX

MONTRES DE QUALITÉ DEPUIS 1791

engage

jeune ingénieur-technicien en microtechnique ETS

s'intéressant aux micromoteurs et aux calibres à résonateurs à quartz, appréciant le travail dans le cadre d'une équipe de recherches.

employée de bureau de fabrication

ayant de l'initiative et appréciant les responsabilités. La connaissance de l'horlogerie est souhaitée, mais pas indispensable.

Adresser offres ou téléphoner à :

GIRARD-PERREGAUX S. A., Service du personnel
2301 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 68 22.

Le feuilleton illustré des enfants

Petzi, Riki et Pingo

par Wilhelm HANSEN

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL » 47

André FRAMBOIS

UN DROLE DE TÉMOIN

COLLECTION « ATMOSPHÈRE » EUREDIF

Tous droits réservés

Henri Maurin tenait déjà un papier enflammé au bout de ses doigts. Il était prêt à communiquer le feu à d'autres documents étalés sur une table, devant lui.

L'irruption des deux policiers lui arracha un juron. Il essaya d'abord de récupérer toutes les pièces compromettantes qui se trouvaient sur la table. Mais Delatour, plus rapide, l'écarta d'une bourrade.

Maurin eut alors un bref instant d'hésitation. Confus, déconcerté, il regarda les deux hommes en poussant un soupir de bœuf.

Déjà, le reste des policiers pénétrait dans la chambre. Ils furent bientôt cinq à lui faire face, seulement séparés de lui par la table massive où un morceau de papier achevait de se consumer.

L'aîné des Maurin comprit dès lors que tout était fini pour lui. Qu'il n'avait plus rien à espérer.

Ce qui se passa ensuite fut si rapide, si inattendu, que pas un seul des policiers n'eut le temps d'esquisser le moindre geste pour prévenir le drame.

Pivotant d'un bloc sur ses talons, Maurin se précipita vers une porte qui se trouvait derrière lui et qui devait donner dans une salle de bains. L'instant d'après, il disparaissait de nouveau dans cette pièce et refermait la porte derrière lui.

Les policiers se ressaisirent très vite, mais au moment où Delatour s'apprêtait à renouveler son opération bulldozer, la voix de l'autre arrêta son mouvement.

— N'essayez pas d'entrer tout de suite ! dit-il. Je suis armé. Si vous tentez d'enfoncer la porte, tant pis pour vous ! Je tire !

D'un geste, le commissaire Didier intima à son collègue l'ordre de s'arrêter.

Jacques Maurin et Luce Cortet venaient à leur tour de pénétrer dans la chambre. Ils avaient entendu les paroles de l'aîné.

— Oui, c'est vrai, fit le jeune homme. Il y a un revolver dans un tiroir de la salle de bains...

Instinctivement, tous les policiers s'écartèrent de la porte, à l'exception de Didier qui dit d'une voix calme :

— Ecoutez, Maurin, ne faites donc pas l'imbécile ! Avec un bon avocat, vous vous en tirerez ! Allez, sortez !...

Un long silence suivit ces paroles.

C'est le coup de feu qui le rompit. Un claquement sec, amplifié par les carrelages qui recouvraient les murs de la pièce voisine.

Il y eut une espèce de froissement derrière la porte, un choc sourd, puis de nouveau le silence.

Delatour interrogea son chef du regard. Celui-ci fit oui, en fermant les yeux. L'autre bondit et la porte céda sous le coup d'épaule avec une étonnante facilité.

Maurin était affalé entre la baignoire et un meuble métallique dont il avait ouvert un tiroir, sans doute pour prendre l'arme. Il s'était tiré une balle dans la bouche, de bas en haut.

Lorsque Didier se pencha sur lui, une minute plus tard, la bouche auréolée de pourpre, comme s'il avait une rose entre les dents...

CHAPITRE IX

Le commissaire Didier rassembla les documents épars sur la table, et s'installa dans un fauteuil pour les regarder plus à son aise.

Il s'agissait des négatifs et des tirages d'une trentaine de photographies, plus ou moins nettes, représentant une scène typique d'accident de la route.

La première vue montrait une voiture arrivant, tous feux allumés, sur une forme humaine allongée en travers de la chaussée. Mais ce cliché était très flou. D'autres photos étaient beaucoup plus nettes. Par exemple, celles qui représentaient un homme penché sur un corps inanimé. Puis une autre où l'on voyait le même personnage en train de transporter le blessé...

Sur les trente photos, il n'y en avait guère plus d'une demi-douzaine de bonnes. Les autres manquaient soit d'éclairage ou de mise au point.

Jean-Luc Berthelier, qui venait d'entrer dans la chambre, s'approcha du commissaire.

— A quelques minutes près, fit ce dernier, toutes ces preuves s'en allaient en fumée. Nous aurions eu bien du mal, ensuite, à prouver sa culpabilité...

— Heureusement qu'il n'avait pas non plus tenu sa promesse. S'il avait posté ces documents à mon adresse, ils ne seraient pas là pour l'accabler...

— Qui sait s'il tenait vraiment à vous rendre ces photos ?

Berthelier frissonna. Il n'était pas rasé depuis la veille. Ses vêtements étaient froissés et, comme on ne lui avait pas encore retiré les menottes, il avait l'aspect piteux d'un prévenu de droit commun après une nuit d'interrogatoire.

— Cet homme était un monstre, dit l'industriel. Il avait mis au point un plan démoniaque...

(A suivre)

Vers un tour du monde en bateau

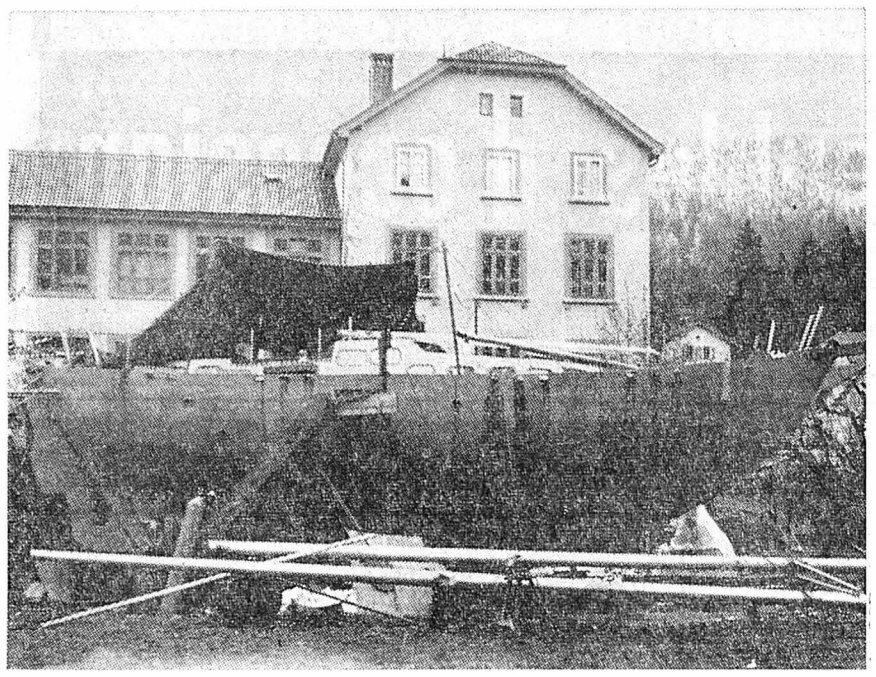

Ulrich Steiner, âgé de 25 ans, mécanicien domicilié à Cormoret, a construit dans son chantier naval de Cormoret, depuis 1968, le yacht de ses rêves. Il a consacré à ce bâtiment toutes ses heures de loisirs, ses vacances et... ses économies (coût du voilier, 40.5000 francs). Avec la fin de l'année, le voilier à deux mâts mesurant 11 m. 40 de longueur, 3 m. 98 de large, 3 m. 50 de haut, avec un tirant d'eau de 1 m. 68, un déplacement de 15 tonnes, mû par un moteur de 90 CV, est prêt. Il sera conduit par la route à Bâle où auront lieu les expertises, les derniers aménagements, et où le feu vert lui sera donné. Ulrich Steiner envisage d'effectuer le tour du monde qu'il pense boucler en six ans. De Bâle, il descendra en Hollande où il effectuera encore quelques travaux de finition ; puis, via Marseille, gagnera Gibraltar, les Canaries, le canal de Panama. Son désir serait de rester le plus longtemps possible dans le Pacifique.

(texte et photo sp)

BIENNE

Vingt-cinq ans au service des sous-officiers suisses

Entré en fonction le 1er janvier 1948, M. Rudolf Graf, secrétaire central de l'Association suisse des sous-officiers (ASSO), a fêté au début de cette année son 25e anniversaire de collaboration permanente au secrétariat qu'il dirige à Bienne. Ses camarades du comité central l'ont fêté lors d'une réception où le président, M. Marcello de Gottardi, l'a félicité et lui a remis quelques cadeaux. M. Graf, qui déploie une grande activité en faveur des sous-officiers suisses, est également conseiller municipal et président de la fanfare de la ville de Bienne. (sh)

Premier choc

La première collision de l'année est survenue à Nouvel-An, aux environs de 10 h. 30. Un automobiliste, qui regagnait alors son domicile et qui était pris de boisson, a heurté une autre voiture à la rue du Viaduc. Pas de blessé, mais des dégâts matériels pour 9000 francs. (fx)

TRAMELAN

Des flammes dans le camion des ordures ménagères

Vendredi dernier, alors qu'un important ramassage des ordures ménagères était organisé, il s'en est fallu d'un rien pour que ce dernier soit bien perturbé. En effet, un citoyen n'ayant pas assez pris de précautions aura vidé des cendres alors qu'elles n'étaient pas encore froides. C'est ainsi que peu à peu le feu se propagea dans le camion et son chauffeur n'eut que le temps de se rendre à la décharge afin de vider son véhicule alors qu'on apercevait déjà des flammes sortir de la benne. Une imprudence qui aurait pu coûter cher. (vu)

Toujours le verglas

Samedi matin, une automobiliste des Genevez descendait des Reussilles en direction de Tramelan. A l'entrée du village alors que la chaussée était très verglacée, l'automobiliste alla enfoncer une barrière avant de finir sa course contre un arbre. Par chance il n'y a pas de blessés graves puisque seule la conductrice dut être conduite chez le médecin avec une arcade sourcilière ouverte. Les deux autres occupants sortent indemnes de cet accident qui a pourtant causé pour environ 3500 fr. de dégâts. (vu)

Les Amis de la nature à la tâche

Il appartiendra à la Société des Amis de la nature de Tramelan d'organiser les prochains championnats romands de ski disputés dans le cadre de leur association. Cette manifestation sportive est prévue pour les 17 et 18 février et comprendra les disciplines suivantes : slalom géant, slalom spécial et course de fond. (vu)

Hôtel incendié près de Cerlier

Hier matin, vers 5 h. 15, un incendie s'est déclaré à Vinelz, près de Cerlier, à l'hôtel « Zum Stand », propriété de Mme veuve Heiniger. Le feu s'est déclaré dans le bar une demi-heure environ après le départ des derniers clients. Les pompiers de la localité, aidés de ceux de Cerlier, sont parvenus à circonscrire le sinistre, mais toute la toiture et le premier étage sont détruits. Les dégâts sont importants; ils varient toutefois entre 100.000 et 300.000 fr. selon les déclarations de la police et du tenancier. L'établissement avait été rénové il y a trois ans. La cause du sinistre n'est pas encore déterminée, mais il semble probable qu'elle soit due à une imprudence de fumeur, respectivement à des cendres déposées dans un sac inflammable. (fx)

Budget refusé à Cormoret

La dernière assemblée communale, présidée par M. Richard Liengme, s'est déroulée dans une atmosphère assez tendue. L'examen des comptes a engendré une longue discussion ; une fiduciaire a en effet été chargée de les achever. L'assemblée les a acceptés, sous réserve de pouvoir les comparer avec ceux de 1972, car un chevauchement semble exister avec ceux-ci.

Le budget de 1973, avec 402.882 fr. aux recettes, laissait prévoir un solde passif de plus de 17.500 fr., ceci malgré une augmentation de la quotité de 2,1 à 2,3, de la taxe immobilière de 1 à 1,2 pour mille, de la taxe personnelle et de celle pour les chiens.

Ce budget a été refusé par 43 voix contre 38. En revanche, la perception des impôts par tranches a été acceptée. L'assemblée a également décidé d'adhérer au plan d'aménagement régional.

L'assemblée, qui a duré très longtemps, s'est terminée par un hommage rendu par le président à M. Louis Blanc, maire sortant de charge, qui a œuvré pendant neuf ans au service de la commune. (fx)

A Saignelégier, 29 habitants de plus en 1972

D'après le recensement annuel effectué par le secrétariat communal, la population de la commune est en légère augmentation. En effet, il a été dénombré 29 personnes de plus en 72, contre une seulement en 1971. La population totale de la commune au 31 décembre 1972 s'élève à 1739 habitants, dont 1563 Suisses et 176 étrangers (environ 10 pour cent). Saignelégier compte environ 1259 ressortissants du canton (1199 en 71), 207 ressortissants d'autres cantons (226 en 71), 97 bourgeois (107 en 71), 77 Italiens (79), 37 Espagnols (36), 39 Français (43) et 23 personnes d'autres pays (20).

Sur les 1739 habitants, 1443 sont catholiques-romains, 285 protestants et 11 appartiennent à d'autres confessions ou ne sont pas rattachés à une Eglise.

Les 176 étrangers travaillent dans les secteurs suivants : 42 dans l'horlogerie, 32 dans l'hôtellerie et à l'hôpital, 17 dans le bâtiment, 14 dans le secteur hygiène et médecine, et 16 dans diverses branches.

En 1970, l'état-civil du chef-lieu a enregistré 27 naissances et 12 décès. Enfin, environ 30 saisonniers ont quitté le village le 16 décembre dernier et actuellement 45 frontaliers travaillent à Saignelégier. (y)

Patinage à l'étang de la Gruère

Alors que d'innombrables patineurs évoluent sur l'étang de La Gruère, le Conseil communal a tenu à rappeler qu'il déclinait toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient se produire. Des panneaux de mise en garde seront placés aux abords de l'étang. Ils ont pour but d'inciter chacun à être prudent, particulièrement en cas de radoux. (y)

Toujours les chiens errants

Le Conseil communal rappelle aux propriétaires de chiens qu'ils ont l'obligation de tenir leurs animaux en laisse. Le garde-chasse cantonal, M. Grosjean, se plaint des nombreux dégâts causés au gibier par des chiens errants. Il se réserve la possibilité d'abattre tout animal rôdant à l'extérieur du village. (y)

Nonagénaire

C'est à l'Hospice St-Joseph où elle séjourne depuis une année, que Mme Marguerite Grevy a fêté ses 90 ans, le jour de la Saint-Sylvestre. La vaillante nonagénaire jouit encore de toutes ses facultés et d'une bonne santé. Toutefois, elle est très handicapée par sa vue qui a bien baissé. Avant de se retirer à Saignelégier, Mme Grevy a vécu à La Chaux-de-Fonds. (y)

Intéressante conférence

Le comité de la Société jurassienne d'émulation, section des Franches-Montagnes a arrêté son programme d'activité pour cet hiver. Relevons principalement l'assemblée générale de la section le 3 mars prochain et une conférence qui aura pour thème «L'Extrême-Orient». Celle-ci qui avait été inscrite au programme d'activité culturelle du Haut-Plateau pour le mois de décembre a dû être reportée au vendredi 12 janvier 1972. En effet, le spécialiste de ce continent, le journaliste-écrivain Fernand Gigon, a été contraint de retarder son retour en Europe vu la brûlante actualité des événements d'Asie du Sud et de Saigon en particulier. Il s'agit là d'une date à retenir et d'un événement important qui devrait attirer l'attention de la population. (mj)

Une voiture s'écrase contre un arbre

Dimanche vers midi, une voiture française occupée par un couple de Strasbourg circulait du Bémont en direction de Saignelégier. Après avoir roulé sur un tronçon de route sèche, l'automobile arriva sur une plaque de neige à la hauteur de la patinoire. Le conducteur perdit la maîtrise de sa voiture, qui dérapa et alla se jeter contre un arbre. M. Gabriel Bouchet, âgé de 35 ans, et son épouse, ont été conduits à l'Hôpital de Saignelégier. Le conducteur a pu quitter l'établissement hier. Son épouse, qui a été blessée par sa ceinture de sécurité, souffre de contusions aux côtes et à la poitrine. Leur fillette, âgée de 3 ans, qui avait été éjectée au moment du choc, en fut quitte pour la peur. L'automobile, valant quelque 7000 francs, est démolie. (y)

A Tavannes, un jeune facteur tué par une voiture

Samedi matin, aux environs de 11 heures, M. Ulrich Amstutz, né en 1941, achevait sa dernière tournée de l'année dans le quartier ouest de la localité. Alors qu'il poussait sa charrette sur le trottoir se trouvant aux abords de la fabrique des panneaux-forts, à la sortie du village en direction de Pierre-Pertuis, une voiture conduite par M. Martial Lapaire, représentant à Péry, qui roulait à une allure modérée, a dérapé sur le verglas, a traversé la chaussée et a accroché le jeune facteur qui a été traîné sur une quinzaine de mètres. Le véhicule s'est arrêté, l'avant complètement enfoncé, contre un mur. M. Ulrich Amstutz, père de trois enfants de 6, 5 et 2 ans, devait succomber pendant son transfert à l'hôpital de Moutier. Quant au conducteur responsable, il a été hospitalisé avec une jambe cassée, après avoir dû être extrait de sa voiture où il était resté coincé.

La dure fatalité qui a frappé une famille très honorablement connue de la localité a été vivement ressentie par la population, qui appréciait l'entregent de la victime, en ce dernier jour de l'an. (fx)

Université populaire

Un cours d'histoire des châteaux du Jura, organisé par l'Université populaire par M. Luc Monnier, professeur à Bienne, sera donné à l'aula secondaire, durant 5 mercredis soirs de suite, dès le 17 janvier prochain. (ad)

Pas de chômage pour les TP de Tavannes

La direction d'Ebauches SA désirant dégager les abords de son complexe industriel et améliorer la visibilité sur le chemin qui mène à la route cantonale, demande l'autorisation de faire disparaître l'immeuble acquis récemment à Migros SA., sur parcelle No 271, tout en supprimant quelques arbres et la clôture bordant la partie nord de cette parcelle.

Décision a été prise au Conseil de compléter l'éclairage public sur la partie ouest de la rue des Prés, où de nouvelles constructions sont en train d'être terminées. Plusieurs petits permis de bâtir pour la construction de silos à fourrage à La Tanne et à Orange sont délivrés par l'autorité municipale, qui décide d'acquérir une petite parcelle de terrain, d'une surface de 75 mètres carrés, à la rue Prés-Bernard.

La demande de construction d'une étable à veaux est examinée et préavisée favorablement à l'intention de la préfecture.

Enfin, le conseil prend connaissance du projet de construction de la station d'épuration des eaux usées, qui sera implantée dans la région de Loveresse. Sur une dépense de 5 millions de fr., la part de Tavannes sera de 2.780.000 francs. (ad)

Exposition

Le Calvado a le plaisir de présenter quelques compositions en cuivre repoussé, dont l'auteur en est M. Walther, de Reconvilier. Très handicapé par un accident de voiture, M. Walther a trouvé un dérivatif qui est en même temps une réussite. (ad)

Pas de classe de perfectionnement ce printemps à Saint-Imier

Le Conseil municipal a tenu, peu avant Nouvel-An, sa dernière séance de l'année. Elle lui a permis, entre autres, de prendre congé officiellement de M. Jean Rossel, conseiller municipal démissionnaire pour raison de santé, et après une utile et féconde activité de deux ans seulement. Pendant cette trop brève période, M. Jean Rossel a fait de l'excellent travail ; il s'est fait apprécier pour les services rendus à la collectivité, qui lui gardera beaucoup de reconnaissance. Ses mérites ont été mis en évidence par le maire.

M. Francis Loetscher a également eu l'occasion de féliciter et remercier M. William Donzé, pour 25 années de bons et fidèles services, en qualité de magasinier aux Services techniques.

MM. Rossel et Donzé ont remercié pour les témoignages dont ils furent l'objet en cette fin d'année et auxquels nous nous permettons d'ajouter les nôtres.

Le Conseil a désigné un troisième dentiste scolaire, en la personne de M. Claude Faudino. Récemment installé à Saint-Imier, M. Faudino pourra exercer son art à l'école au même titre que ses collègues. L'exécutif local a décidé de ne pas ouvrir une classe de perfectionnement au printemps. Les inscriptions n'ont pas été jugées suffisantes. Une commission spéciale reprendra la question au printemps.

Par ailleurs, un rapport sur l'urgence de la mise à disposition de nouveaux locaux pour l'école professionnelle sera transmis à l'autorité cantonale avec recommandation. (ni)

Route des Pontins glissante Deux blessés

Samedi après-midi, vers 15 h. 30, un automobiliste de Brugg descendait la route des Pontins, à une allure modérée. Avant la sortie de la forêt, le véhicule commença à glisser puis, déporté sur la gauche, dévala le talus pour s'immobiliser contre un arbre. Deux personnes ont été blessées et ont subi une fracture d'épaule. Elles ont été hospitalisées à Saint-Imier. (ni)

PORRENTRUY

Au camping

Dans son bulletin traditionnel, la Société de développement et d'embellissement de Porrentruy indique que 2200 personnes ont séjourné durant la saison 1972 au camping de Porrentruy, soit 1315 adultes et 868 enfants. Ce sont les Hollandais, les Français, les Anglais et les Allemands qui fournissent les plus fort contingents. (r)

Augmentation de la solde

L'indemnité horaire des sapeurs - pompiers sera augmentée d'un franc dès l'an prochain ; les soldats recevront donc 6 francs, les sous-officiers 7 francs et les officiers 8 francs.

M. Willy Schaffter a été nommé lieutenant du corps. (r)

Présence de grèbes huppés

Des centaines de grèbes huppés, palmipèdes habitués des lacs suisses, ont été signalés à la fin de l'année dernière en Ajoie. Plus particulièrement dans la plaine de Courtedoux et la région de Bonfol, Alle et Cornol. La Société des sciences naturelles de Porrentruy a aussitôt organisé le sauvetage de ces oiseaux qui ont été ensuite relâchés dans des réserves établies sur le Doubs. Cette espèce est en effet protégée depuis 1967. (fx)

Carnet de deuil

SAIGNELEGIER. — Mme Dora Wattelet, âgée de 73 ans, est décédée à l'Hôpital St-Joseph où elle était soignée depuis quelques mois. En 1920, la défunte avait épousé M. Max Wattelet et lui avait donné deux enfants. Depuis 1925, elle était partiellement paralysée du côté droit. Avec courage, elle lutta contre son infirmité et trouva les ressources nécessaires pour assurer l'éducation de ses enfants.

C'est en 1953 que le couple vint vivre dans le foyer de sa fille, Mme Jean Miserez, à Saignelégier, qui entoura ses parents de soins attentifs. Mme Wattelet était veuve depuis cinq ans. (y)

PLAGNE

Chalets cambriolés

Durant les fêtes de fin d'année, deux chalets situés à la Montagne de Plagne, ont reçu la visite de cambrioleurs qui s'y sont introduits par effraction, causant des dégâts pour environ 200 francs. Ils ont emporté diverses marchandises représentant une valeur de 400 francs. (fx)

MALLERAY-BÉVILARD

Affaire de drogue

La police est parvenue à mettre un terme à une affaire de drogue qu'elle surveillait depuis quelque temps déjà et dans laquelle étaient impliqués une quinzaine de jeunes gens domiciliés dans les deux localités, la plupart encore en âge de scolarité. L'un d'eux se rendait à Bâle pour se ravitailler en haschisch. L'affaire est entre les mains de l'avocat des mineurs. (fx)

Prix d'abonnement

Franco pour la SUISSE		ÉTRANGER
1 an	Fr. 73.—	Selon les pays
6 mois	» 37.50	Se renseigner à
3 mois	» 19.25	notre administration.
1 mois	» 6.50	

Prix des annonces

La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura bernois	—.39	le mm.
Mortuaires	—.60	le mm.
Régie extra-régionale Annonces Suisse S. A. - ASSA		
Suisse	—.49	le mm.
Réclames	1.67	le mm.

(Minimum de 25 millimètres)

Compte de chèques postaux 23-325
La Chaux-de-Fonds

FIN DE SÉRIE

Nous cédons avantageusement certaines pièces d'exposition ainsi que quelques meubles présentant de légers défauts

Ded P. Guinand

Grande foire de meubles d'occasion

à des prix époustouflants (provenant de reprises)

Une des plus grandes surfaces d'ameublement de Suisse

LA CHAUX-DE-FONDS
Boulevard des Eplatures 44
A proximité de l'aérodrome
Grand parc privé
Tél. (039) 22 37 77

Prix MIGROS

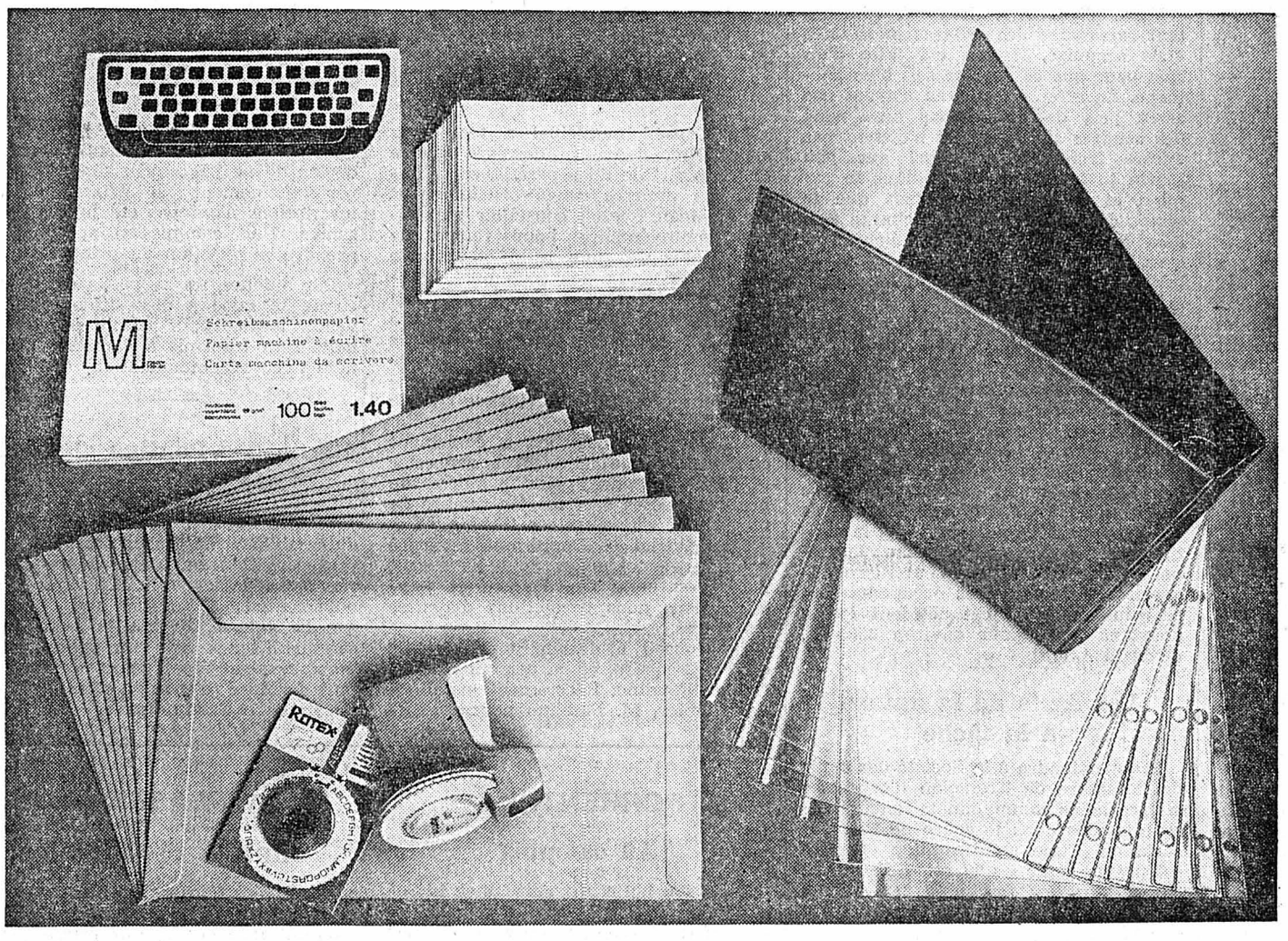

Papier machine à écrire, A4, bloc de 100 feuilles, superblanc, 65 g/m²
1.40

Appareil à étiqueter pour ruban de 9 mm, en rouge et jaune or
14.-

Classeur à poches transparentes, A4, avec mécanique à 4 anneaux
2.50

Enveloppes autocollantes, C6,
50 pièces **-.90**

Enveloppes banque jaune, C4,
10 pièces **1.-**

Ruban à marquer 9mm, rouge, noir ou bleu, rouleau de 3 m
1.80

Chemises en plastique pour classeurs, transparentes,
6 pièces **1.50**

MARCHÉS MIGROS

OFFRES D'EMPLOIS

Société d'Apprêtage d'Or S.A.

La Chaux-de-Fonds

cherche pour son département outillage

mécaniciens faiseurs d'étampes de boîtes

Places stables et bien rémunérées.

Ecrire ou se présenter au bureau, rue de la Loge 5 a, tél. (039) 22 10 23.

Manufacture d'horlogerie RAYVILLE S.A.
Montres BLANCPAIN
2613 Villeret

En vue de compléter notre effectif, nous désirons engager pour tout de suite ou date à convenir :

EMPLOYÉ (E) DE FABRICATION

Le poste englobe les activités administratives en relation directe avec notre département ébauches. La variété des tâches, ainsi qu'une large indépendance, sont les caractéristiques dominantes de la fonction.

Une mise au courant très complète est assurée.

Les personnes en possession de bonnes notions administratives et capables d'initiative sont invitées à prendre contact avec nous au No de téléphone (039) 41 20 32, ou adresser leurs offres détaillées à Direction Manufacture d'Horlogerie Rayville S. A., Montres Blancpain, 2613 Villeret.

Membre de la Société suisse pour l'Industrie Horlogère S. A.

LOTERIE ROMANDE

plus que 3 jours!

à Pully

L'ACTUALITÉ SUISSE

Série d'augmentations pour la nouvelle année

Mais à part ça, Madame la marquise...

Avec le Nouvel-An, les Suisses ont fait connaissance d'une série d'« ajustements » de prix qui, en portant une nouvelle atteinte à l'image de la Confédération, havre de stabilité économique pourrait, dès le premier mois de 1973, faire franchir au taux d'inflation le record enregistré en octobre avec 7,3 pour cent.

Le vin a subi des augmentations pouvant aller jusqu'à 20 pour cent, les cigarettes de huit pour cent environ, la viande de quatre pour cent environ, l'affranchissement des lettres intérieures de 50 pour cent et le tarif de parking de 100 pour cent au minimum.

La Fédération des cafés, restaurants et hôtels a « recommandé » un relèvement de neuf pour cent des prix à compter du 1er janvier. Mais les clients n'ont pas eu nécessairement à attendre cette date. Dans de nombreux restaurants, le dîner de réveillon, pour Noël, avait déjà augmenté de 20 pour cent environ par rapport à l'année précédente.

Et le réveillonneur rentrant chez lui en taxi — ils ont augmenté de 20 pour cent à Lausanne — a trouvé son journal du matin — 20 pour cent plus cher — annonçant, en gros titres, que le gouvernement avait décidé de relever, immédiatement, le prix des alcools. Ce relèvement est de plus de 20 pour cent sur une bouteille de cognac ou de whisky.

Et si, pour se détendre, il a voulu regarder la télé ou écouter la radio, les redevances ont augmenté respectivement de 43 et 50 pour cent.

Par contre, s'il préfère le plein air et qu'il ait voulu aller chasser, un permis lui coûte 60 pour cent de plus dans le giboyeux canton des Grisons.

MILLIONNAIRES, ATTENTION !

Si notre homme est millionnaire, il peut aussi commencer à s'inquiéter de ses impôts sur le revenu, qui augmenteront de plus de 100 pour cent dans le canton de Bâle, naguère paradis fiscal.

Et si, en colère, il déchire sa feuille d'impôts, il vaudra mieux qu'il la brûle au lieu de la jeter aux ordures. Même la taxe de ramassage des ordures, en effet, a augmenté de 50 pour cent dans de nombreuses collectivités.

Enfin, même s'il ne fume pas, s'il a un revenu moyen, s'il ne boit pas d'alcool et s'il mange chez lui, s'il n'aime pas la télévision mais pense que le lait est un liquide des plus sains et des plus reconstituants, il aura aussi des ennuis. Le lait aussi a augmenté. Mais l'augmentation est inférieure en moyenne, à trois ou quatre centimes. Et l'ennui vient de ce que les pièces d'un centime en cuivre se font de plus en plus rares.

FORTE AUGMENTATION DE LA VENTE DES ALCOOLS

La dernière augmentation des taxes sur l'alcool, à la fin de l'année 1969, fut suivie d'une baisse des ventes. Au cours de l'exercice 1971-72 cependant, une recrudescence considérable des ventes est apparue dans tous les secteurs. Les droits de monopole et de compensation, qui étaient de 88,3 millions de francs l'année précédente, ont passé cette année-là à 111,5 millions. Cette augmentation des ventes correspond évidemment à une forte augmentation de la consommation.

LES FEMMES ABSTINENTES: TRÈS RÉJOUIES

A l'annonce de cette décision, la présidente de la Ligue suisse des femmes abstinentes, Mme Annette Hoegger-Hotz, s'est déclarée « très réjouie »: « Nous soutenons toutes les mesures dans ce sens, il aurait même été possible de prévoir une augmentation qui dépasse les 45 pour cent décidés. »

LA PLUS GRANDE DÉCEPTION DE L'ANNÉE

Quant à M. René Christian Roth, président de la Société suisse des liquoristes, il a déclaré que « le conseiller fédéral Celio a de nouveau menti ». « En automne 1972, il affirmait, lors d'une interview à la télévision, que ces charges ne seraient pas modifiées. Il existait des obligations avec les Etats de l'AELE qui devaient être respectées. » M. Roth a indiqué en conclusion que l'augmentation était attendue, mais que les 45 pour cent sont largement au-dessus des prévisions: «Cette mesure fédérale est pour moi la plus grande déception de l'année qui commence.»

PETITE RÉDUCTION SUR L'ESSENCE

La taxe de la Carbura, société qui finance le stockage obligatoire des carburants par les importateurs, sera réduite d'un centime dès le 1er janvier 1973. Dans un communiqué, l'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) recommande à ses membres de faire bénéficier le consommateur de cette baisse dès que possible, c'est-à-dire dès que les stocks d'essence, sur lesquels l'ancienne taxe de la Carbura a été prélevée, seront vendus et que les fournisseurs auront réduit leur prix de livraison d'un centime. Selon le communiqué, cette réduction devrait déjà être appliquée aux colonnes d'essence dans le courant de janvier. (ats, ap)

A l'occasion de la nouvelle année

Le message de M. Bonvin

A l'occasion de la nouvelle année, M. Bonvin, président de la Confédération pour 1973, a prononcé une allocution dont voici l'essentiel :

« Dans la vie de chacun, il y a des tournants qui marquent un changement d'époque, une autre orientation ou, aussi, un nouveau départ. Le passage d'une année à l'autre n'est pas forcément un événement aussi marquant. Pourtant, la fin d'une année et la venue de l'an nouveau est un moment qui doit inciter à la réflexion.

» A nous tous, l'année qui vient de s'écouler a apporté sa part de bonheur et sa part de chagrins. Nous avons certainement eu des heures claires et peut-être quelques succès sur le plan professionnel. Mais a qui donc les déceptions et les désillusions ont-elles été épargnées ? Quelle est donc la famille qui n'a pas été touchée par une cruelle épreuve ? En faisant en quelque sorte le bilan de nos joies et de nos peines au cours de l'an passé, nous en arrivons involontairement à interroger l'avenir. Aucun de nous n'a commencé la nouvelle année sans se demander plus ou moins ouvertement, peut-être avec quelque anxiété, ou au contraire avec espoir et confiance, ce que l'an prochain va nous apporter ?

» C'est dire que le premier jour de l'an est, que nous le voulions ou non, une journée de réflexion. Et ce qui est vrai pour les personnes et le cercle de la famille l'est aussi pour le gouvernement du pays. Au cours de l'an passé, les soucis et les difficultés ne lui ont pas été épargnés. Sans doute la Suisse n'a-t-elle pas été exposée à la menace d'un conflit armé. Mais nous sommes menacés par des forces spirituelles négatives plus dangereuses que celles qui peuvent tuer le corps, car elles peuvent détruire l'âme.

» En outre, les attaques que notre économie a subies ont été particulièrement dangereuses. C'est pourquoi le Conseil fédéral, toujours soucieux d'assurer son pain quotidien à chaque famille, a dû agir rapidement et avec résolution. En adoptant ses arrêtés visant à assurer la sauvegarde de la monnaie et, partant, à maintenir le pouvoir d'achat de nos salaires, il a montré clairement qu'il n'est pas disposé à laisser notre pays devenir le jouet d'une spéculation effrénée.

» C'est avec beaucoup de perspicacité que nous devrons, l'an prochain, nous attaquer aux effets pernicieux de la surchauffe économique...

» ... D'importantes décisions politiques devront être prises l'an prochain. Le Conseil fédéral ne vous appellera sans doute pas moins de quatre fois aux urnes. Je ne pense guère me tromper en partant de l'idée que, chaque fois que la controverse sera vive, la lutte restera loyale et aura lieu à visage découvert. Pour que non seulement la tolérance et la solidarité mais l'amitié, la paix et la justice puissent un jour régner en ce bas monde, il faut que ces vertus s'enracinent tout d'abord en chacun de nous, dans nos familles et dans la vie politique de chaque peuple. Pourquoi n'essaierions-nous pas, nous autres Suisses, d'être vraiment — et sans en tirer aucun orgueil — un exemple encore meilleur pour ceux que nous critiquons si volontiers et, parfois, avec trop de complaisance ?.. »

(ats)

Dans le canton de Fribourg

277 signatures manquaient

Sur les 6000 signatures requises, il n'en manquait que 277 pour que les trois demandes de référendum législatif tendant à ce que la loi sur les impôts cantonaux soit soumise au peuple doivent être acceptées par le Conseil d'Etat du canton de Fribourg. Ces demandes de référendum étaient l'initiative du Mouvement populaire des familles et des bourgeois de Fribourg et Bulle.

Affaire Pfuertner

Congé de trois mois

Le Conseil d'Etat fribourgeois a accordé un congé de trois mois au Père Stephanus Pfuertner, professeur ordinaire à la faculté de théologie de l'Université. Le professeur Pfuertner avait demandé ce congé en vue de créer des conditions favorables pour un dialogue avec la conférence des évêques suisses. (ats)

On roule moins vite sur les routes

Depuis le 1er janvier la vitesse sur les routes suisses est limitée à 100 kmh. Cette disposition s'applique aux routes, en dehors des agglomérations, mais pas aux autoroutes.

Les experts du gouvernement fédéral qui ont proposé cette limitation dans le cadre d'une expérience de trois ans, estiment que cela pourra réduire d'environ 15 à 20 pour cent le nombre des morts de la route, qui en 1971 avait été de 1773, et d'environ dix pour cent celui des blessés qui en 1971 avait atteint 37.177.

TRAFIC CALME

Le trafic a été très calme dans le pays, le premier jour de l'année 1973, aussi bien sur la route, le rail que dans les airs. Cela s'explique par le fait que le travail ne reprend qu'aujourd'hui.

En Suisse romande, la situation a été normale aussi bien sur les routes qu'à l'aéroport de Genève-Cointrin, et aucun accident grave n'est à signaler. Le trafic normal à faibli également en Suisse alémanique. La région de Bâle a cependant vu passer de nombreuses voitures de touristes allemands, français et suisses qui rentraient de vacances passées à la montagne. La circulation était faible au Tessin aussi où il a plu presque toute la journée. Une exception cependant, les Grisons, où le trafic était assez intense. (ats, ap)

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
Direction générale: *Willy Gessler*
Rédacteur en chef responsable: *Gil Baillod*
Rédaction-Administr.: La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14 • Tél. 039/21 11 35 • Télex 35 251
Le Locle • Pont 8 • Téléphone 039/31 14 44

La Saint-Sylvestre 1972 à moins 565 mètres

Le groupe de spéléologues, qui était parti le 26 décembre pour effectuer une expédition dans la grotte du Baerenschacht, au-dessus de Beatenberg (BE), près du lac de Thoune, est parvenu, le matin de la Saint-Sylvestre, à descendre jusqu'à 565 mètres de profondeur, révélant ainsi la plus profonde grotte de Suisse connue jusqu'à ce jour.

La campagne « Baerenschacht 1972 » — une entreprise commune de la Société suisse pour la prospection des grottes, sections d'Interlaken et Berne — doit permettre de découvrir si le circuit d'eaux souterraines du Schragenfluh (Lucerne) au lac de Thoune est accessible à l'homme. (ats)

D'un bout à l'autre du pays

Maître-chanteur condamné à Bâle

Le Tribunal correctionnel de Bâle a condamné à deux ans de réclusion, pour tentative de chantage, un réfugié politique de Hongrie, âgé de 21 ans.

Le prévenu, qui avait demandé qu'on lui accorde le sursis, a interjeté recours.

Etant donné qu'il n'avait pas travaillé pendant près d'un mois, le recourant s'était trouvé dans une situation financière critique au cours de l'automne dernier. Pour se tirer d'affaire, il mit sur pied une tentative de chantage. Le 5 octobre, il lança un coup de téléphone au directeur d'un grand magasin, menaçant de faire sauter son bâtiment à la bombe si une somme de 100.000 francs ne lui était pas versée. Par des appels répétés, le maître-chanteur indiqua au directeur la manière, la date et l'endroit du dépôt de la rançon. Mais, travaillent de concert avec des techniciens des PTT, la police réussit à localiser la cabine téléphonique d'où provenaient les appels et à mettre la main sur le maître-chanteur. Il fut immédiatement incarcéré.

LES PREMIERS JUMEAUX

Le 1er janvier, à 11 heures du matin, une mère célibataire a donné naissance à deux jumeaux, dans une clinique de Locarno. Il est probable qu'il s'agisse des premiers jumeaux de 1973 en Suisse.

DEUX MORTS SUR UN PASSAGE A NIVEAU VALAISAN

Vendredi dernier, une auto conduite par M. Otto Zeiter, 38 ans, de Lalden (Haut-Valais), traversait un passage à niveau non gardé, près de Viège, lorsqu'elle fut happée par le train du Simplon. L'accident fit deux morts, soit le conducteur et son passager M. Peter Pfammatter, 34 ans, d'Eggerberg (Haut-Valais également).

IL GLISSE DANS UN PRÉCIPICE

Alors qu'il abattait du bois dans la région de l'alpage de Tunetsch, dans le Haut-Valais, M. Henri Ittig, 35 ans, de Moerel, glissa dans un précipice. Il fut tué sur le coup. M. Ittig était marié et père de famille.

LE RHONE EMPOISONNÉ

Hier soir, la police cantonale, à Sion, signalait qu'un empoisonnement du Rhône venait de se produire entre Gampel et La Souste. Une enquête a été ordonnée. Il semble que l'empoisonnement soit dû à des produits chimiques fortement nocifs.

UN CHAHUT DÉGÉNÈRE A VERBIER

Une centaine de jeunes ont provoqué dans la station de Verbier le matin du Nouvel-An un vacarme qui dégénéra rapidement en scandale. Plusieurs véhicules ont été arrêtés par ces jeunes qui insultèrent les conducteurs et endommagèrent dans certains cas les carrosseries. Un véritable feu de « premier août » fut allumé sur une place à l'aide de cageots, cartons et journaux. Le trafic a été perturbé durant plus d'une heure en plein centre de la station.

ACCIDENT MORTEL EN GARE DE GENÈVE

Un voyageur qui se rendait en Valais, dimanche après-midi, a sauté sur le marche-pied d'un wagon d'un convoi qui s'ébranlait, à la gare de Cornavin, à Genève. Apparemment, il a alors tenté d'ouvrir la porte à fermeture automatique, mais sans succès. Le malheureux est tombé, a passé sous les roues du wagon et a été tué sur le coup. Son corps a été traîné sur 70 mètres environ. Il s'agit d'un Genevois, M. Guido Fenardi, âgé de 61 ans.

DEUX INCENDIES

Un incendie s'est déclaré, lundi, vers 07 h., dans un restaurant-chalet, à la rue des Aubépines, à Genève. En dépit de l'intervention rapide et massive des pompiers, le sinistre a entièrement détruit le chalet, qui était fermé, et dont les propriétaires sont en vacances. Les causes de l'incendie ne sont pas connues.

Un autre incendie s'est produit, hier vers 05 h., dans un immeuble, situé près du quai du Seujet, à Genève. 25 pompiers et quatre lances ont été engagés contre le sinistre. Tout le toit de l'immeuble a brûlé. Les dégâts d'eau sont importants. L'immeuble, qui n'abritait plus qu'un menuisier, était pratiquement voué à la démolition. Là aussi, les causes du sinistre sont inconnues.

PORTIER D'HOTEL INDÉLICAT A FRAUENFELD

Le portier d'un hôtel de Frauenfeld a profité de l'absence de son employeur pour pénétrer, le 1er janvier, entre 3 heures 30 et 9 heures du matin, dans le bureau de l'hôtel. Il découvrit la clef du coffre-fort qu'il ouvrit, et s'empara du contenu : 24.000 francs en espèce et 200 « Vreneli » en or. Avant de prendre la fuite, le portier réussit encore à subtiliser 15.000 francs que contenait la caisse enregistreuse du bureau.

GROS VOL DE MONTRES A LAUSANNE

Des inconnus se sont introduits par effraction, dans la nuit du 28 au 29 décembre, dans le centre d'expédition de la fabrique d'horlogerie Emile Juillard SA, au Chemin de Mornex, à Lausanne. Ils ont fait main basse sur environ dix mille montres, pour dames et hommes, avec mouvements, mais sans marque ainsi que sur une centaine de chronomètres. Le butin des cambrioleurs vaut 180.000 à 200.000 francs.

TROIS MORTS SUR UN PASSAGE A NIVEAU BERNOIS

Hier, vers 12 heures, sur un passage à niveau non gardé, près de Riedbach (BE), une automobile transportant trois femmes est entrée en collision avec l'omnibus Berne-Neuchâtel, et a été traînée sur une longueur de 300 mètres. Les trois passagères ont trouvé la mort.

DE NOMBREUSES TRUITES MEURENT DANS L'AAR

Dans la deuxième moitié du mois de décembre, de nombreuses truites ont contracté, dans l'Aar, à Berne, une nécrose dermatologique ulcéreuse et sont mortes quelques jours après. L'Association de pisciculture de Berne et des environs estime à 30 pour cent le taux de perte, et précise que la maladie a attaqué surtout les gros spécimen, mesurant parfois jusqu'à 70 centimètres de longueur. Ces cadavres de poissons ne sont pas comestibles et doivent être brûlés immédiatement.

A MÉZIÈRES : LAITIER ROBUSTE

Alors qu'il faisait une ronde vendredi soir dans ses dépôts, le laitier de Mézières (Glâne), fut attaqué par deux hommes. L'un d'eux lui asséna un coup sur la tête avec une perceuse électrique. Mais le laitier poursuivit la lutte et parvint à mettre ses agresseurs en fuite. Ayant reconnu l'un des deux hommes et relevé le numéro d'immatriculation de la voiture, le laitier donna immédiatement l'alarme. Arrêtés peu après, les deux hommes, deux Yougoslaves de 26 et 30 ans, ont été incarcérés à Romont.

ARRESTATION D'UNE BANDE DE MALFAITEURS A LUGANO

La police de Lugano a appréhendé six jeunes hommes, dont deux mineurs, tous originaires de la ville, auxquels on reproche de nombreux vols, pour un montant d'une centaine de milliers de francs environ, à Lugano et dans les environs.

Un industriel, qui s'était fait dérober un bracelet et quelque 40.000 francs, en argent et 10.000 francs en bijoux, a reconnu le bijou au bras d'une sommelière qui s'était étonnée de recevoir un pareil bracelet comme cadeau, et en avait informé la police.

Cette dernière est ainsi parvenue à mettre la main sur la bande de voleurs et à récupérer une somme de 27.000 francs dissimulée dans une cave de Lugano, ainsi que sur des objets volés, pour près de 100.000 francs.

VINGT PORCS PÉRISSENT DANS UN INCENDIE PRÈS DE LUCERNE

Un incendie a détruit dimanche une porcherie à Aesch (LU). Il n'a pas été possible de sauver 20 porcs. Les pompiers se sont bornés à protéger les immeubles voisins. Un fourneau à pétrole serait à l'origine du sinistre.

SIX KILOS DE «H» SAISIS A GENÈVE

Six kilos de haschich ont été découverts, dissimulés avec soin dans une voiture, par les douaniers du poste de Perly (GE). Les trois occupants du véhicule, de nationalité américaine, ont été arrêtés. (ats)

PRIX bon départ

Des prix plus éloquents que de grands slogans !

Des offres intéressantes qui vous feront réaliser de subtentielles économies.

Nous sommes particulièrement heureux de vous offrir des prix en harmonie avec votre budget... des articles de qualité, des articles qui plaisent, des articles Gonset, c'est tout dire. De bons achats, une sélection ordonnée et objective, nous permettent de serrer les prix au plus près et vous en faire profiter !

Achetez mieux. Choisissez maintenant. Faites des économies.

Gonset

Nos offres de janvier, un «bon départ» à ne pas manquer.

OFFRES D'EMPLOIS

TISSOT

Le Locle - La Chaux-de-Fonds
Membre de la Société suisse pour l'industrie horlogère S. A.

Pour compléter notre équipe, nous cherchons un

agent de méthodes

qui se verra confier des études concernant plus spécialement **l'assemblage et la terminaison des montres.**

Cette personne devrait avoir si possible quelque expérience dans ce domaine pour pouvoir travailler de façon indépendante, dans le cadre du bureau des méthodes.

Les personnes intéressées sont priées de prendre contact avec la Direction du personnel de la Fabrique d'Horlogerie CHS. TISSOT & FILS S. A., LE LOCLE - Tél. (039) 31 36 34.

Les futurs Grands Magasins

coop city

La Chaux-de-Fonds

engagent encore pour entrée en fonction en mars ou avril 1973 :

UN CHEF DE RAYON

pour son rayon ménage

Nous offrons à nos collaborateurs un travail intéressant dans un team agréable et des conditions de travail avantageuses (semaine de 5 jours, rabais sur les achats, etc.)

N'hésitez pas, téléphonez-nous pour prendre rendez-vous au (039) 23 26 12, interne 27 ou 31 ou adressez vos offres à COOP CITY, rue du Commerce 96, 2300 La Chaux-de-Fonds

COURS DU SOIR

FRANÇAIS
ALLEMAND
ANGLAIS
Sténographie
Comptabilité
Correspondance
Orthographe française

Leçons particulières sur demande

Bénédict

15, rue de la Serre Tél. 039/23 66 66

Secrétariat ouvert lundi et jeudi de 18 h. à 20 h.

ACHAT VENTE RESTAURATION de meubles anciens

Charles Parel

ÉBÉNISTERIE
Bel-Air 15, tél. 039/23 06 45-23 37 53

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE FILLE

22 ans, dynamique, école niveau secondaire, parlant allemand - français.
CHERCHE EMPLOI.
Faire offres sous chiffre JF 29474 au au bureau de L'Impartial.

Skieurs neuchâtelois en vedette

Durant les Fêtes de l'An, les skieurs neuchâtelois se sont mis en évidence, soit lors de courses de fond ou de ski alpin. Voici les principaux résultats enregistrés :

Double succès aux Monts-de-Riaz

C'est sur les Monts-de-Riaz que se disputait dimanche la deuxième épreuve de la semaine gruérienne de ski de fond, la course de relais. A la suite de la présence de plusieurs membres de l'équipe nationale, cette épreuve-reine du ski de fond était impatiemment attendue. Elle s'est disputée par un temps remarquable et en présence d'un nombreux public. Si les « nationaux» d'Obergoms l'ont emporté devant Im Fang, on soulignera le bon comportement des Bréviniers qui prennent la troisième place. Chez les dames, Chantal Buèche, de Chaumont, s'est imposée, tandis que Pierre-Eric Rey, des Cernets-Verrières, gagnait l'épreuve réservée aux OJ. Résultats :

RELAIS MESSIEURS. — 1. Obergoms I : 1 h. 43'43" (Hallenbarter 28'07" ; Edy Hauser 24'38", meilleur temps ; Uli Wenger 26' 09" ; H. Kreuzer 24'49").

2. Im Fang I : 1 h. 46'50" (J.-Cl. Schuwey 25'56" ; Beat Schuwey 28' 16" ; Alfons Schuwey 26'55" ; Louis Jaggi 25'43").

3. La Brévine I : 1 h. 47'16" (Ch. Benoît, J.-B. Huguenin, Frédy Nicolet, Claudy Rosat).

4. Les Diablerets : 1 h. 47' 17" (Hans Hafliger, Michel Borghi, Robert Wehren, Bernard Brandt).

5. Le Brassus : 1 h. 47'38" (Philippe Rochat, Jacques Berney, Michel Rochat, Mario Pesenti).

6. Plasselb I : 1 h. 47'52".

7. Garde-frontières : 1 h. 49'48" (Paul Jaggi, qui fit le parcours en 25'34").

Meilleur temps individuel : Edy Hauser, 24'38".

CATEGORIE DAMES (8 km.). — 1. Chantal Buèche (Chaumont) 33' 58" ; 2. Monique Gegenbach (Les Martinets) 38'10" ; 3. Christine Mœnad (Lausanne) 38'59".

V,LKreu 35D(H.B 2iDy vbg v b be

CATEGORIE OJ (4 km.). — 1. Pierre-Eric Rey (1957, Cernets) 18' 06" ; 2. Oliver Fatton (1957, Chaumont) 18'55" ; 3. Jean-Luc Bignens (Gimel) 19'27" ; 4. Dominique Beaud (1957, Albeuve) 19'28" ; **5. André Rey (1958, Cernets) 19'51".**

Toujours Chantal Buèche

Lors de la course de fond disputée lundi au Jaun, la Neuchâteloise Chantal Buèche a signé un nouveau succès. A relever également le brillant comportement du Sagnard Georges-André Ducommun, quatrième en catégorie élite. Résultats :

Fond 12 km. (210 concurrents). — 1. Hansuli Kreuzer (Obergoms) 42' 38" ; 2. Louis Jaggi (Im Fang) 43' 54" ; 3. Christian Pfeuti (Sangernboden) 44'08" ; **4. André Ducommun (La Sagne) 44'37" ;** 5. Paul Jaggi (garde-front.) 45'49". Edy Hauser a abandonné. — **Dames : 1. Chantal Buèche (Chaumont) 28'01". — Junior 5 : Francis Jacot (La Sagne).**

A une semaine des championnats jurassiens, le Sagnard Georges-André Ducommun est en forme.

Un Chaux-de-Fonnier gagne à Wengen

Le slalom de Wengen, qui réunissait 60 concurrents, s'est terminé par un succès du jeune Chaux-de-Fonnier Laurent Blum, qui s'est imposé très nettement. Résultats :

1. Laurent Blum (La Chaux-de-Fds) 46"8 ; 2. Walter Mathys (Burgistein) 48"8 ; 3. Kurt Mathys (Burgistein) 49"2. — **Dames :** 1. Monica Lengweiler (Beckenried) et Marianne Mathys (Burgistein) 53"6.

Places d'honneur pour les sauteurs loclois

Le concours de saut du Beatenberg a été remporté par Alfred Sooder, qui a pris le meilleur sur les Loclois José Wirth (2e) et Patrick Besançon (3e).

Premières épreuves de sauts à ski, peu favorables aux «olympiens»

Triomphe pour les Allemands de l'Est à Oberstdorf et Garmisch-Partenkirchen

Les quatrième et septième places pour les meilleurs Suisses

Première épreuve de l'édition 1972-73 de la tournée austro-allemande des quatre tremplins, le concours de saut d'Oberstdorf s'est terminé en apothéose pour les Allemands de l'Est qui ont réussi un triplé spectaculaire en prenant les trois premières places grâce à Rainer Schmidt, Hans-Georg Aschenbach et Henri Glass. Seuls le Suisse Hans Schmid (4e) et le meilleur Tchécoslovaque du moment, Rudolf Hoehnl (6e), ont pu faire échec à une totale domination des sauteurs germaniques qui placent cinq concurrents parmi les sept premiers dont le recordman du monde de vol à ski Manfred Wolf (5e) et Dieter Kamm (7e). Les Allemands de l'Est ont encore dominé le concours de Garmisch Partenkirchen, le deuxième comptant pour la tournée des quatre tremplins, comme ils l'avaient fait samedi à Oberstdorf. Déjà vainqueur de la première manche, Rainer Schmidt s'est imposé avec plus de six points d'avance sur son compatriote Dieter Kampf et plus de onze points sur le surprenant Tchécoslovaque Jaromis Lidak qui, en se glissant au troisième rang, a empêché les Allemands de l'Est de truster les cinq premières places du classement de cette épreuve.

Après deux manches, Rainer Schmidt possède une confortable avance sur son compatriote Hans-Georg Aschenbach (plus de 24 points). Dans ce classement général, Hans Schmid occupe la cinquième place derrière quatre Allemands de l'Est. Il n'a pu rééditer à Garmisch sa performance d'Oberstdorf (quatrième). Douzième, il a été devancé cette fois par Walter Steiner (septième). Le vice-champion olympique a cependant été beaucoup moins à l'aise que lors de l'entraînement de dimanche, au cours duquel il s'était montré le meilleur. Avec les Tchécoslovaques, les deux Suisses ont confirmé toutefois qu'ils étaient actuellement les rivaux les plus sérieux des Allemands de l'Est. Les Scandinaves comme les Japonais ont en effet continué de décevoir. Yukio Kasaya, qui avait dominé le concours l'an dernier, a été une fois de plus dépassé par les événements. Ses sauts étaient beaucoup trop courts pour lui permettre de prétendre à un classement honorable.

Echec à Steiner et Kasaya, à Oberstdorf

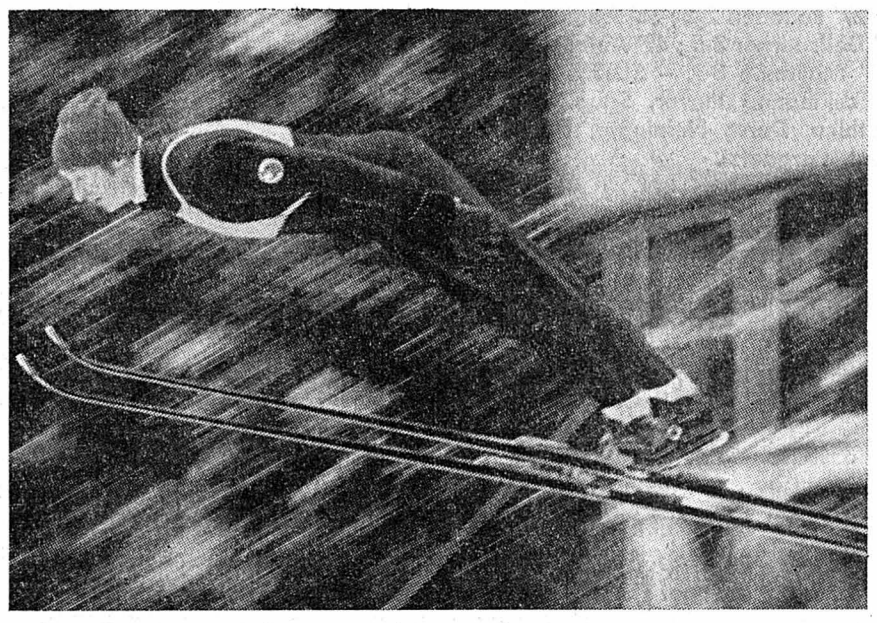

Hans Schmid a été le meilleur des représentants helvétiques à Oberstdorf. (photo Schneider)

Ce premier grand rendez-vous de la saison a clairement dévoilé les intentions des hommes de Dieter Neuendorf qui entendent revenir sans tarder au premier plan international. La plupart d'entre eux sont encore très jeunes et leur excellente performance d'ensemble a annoncé d'ores et déjà de belles promesses. Elle leur a permis de triompher logiquement au classement par équipes devant la formation helvétique. Celle-ci doit son second rang à la 18e place de Josef Zehnder qui a réussi deux bonds assez remarquables de 93 et 90 mètres. Walter Steiner pour sa part était bien parti. Mais le vice-champion olympique au grand tremplin ratait son deuxième saut et rétrogradait de la 6e à la 19e place.

L'exploit réussi par les Allemands de l'Est n'est pas une surprise. On les savait très forts cette saison. Par contre les contre-performances de nombreux favoris n'étaient pas prévues bien que les conditions d'entraînement n'aient pas été très favorables cet hiver. La principale déception est venue des Japonais qui avaient pourtant eu l'occasion de se préparer depuis vendredi sur un tremplin de 50 mètres. Champion olympique au petit tremplin à Sapporo, Yukio Kasaya, qui avait remporté trois des quatre concours de saut de la tournée l'an dernier, a du se contenter du 43e rang après être tombé lors de son deuxième saut. Il en est de même pour le Polonais Wojcieh Fortuna, médaille d'or au grand tremplin à Sapporo, qui termine à la 25e place.

Pourtant le tremplin de Schattenberg offrait aux concurrents la possibilité de se mettre en valeur avec des sauts qui devaient avoisiner les 110 mètres. Mais ils ne furent pas nombreux ceux qui dépassèrent la limite des 100 mètres : Schmidt, le vainqueur avec 102,5 et 105 mètres. Aschenbach (101,5 et 106 m.), Hans Schmid (101,5 m.), Henri Glass et Manfred Wolf (101 mètres).

Classement

1. Rainer Schmidt (All.-E) 237 points (102,5 m. et 105 m.) ; 2. Hans-Georg Aschenbach (All.-E) 233,5 (101,5 et 106) ; 3. Henri Glass (All.-E) 226,2 (99,5 et 101) ; 4. Hans Schmid (S) 220,3 (101,5 et 98) ; 5. Manfred Wolf (All.-E) 215,5 ; 6. Rudolf Hoehnl (Tch) 215 ; 7. Dieter Kamm (All.-E) 210,5 ; 8. Reinhold Bachler (Aut) 208,7 ; 9. Esko Rautionaho (Fin) 208,4 ; 10. Afred Grosche (All.-O) 205,4. — Puis : 18. Josef Zehnder (S) 195,7 (93 et 90) ; 19. Walter Steiner (S) 195,5 (97 et 98) ; 25. Wojciech Fortuna (Pol) 191,2 (87,6 et 98) ; 39. Eric Aubert (S) 173,1 (84 et 90) ; 43. Yukio Kasaya (Jap) 169,4 (95 et 91, chute) ; 66. Frédy Guignard (S) 150,7 (80 et 83) ; 72. Ernst Von Grunigen (S) 134,2 (77 et 76).

20.000 spectateurs à Garmisch

Ce deuxième concours de la tournée germano-autrichienne s'est disputé dans d'excellentes conditions, devant 20.000 spectateurs. Au terme de la première manche, les Allemands de l'Est occupaient les quatre premières places avec Schmidt (112,4), Wolf (111,9) Kamof (111,7) et Jochen Dannenberg (111,1). Plusieurs sauteurs conservaient cependant toutes leurs chances. C'est ainsi que Walter Steiner (89 mètres) occupait la sixième place avec un retard de 2,7 points seulement. Même Hans Schmid, quinzième avec un bond de 87,5 m., pouvait encore inquiéter les meilleurs, son retard n'étant que de 6,9 points. Dans la deuxième manche, la visibilité étant devenue moins bonne, aucun sauteur ne parvint à améliorer sa performance de la première manche, sauf le futur vainqueur, Rainer Schmidt qui, en plus de ses 91,5 m., obtint la meilleure note. Cette deuxième manche fut fatale au Norvégien Skarseth, cinquième à l'issue de la première manche, qui fut victime d'une chute. Walter Steiner dut cette fois se contenter de 85,5 m., ce qui ne lui fit cependant perdre qu'une place. Le héros de la seconde manche fut le Tchécoslovaque Jaromir Lidak qui, avec un bond de 90 mètres, se paya le luxe de passer de la dixième à la troisième place.

Classement

1. Rainer Schmidt (All.E) 229,1 (saut de 89,5 et 91,5). — 2. Dieter Kampf (All.E) 222,4 (89,0-89,0). — 3. Jaromir Lidak (Tch) 217,3 (89-90). — 4. Manfred Wolf (All.E) 216,8. — 5. Jochen Dannenberg (All.E) 215,0. — 6. Henry Glass (All.E) 214,6. — 7. Walter Steiner (S) 214,5 (89-85,5). — 8. Serge Butchkov (URSS) 212,7. — 9. Hiroshi Itakagi (Jap) 209,5. — 10. Wojciech Fortuna (Pol) 208,4. Puis : 12. Hans Schmid (S) 207,7 (87,5-85). 31. Josef Zehnder (S) 179,7 (85-82,5). 37. Ernst von Gruenigen (S) 184,3 (82,5-79). — 62. Ferdy Guignard (S) 179,6 (80,5-80,5). 63. Eric Aubert (S) 179,3 (79-82,5).

Classement général

Après deux concours : 1. Schmidt, 466,1 p. — 2. Aschenbach 441,5. — 3. Glass, 440,8. — 4. Kampf, 432,5. — 5. Wolf, 432,3. — **6. Schmid, 428,0.**— 7. Rudolf Hoehnl (Tch) 420,2. — 8. Rautiohano, 413,9. — **9. Steiner, 410,0.** — 10. Dannenberg 409,6.

Records d'abandons et de disqualifications à Maribor

Patricia Emonet (France) gagne

Le slalom spécial féminin de Coupe du monde de Maribor a donné lieu à une des plus importantes hécatombes de concurrentes de l'histoire du ski alpin. Sur les 72 skieuses en lice, quatorze seulement ont pu finalement être classées, parmi lesquelles une Japonaise et deux Yougoslaves qui ont concédé plus de quinze secondes à la gagnante, la jeune Française Patricia Emonet (16 ans).

Triomphe des jeunes

Disputé sur une piste artificielle, ce slalom spécial a été dominé par deux jeunes skieuses de 16 ans, Patricia Emonet et l'Allemande de l'Ouest Pamela Behr, qui s'était déjà signalée cette saison en s'imposant en Coupe du monde à Val d'Isère. Le triomphe de la jeune garde a été complété par la quatrième place de Hanni Wenzel, la skieuse du Liechtenstein, qui avait déjà terminé troisième à Saalbach. Pour les Autrichiennes, ce fut une véritable déroute. Seule Hélène Grasswander a réussi à se classer, et à la dixième place seulement, juste derrière la seule des Suissesses classées.

Classement

1. Patricia Emonet (Fr) 117"54 (62"86 + 54"68); 2. Pamela Behr (All) 117"62 (59"83 + 57"79) ; 3. Rosi Mittermaier (All) 118"42 (62"42 + 56"18) ; 4. Hanni Wenzel (Lie) 120"40 ; 5. Judy Crawford (Can) 120"80; 6. Christa Zechmeister (All) 120"88; 7. Fabienne Serrat (Fr) 122" 87; 8. Isabelle Mir (Fr) 124"57; **9. Rita Schnider (S) 124"98 (64"75 + 60"23)** ; 10. Hélène Grasswander (Aut) 126"18.

Décision du Comité olympique suisse

Non à Sion pour 1976, oui pour 1980

Le Conseil exécutif du Comité olympique suisse a décidé de ne pas soutenir la candidature de Sion à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 1976, en remplacement de Denver. Il reste par contre favorable à une candidature sédunoise à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 1980.

Le Conseil a publié le communiqué suivant à ce sujet :

« Le Conseil exécutif du Comité olympique suisse a examiné attentivement la situation crée par le désistement de Denver, ville chargée d'organiser les Jeux olympiques d'hiver de 1976. Il regrette que les circonstances qui ont entraîné ce retrait n'aient pas été connues du CIO lors du vote de 1970 à Amsterdam, car elles auraient été vraisemblablement de nature à modifier, en faveur de la ville de Sion, la décision du CIO.

L'intérêt et la sympathie qu'a rencontré, à Amsterdam, la candidature de Sion, intérêt et sympathie qui n'ont fait que grandir depuis lors, constitueraient sans nul doute une base favorable à la présentation d'une candidature suisse de remplacement pour 1976.

Le Conseil exécutif du COS, après avoir procédé aux consultations qui lui ont paru indispensables, a toutefois finalement renoncé à susciter une telle candidature.

Le Conseil exécutif du COS estime par contre que le problème d'une candidature suisse à l'organisation des Jeux olympiques d'hiver de 1980 reste totalement ouvert. D'importants travaux préparatoires ont déjà été menés à bien. Le Conseil exécutif va donc poursuivre ses démarches dans ce sens et il en rendra compte à l'assemblée générale du COS qui se réunira dans le courant du printemps 1973 ».

Sélectionnés suisses pour les épreuves de ski du début de l'année 1973

Pour les premières épreuves de l'année, la Fédération suisse de ski a sélectionné les skieuses et skieurs suivants :

ÉPREUVES DE COUPE DU MONDE DE GARMISCH (6-7 JANVIER, DEUX DESCENTES) : René Berthod, Roland Collombin, Michel Daetwyler, Bernhard Russi, Andreas Sprecher, Walter Tresch, Philippe Roux et Walter Vesti.

ÉPREUVES DE COUPE D'EUROPE DE KRANJSKA GORA (6-7 JANVIER) ET DE TARVISIO (10-11 JANVIER) : Eric Fleutry, Heini Hemmi, Josef Odermatt, Engelhard Pargaetzi, Adolf Roesti, Hans Zingre, Pablito Choffat, Jean-François Copt, Jean-Pierre Hefti, Ernst Good, Anian Jaeger et Hansjoerg Schmid.

ÉPREUVES DE COUPE D'EUROPE DE BERCHTESGADEN (13-14 JANVIER) : Josef Odermatt, Aloïs Fuchs, Ernst Good, Pierre Poncet, Rolf Fischer, Christian Sottaz, Kurt Geiger, Pierre-André Roduit, Anian Jaeger.

SEMAINE DE FOND DU TYROL DU SUD (7-11 JANVIER) : Albert Giger, Edi Hauser, Erwin Wallimann, Heinz Gaehler et Roberto Parogini.

MONOLIT A OSLO (7 JANVIER) : Alfred Kaelin, Werner Geeser ou Hansuli Kreuzer.

ÉPREUVES INTERNATIONALES NORDIQUES DE NEUKIRCH (6-7 JANVIER) : Albin Battista, Hans Arnold, Hans Muller, Mario Pesenti, Urs Bieri, Hansrudi Stampfli, Venanz Egger, Bertha Loetscher et Doris Petrig.

ÉPREUVES INTERNATIONALES NORDIQUES DE BOHING (YOU) (5-6 JANVIER) : Louis Jaggi, Franz Renggli, Christian Pfeuti et Kurt Loetscher.

ÉPREUVES INTERNATIONALES NORDIQUES DE LA FORÊT NOIRE (5-7 JANVIER) : Karl Lustenberger, Aloïs Oberholzer, Ernst Beetschen, Toni Schmid, Jean-Pierre Cornuz, Bruno Schoeni, Ernst Egloff, Hans Ammann, Fritz Oesch et Bruno Moesching.

Voir autres informations sportives en page 14

Surprise finale lors de la Coupe Spengler

Victoire de Slovan Bratislava

En remportant par 3-2 le tir de penalties qui a suivi la finale de la Coupe Spengler, Slovan Bratislava a remporté la 46e édition du tournoi grison. Il succède ainsi au palmarès au CSCA de Leningrad. Les organisateurs de cette Coupe Spengler se sont aperçus peu avant cette ultime rencontre que, en cas d'égalité de points entre deux équipes, il fallait procéder à un tir de penalties. Le goal-average, qui aurait été favorable à Torpedo Gorki, n'entre en ligne de compte que lorsque plus de deux équipes sont à égalité. On se demande ce qui se serait passé avec ce règlement bâtard au cas où les Finlandais de Tampere auraient terminé à égalité avec les Russes. Aurait-il fallu faire revenir les joueurs finnois pour procéder à un tir de penalties ? Il ne paraît pas, selon ce règlement vraiment particulièrement compliqué. Cette éventualité aurait également été prévue et alors la confrontation directe serait intervenue. Il n'en demeure pas moins que Slovan Bratislava a remporté cette Coupe Spengler.

Torpedo Gorki battu 5 à 2

Slovan Bratislava a créé une grosse surprise en remportant la 46e édition de la Coupe Spengler. En finale, les Tchécoslovaques ont en effet pris le meilleur sur le grand favori, Torpedo Gorki, par 5-2 (1-0, 2-2, 2-0)). A égalité de points, il fut procédé alors à un tir de pénalties qui tourna à l'avantage des Tchécoslovaques.

Sur l'ensemble du tournoi, on pensait en effet avant cette finale que les Soviétiques l'emporteraient sans gros problème. Mais au niveau des clubs comme sur le plan international, les affrontements entre joueurs russes et tchécoslovaques échappent à toute analyse habituelle. Une nouvelle preuve en a été administrée dimanche à Davos, où Slovan Bratislava, qui avait dû concéder le match nul à la Suisse et à Ilves Tampere, a remporté un succès net et incontestable.

Il faut dire que la tâche des joueurs soviétiques ne fut guère facilitée par l'hostilité du public. Jusqu'aux arbitres suisses Ehrensperger et Gerber qui s'efforcèrent toujours de ne pas mécontenter les 3500 spectateurs qui avaient pris fait et cause pour les Tchécoslovaques. Et en définitive, cette attitude fut regrettable pour Slovan Bratislava, qui avait indiscutablement les moyens, dans cette finale, de s'imposer.

Classement final

	J	G	N	P	Pt
1. Slovan Bratislava	4	2	2	0	6
2. Torpedo Gorki	4	3	0	1	6
3. Ilves Tampere	4	2	1	1	5
4. Suisse	4	1	1	2	3
5. Norvège	4	0	0	4	0

Suisse - Ilves Tampere 3-9

ARBITRES : MM. Grandberg et Karlsson. – MARQUEURS : 6' Makinen 0-1 ; 21' Leuenberger 1-1 ; 22' Mathieu 2-1 ; 27' Peltonen 2-2 ; 33' Ahokainen 2-3 ; 43' Peltonen 2-4 ; 44' Oksanen 2-5 ; 46' Dellsperger 3-5 ; 49' Ahlberg 3-6 ; 50' Hakanen 3-7 ; 56' Ahokainen 3-8 ; 59' Makanen 3-9. – SUISSE : Molina ; Henzen, Leuenberger ; Hofmann, Aeschlimann ; Furrer, Sgualdo ; Jenni, Wittwer, Piller (18' Dellsperger) ; Mathieu, Durst, Neininger, Dubois (22' Luthi) ; Chappot, Pargaetzi.

Un tiers-temps de trop

Pour l'équipe nationale suisse, la Coupe Spengler a duré vingt minutes de trop. Dans son dernier match disputé dans le cadre du tournoi grison, elle a en effet du s'incliner très nettement face aux Finlandais d'Ilves Tampere, sur le score de 9-3 (1-0, 2-2, 6-1). Mais, avant le début de la dernière période, la marque était encore de 3-2 seulement en faveur des Finnois. Las, la répétition des efforts fut fatale à des joueurs helvétiques fatigués, qui s'écroulèrent littéralement dans les dernières minutes.

Certes, l'équipe suisse ne pouvait guère prétendre inquiéter sérieusement des Finlandais nettement supérieurs. Pourtant, elle laissa une excellente impression en début de match, comme lors des précédentes rencontres disputées à Davos. A la 22e minute, la formation helvétique menait même à la marque (2-1) face à des Finlandais qui n'en revenaient pas. Las, à la 27e minute, une collision se produisit au centre de la patinoire entre Chappot et Sgualdo. Ilves Tampere profita de cet incident pour récupérer le puck et égaliser. Cette malchance coupa les jambes des Suisses.

Il faut quand même relever que, sur l'ensemble du match, Ilves Tampere a amplement mérité son succès. Le score est peut-être un peu trop sévère pour la Suisse. Mais contre des adversaires décidés et terriblement efficaces, le « trou » du dernier tiers-temps ne pardonna pas. Et la fête de tir commença pour les Finlandais, qui prirent en défaut l'infortuné Molina à six reprises en l'espace de 17 minutes...

Le gardien tessinois n'y pouvait pourtant rien. Si la défense helvétique a passé une mauvaise soirée, elle n'est pourtant pas seule responsable de cet échec. Fatigués, les attaquants n'ont guère apporté de soutien à des arrières souvent pris de vitesse. Mais il est inutile de chercher des responsabilités. Seule la fatigue a empêché la Suisse de réussir une sortie honorable.

Premier match de l'année 1973

SKODA PILZEN AUX MÉLÈZES FACE À LA CHAUX-DE-FONDS

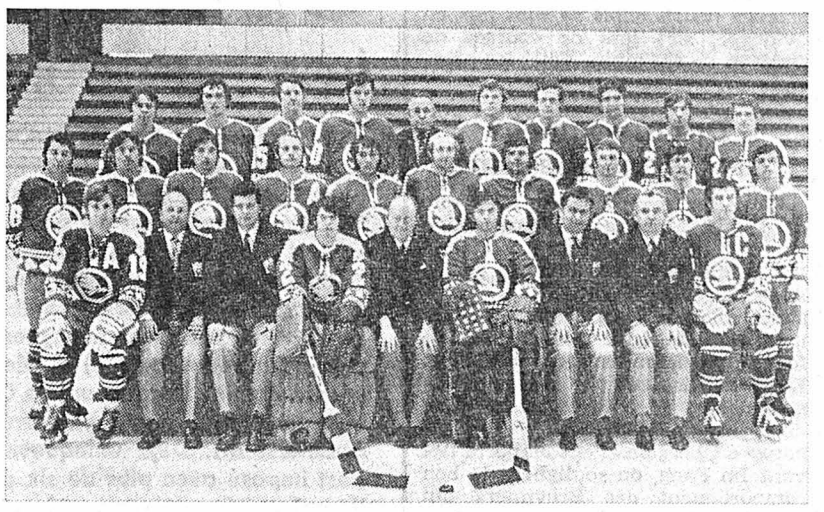

L'équipe tchécoslovaque avec ses dirigeants et remplaçants.

En ce début d'année, c'est une véritable aubaine qui est offerte aux fervents du hockey sur glace avec la venue des Tchécoslovaques de Skoda Pilzen. Cette formation de première division est une des meilleures du pays et elle sera en mesure de donner un reflet de ses capacités face aux champions suisses. Champions qui auront retrouvé pour cette occasion les joueurs ayant participé à la Coupe Spengler. C'est donc une formation chaux-de-fonnière au grand complet qui sera opposée à Skoda Pilzen, dont voici l'équipe: Hovora (Herzeg); Neubauer, Trachta; Valenta, Smid et Karjkl; Huml, Vrabec, Klapac; Rosicky, Sykora, Burda; Balun, Otte, Jonak; Stelsovsky, Ruprecht, Opacity. Un match à ne pas manquer, demain soir aux Mélèzes, à 20 h. 30.

René L'Eplattenier est décédé

En cette période de Nouvel An, une triste nouvelle nous parvenait, celle du décès, à l'âge de 50 ans, après une courte maladie, de M. René L'Eplattenier. Ce fervent du cyclisme, après avoir livré une belle carrière chez les amateurs, devait se consacrer à son sport favori, sous les couleurs des Francs-Coureurs de La Chaux-de-Fonds. Sous sa présidence, de nombreuses arrivées de grandes épreuves — dont le Tour de l'Avenir — ont été organisées, à La Chaux-de-Fonds. Organisateur né, René L'Eplattenier aura marqué d'une pierre blanche son passage au sein de cette société dont il était encore aujourd'hui, après son départ pour les Geneveys-sur-Coffrane, un membre écouté du comité. Tous les amis du cyclisme neuchâtelois conserveront de ce dirigeant dévoué à la cause de la « petite reine » un souvenir durable.

Pic.

Second tiers-temps fatal sur la patinoire de Wetzikon

Suisse - Pologne 2 à 5 (0-1, 0-3, 2-1)

3500 spectateurs, ARBITRES : MM. Grandberg et Karlsson (Su). – MARQUEURS : 19' Szeja 0-1 ; 22' Jaskierski 0-2 ; 23' Obloj 0-3 ; 33' Batkiewicz 0-4 ; 51' Jenni 1-4 ; 56' Kopcynski 1-5 ; 58' U. Luthi 2-5. – SUISSE : Molina ; Furrer, Sgualdo ; Aeschlimann, Hofmann ; Henzen, Leuenberger ; Dubois, Turler, Neininger ; Jenni, Chappot, Piller ; U. Luthi, Pargaetzi, Dellsperger. – POLOGNE : Kosyl ; Kopcynski, Potz ; Zurek, Czachowski ; Fryzlewicz, A. Slowakiewicz ; Szeja, Jaskierski, Bialynicki ; Obloj, Kacik, Tokarz ; J. Slowakiewicz, Batkiewicz, Chowaniec.

Impression mitigée

A Wetzikon, devant 3500 spectateurs, l'équipe nationale suisse a perdu le premier des deux matchs qui doivent l'opposer à la Pologne. Après avoir laissé une impression mitigée, la formation helvétique s'est inclinée sur le score de 2-5 (0-1, 0-3, 2-1) au terme d'une rencontre très disputée. Ce résultat peut toutefois être considéré comme honorable face à des adversaires qui évoluent tout de même dans le groupe A des championnats du monde et qui viennent de se distinguer au tournoi de Moscou où ils tinrent notamment en échec la Suède.

Les polonais ne se sont pas livrés à fond à Wetzikon. Ils n'en ont pas moins toujours eu le contrôle du jeu, comme prévu d'ailleurs. Même lors de l'ultime période, que la Suisse remporta par 2-1, les hockeyeurs de l'Est n'ont jamais été en danger. Assurés du succès, ils ont plutôt «levé le pied».

Turler en évidence

Il faut toutefois relever que la Suisse jouait à cette occasion son cinquième match en l'espace d'une semaine. C'est ainsi que plusieurs joueurs ont accusé une certaine fatigue à Wetzikon, notamment les défenseurs qui ont dû supporter une grande partie du match la pression de rivaux très bien organisés. Si le Polonais Tadeusz Obloj (22 ans) fut le meilleur homme sur la glace, Michel Turler se mit en évidence du côté suisse. Absent à la coupe Spengler, Le Chaux-de-Fonnier s'alignait avec des forces vives.

Par rapport à l'équipe qui avait pris part au tournoi Grison, Durst, Nando Mathieu et Wittwer étaient absents pour ce match. L'absence de Wittwer surtout se fit sentir, ses compères Henni et Piller n'ayant pas eu le même rendement avec Chappot au centre. En défense, la paire Henzen-Leuenberger tira son épingle du jeu. Elle ne concéda en effet pas le moindre but.

Sept buts en quelques lignes

Les premières minutes de la rencontre furent assez équilibrées. Malgré une légère domination polonaise, la défense helvétique tint bon jusqu'à la 19e minute, où l'ouverture du score survint grâce à une action de Sezja. La deuxième période débuta plus mal pour les Suisses. En l'espace de trois minutes, la marque passa à 0-3, ce tiers-temps se terminant avec un avantage de quatre buts pour les Polonais. A dix minutes de la fin, Jenni pouvait enfin concrétiser une chance helvétique et il réduisait la marque. Mais Kopcynski rétablissait l'écart à la 56e minute. Et peu avant le dernier coup de sifflet. Uli Luthi profitait d'une erreur de la défense polonaise pour sceller le score final à 2-5.

Turler a été le meilleur des Suisses. (bélino AP)

Cyclisme

Kurt Rub se retire

Le professionnel argovien Kurt Rub (26 ans) a décidé de cesser la compétition. Il a pris cette décision à la suite d'une offre intéressante qui lui a été faite dans le secteur privé. Professionnel durant quatre ans, Kurt Rub avait été champion suisse en 1970, année où il prit la 16e place du Tour de Suisse. Cette saison, il aurait dû défendre les couleurs du groupe sportif italien Zonca.

Boxe

Ohba conserve son titre

Malgré un départ fulgurant, le Thaïlandais Chartchai Chionoi n'est pas parvenu à mener à bien sa troisième tentative de s'approprier le titre mondial de la catégorie des poids mouche (version WBA). A Tokyo, il a en effet été battu par le tenant du titre, le Japonais Masao Ohba, par k.o. au douzième round d'un combat prévu en quinze reprises. Pourtant, Chionoi (30 ans) avait réussi à expédier au tapis, au premier round déjà, son jeune rival (23 ans). Mais le champion du monde parvint à redresser une situation fortement compromise, et il prit l'initiative du combat dès le début de la huitième reprise. Marchant sans cesse sur son challenger, Ohba put alors faire valoir ses qualités de frappeur et il mit un terme prématuré à ce combat, qui avait failli tourner à sa confusion dans les premiers rounds. Il signait ainsi sa seizième victoire avant la limite en 35 combats professionnels.

La «Corrida» de Sao Paulo à un Colombien

Le double champion olympique Lasse Viren au huitième rang !

Le Colombien Victor Mora a remporté facilement la 42e édition de la « Corrida » de la Saint-Sylvestre, à Sao Paulo. A l'arrivée, il comptait 42 secondes d'avance sur son principal rival, le Mexicain Mario Perez. Les deux Latino-Américains dominèrent la course de bout en bout et jamais les coureurs européens en lice ne furent en mesure de les inquiéter. C'est ainsi que le Finlandais Lasse Viren, double champion olympique, qui partait avec les faveurs de la cote après le forfait de l'Américain Frank Shorter, a dû se contenter de la huitième place.

SÉVÈRE DUEL

Un kilomètre après le départ, donné dans l'habituel concert de sirènes, Mora s'était déjà porté en tête avec, dans sa foulée, le Finlandais Pekka Paicarinta. Le Brésilien Dos Santos se mêlait un instant aux hommes de tête. Du peloton d'une quinzaine d'hommes, qui arrivait à une vingtaine de mètres, surgissait alors le Mexicain Mario Perez. D'une foulée rageuse, il prenait le commandement des opérations après deux kilomètres de course rondement menés. Son coup d'accélérateur dans la descente de la rue Libero Badaro creusait immédiatement l'écart et le petit peloton de tête éclatait. Seul Victor Mora parvenait à rester dans son sillage.

Courageux, David Black se lançait alors seul à la poursuite des fuyards. Durant quelques centaines de mètres, il semblait en mesure de combler son retard. C'est alors cependant que Victor Mora plaçait son attaque, presque au haut de la côte. Il avait remarqué que Perez souffrait dans son sillage. Mora, qui avait terminé deuxième l'an dernier, s'envolait littéralement vers un succès indiscutable. Derrière lui, Perez, en s'accrochant, parvenait à conserver la deuxième place. L'Anglais David Black devait être moins heureux. Pris d'un point au côté, il ne pouvait empêcher le Finlandais Pekka Paicarinta de le coiffer dans les derniers mètres.

RÉSULTATS

1. Victor Mora (Col) 23'24"2 ; 2. Mario Perez (Mex) 24'06"2 ; 3. Pekka Paicarinta (Fin) 24'17" ; 4. David Black (GB) 24'25"4 ; 5. Tapio Kantanen (Fin) 24'24"2 ; 6. Wim Polleunis (Be) 24'31" ; 7. Jack Bachelor (EU) 24'33" ; 8. Lasse Viren (Fin) 24'33"7 ; 9. Luis Haro (Mex) 24'49" ; 10. Manfred Letzerich (All.-O) 25'08" ; 11. Nicolae (Rou) 25'15" ; 12. Tuominen (Fin) 25'19".

Matchs amicaux

Koten - Equipe nationale de Norvège 0-4 (0-2, 0-1, 0-1) ; Sierre - Skoda Pilsen 1-10 (1-3, 0-2, 0-5) ; Fribourg - CP Berne 1-1 (1-1, 0-0, 0-0) ; Lugano - VSC Kosice (Tch) 3-10 (0-3, 0-3, 3-4) ; EV Zoug - Kloten 3-6 (1-2, 1-2, 1-2).

Voir autres informations sportives en page 18

Brangs+Heinrich AG. Zürich
Qualitätspapiere

Nous cherchons, pour notre rayon de Neuchâtel et du Jura bernois,

un représentant

âgé de 25 à 35 ans

Nous offrons :

— une situation stable
— un programme de vente étendu, s'adressant à toutes les industries
— une mise au courant approfondie.

Nous demandons :

— une formation commerciale
— connaissances d'allemand
— de l'initiative et le sens des responsabilités.

La candidature d'un employé de commerce ayant l'intention de se lancer dans le service externe est également bienvenue.

Nous attendons volontiers vos offres, avec curriculum vitae, photo et certificats, à l'adresse suivante :
BRANGS & HEINRICH S. A. Extension Suisse romande
Av. Floréal 11 - 1008 Prilly - Tél. (021) 25 32 12.

Brangs+Heinrich AG. Zürich

M. LEITENBERG

2300 La Chaux-de-Fonds
Rue du Grenier 14
Téléphone (039) 23 30 47

Meubles
Tapis
Rideaux
Ebénisterie
Tapisserie
Décoration

EXPOSITION SUR 4 ÉTAGES

Horlogerie-Bijouterie
VENTE - RÉPARATIONS
A. Vuilleumier
Représentant des montres
Rondine
Prix Elégance Qualité
Environ 200 modèles à disposition
Serre 3 Tél. (039) 23 20 54
Samedi : ouvert jusqu'à 12 heures

SOUDURE ÉLECTRIQUE
SOUDURE AUTOGÈNE
Postes de soudure pour :
— l'artisanat et la fabrication,
— bricoleurs et agriculteurs.
Pièces de rechange. - Equipements complets.
4 grandes marques en stock : CARBA, GLOOR, CONTINENTAL, MULLER.
Redresseurs, transformateurs, postes électrogènes.
Démonstrations et conseils :
CHAPUIS LE LOCLE
Girardet 45 Tél. (039) 31 14 62
Brasures et électrodes en stock.

Un manuscrit clair évite bien des erreurs !

Le programme 8-pistes stéréo de Sondyna comblera vos désirs

Skandia RS-83

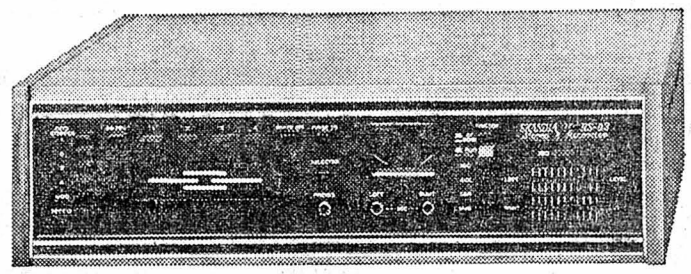

Enregistreur 8-pistes stéréo, reproduction par casque stéréo ou amplificateur séparé Bouton pour avance rapide, manipulation facile par boutons poussoirs Fr. 695.—

BON

Veuillez adresser ce bon à SONDYNA SA, Vogelsangstrasse 23, 8307 Effretikon
Vous recevrez gratuitement le catalogue complet en couleurs

Je m'intéresse au
☐ Programme stéréo 8 pistes
☐ Récepteur pour la télédiffusion
☐ Radio-recorder à cassettes
☐ Chaîne compacte radio-grammo-stéréo

Nom _____
Prénom _____
NPA/Localité _____

SONDYNA
double garantie
de qualité et de service
sondyna
TELEVISION STEREO RADIO

PEINTURES — SCULPTURES — BIJOUX
photos d'œuvres d'art
Les plus belles pièces de vos collections seront mises en valeur par des photos en noir ou en couleur exécutées par le
STUDIO PERRET
Rue Fritz-Courvoisier 11
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone (039) 23 47 84 - 22 43 13

DÉMÉNAGEMENTS
rapides
soignés
et avantageux
Tél. (039) 61 16 31

— « L'IMPARTIAL » est lu partout et par tous —

HELENA OSBORNE

DOUCE ARCADIE

EDITIONS DE TRÉVISE, PARIS
Droits réservés, Opera Mundi

Au-dessus des collines, de l'autre côté de la baie, le soleil venait brusquement de disparaître derrière un long nuage pourpre, et ses rayons, tels qu'on les représente sur des images saintes, formaient un éventail dans un ciel qui du bleu passait à l'orange. La baie était de pourpre et d'argent, chacune de ses vaguelettes crêtée de lumière. A leurs pieds, dans la plaine, les arbres qui avaient perdu toute couleur n'étaient plus que des tâches sombres se multipliant à l'infini.

— ...On peut, grâce à ces poteries, dater, à cinquante ou cent ans près, édifices et tombeaux. Mais Schliemann traitait ce qui aurait dû être une science exacte en véritable chasse au trésor, et, à part ses qualités de pionnier, il ne faut pas surestimer l'importance de ses travaux.

Là-dessus, il se tut. Et ce sera tout jusqu'à mercredi prochain, pensa Lydia qui dit à haute voix :

— Il faut absolument que je m'en aille. Que je retourne à Nauplie. — Il était cinq heures et demie à sa montre, il lui faudrait au moins une demi-heure de marche pour rentrer et le vent se faisait de plus en plus frais. — Merci de m'avoir parlé comme vous l'avez fait. Cela m'a... Beaucoup de ce que vous m'avez dit était nouveau pour moi, finit-elle par dire sans se compromettre.

— Oh ? Eh bien... au revoir. Vous avez une voiture.

C'était bien plus qu'une affirmation qu'une question.

— Non. Je rentrerai à pied... ou je ferai de l'auto-stop. Je suis venue en car.

— J'ai une Vespa, dit-il après un instant d'hésitation. Si ça ne vous fait rien de vous percher à l'arrière...

— Ce sera merveilleux !

Mais il continuait de la regarder comme conscient d'avoir quelque chose à ajouter.

— Je m'appelle Blunt. Marius Blunt. Ravi d'avoir fait votre connaissance.

Stanley et Livinstone se rencontrant dans le désert, pensa Lydia en lui serrant la main. Vive l'Angleterre ! Décidément, l'habit ne fait pas le moine.

CHAPITRE III

Il y a au moins ça pour lui, il ne conduit pas comme un prof, se dit Lydia tandis que Blunt se frayait un chemin entre les rails du tram, à l'entrée de la ville, sans ralentir.

— Où logez-vous ? lui cria-t-il par-dessus son épaule comme ils étaient un peu moins secoués.

— Au Bourtzi.

Ils passèrent à toute allure entre une double rangée de mimosas d'un jaune lumineux dans le crépuscule, débouchèrent sur la place et s'arrêtèrent devant le Belle France. Lydia se hâta de mettre pied à terre, sentant brusquement ce qu'il y avait de ridicule à tenir étroitement par la taille un garçon qu'elle connaissait à peine et qui ne lui plaisait pas spécialement.

— Et vous, c'est ici que vous logez ? demanda-t-elle pour dire quelque chose.

— Non, là-bas au coin. Au Roi Otto.

— Ah... Eh bien, merci beaucoup.

— Il n'y a pas de quoi... Si vous êtes encore ici pour quelques jours, nous pourrions... Cela vous plairait de visiter Epidaure ?

— C'est que... je suis ici avec quelqu'un.

— Oh, je vois, — et ce qu'il voyait était des plus évident.

— Non, non, fit Lydia sans réfléchir. Ce n'est pas ce que vous croyez. Je voyage avec une vieille dame.

— Ah... bon !

— Encore merci. Et au revoir.

— Au revoir.

Il s'éloigna dans le crépuscule, poussant sa Vespa à la main, et tourna la tête pour lui jeter un dernier regard par-dessus son épaule.

Un des garçons qui, Lydia s'en souvint, les avait servies au déjeuner, sortait de l'hôtel, un plateau chargé de tasses de café à la main. A la vue de Lydia, il rentra précipitamment dans l'hôtel. Un instant plus tard, un jeune homme en sortit en hâte, en enfilant sa veste, s'arrêta devant elle et s'inclina en claquant des talons. C'était un garçon jeune, dans les vingt-cinq ans, aux cheveux bouclés très court, au visage plaisant, au costume à la dernière mode, au pli de pantalon impeccable et aux chaussures étincelantes.

— Miss Barnett ?

— Oui...

— Je m'appelle Callos. Je suis le cousin de Nicos. Je regrette de devoir vous informer qu'il a eu cet après-midi un accident. Il a été renversé par une voiture. On l'a hospitalisé et il m'a chargé de le remplacer.

Il parlait un anglais parfait et seul un léger accent révélait sa nationalité grecque.

— C'est affreux ! s'exclama Lydia à peine consciente de ce qu'impliquait cette nouvelle tant ce Callos la lui apprenait d'un ton détaché. Comment est-ce arrivé ?

— Il a été renversé par une voiture, répéta Callos. Mais ce n'est rien de grave.

— Que pouvons-nous faire pour lui ? demanda Lydia interloquée par le calme de ce garçon. Pouvons-nous aller le voir ?

— Il est très bien soigné.

— J'en suis sûre... mais nous pourrions peut-être lui envoyer, je ne sais pas, moi, des fruits ou...

— Il n'a besoin de rien.

— Accident pas grave, fit le garçon intervenant. Callos très bon chauffeur. Pas besoin de vous inquiéter.

Là-dessus le jeune homme sourit et Lydia se surprit à lui rendre son sourire.

— J'en suis persuadée. Cependant...

Il n'a vraiment pas l'allure d'un type à conduire une voiture de location, se dit Lydia, mais il le fait probablement pour rendre service à son cousin. Elle éprouvait cependant de la peine à le situer. Il lui rappelait l'homme qui était venu, pendant le déjeuner, emprunter des allumettes à Mrs. Erskine... en plus jeune, bien entendu, mais il avait la même attitude, correcte, raide, presque militaire.

— Bon, dit-elle enfin. Dans ce cas... J'en informerai Mrs. Erskine. Et maintenant, je vais gagner l'île.

— Gagner l'île ? fit Callos, visiblement stupéfait. Mais... d'où venez-vous ?

— De Tirynthe.

— Vous vous êtes rendue à Tirynthe cet après-midi, fit le jeune homme qui avait l'air de trouver ça extraordinaire. Mais comment y êtes-vous allée ?... Vous aviez dit à Nicos que vous n'auriez pas besoin de la voiture avant demain matin.

— Aucune importance. Avant même de débarquer dans l'île, j'ai changé d'avis. De retour à Nauplie, ne voyant pas Nicos et ne voulant pas le déranger pour si peu de chose, j'ai pris le car. — Et comme il continuait à paraître sous le coup, Lydia reprit : — Je me réjouissais de visiter les plus beaux sites et ayant lu dans le guide que Tirynthe n'était qu'à trois kilomètres...

Le guide ! Elle regarda ses mains. Son sac, ses lunettes de soleil, mais pas de guide. Où donc l'avait-elle laissé ? Et brusquement elle se revit glissant le guide derrière un bloc de pierre, tandis qu'elle s'asseyait pour s'entretenir avec Blunt. Zut alors ! Et tout ça pour ne pas jouer les touristes. Le guide battant neuf de Mrs. Erskine trempé de rosée !

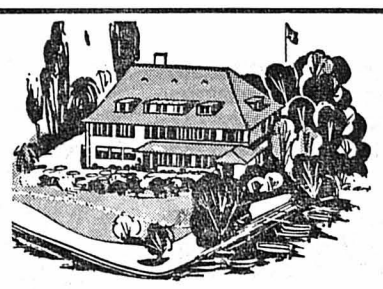

Hostellerie J.-J. Rousseau

LA NEUVEVILLE
Tél. (038) 51 36 51

SAMEDI 6 JANVIER

PETIT NOUVEL-AN

La fête traditionnelle

Dîner gastronomique
avec l'orchestre
CARLO ET SES BOYS
Grande ambiance - Cotillons

Réservez votre table

VERRES DE CONTACT

von gunten

Av. Léop.-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03.

À LOUER

petit appartement

2 pièces pour tout de suite pour cause de départ. Fr. 78.— par mois.
Tél. (039) 23 77 33, heures de bureau.

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—

Formalités simplifiées. Rapidité. Discrétion absolue.

BANQUE
COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHATEL (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement
Nom
Rue
Localité 13

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE POMPES FUNÈBRES
ARNOLD WÄLTI
Epargne 20 — Tél. (039) 23 43 64

Cercueils — Tous transports suisses et étrangers — Formalités
Prix modérés

STUDIO

non meublé, à louer tout de suite, tout confort. Tél. (039) 22 48 13.

-LIVRES-

d'occasion tous genres, anciens, modernes. Achat, vente et échange. **Lib. Place du Marché.** Tél. (039) 22 33 72. La Chaux-de-Fonds

Dubois + Dépraz S.A.

HORLOGERIE COMPLIQUÉE - MICROMÉCANIQUE DE PRÉCISION
1345 - LE LIEU (VD)

cherche pour entrée immédiate ou à convenir, début 1973 :

mécanicien

ayant de préférence la formation de faiseur d'étampes, afin de renforcer l'efficacité de notre atelier de mécanique.

découpeur-régleur

de presses pour notre atelier de découpage.

La préférence serait donnée à un jeune homme capable d'assumer des responsabilités et désireux de se créer une situation dans une entreprise dynamique.

Se présenter ou prendre contact par téléphone (021) 85 15 51.

De plus en plus en vogue

la tapisserie

le tapis noué main

Grand choix de modèles anciens et modernes.

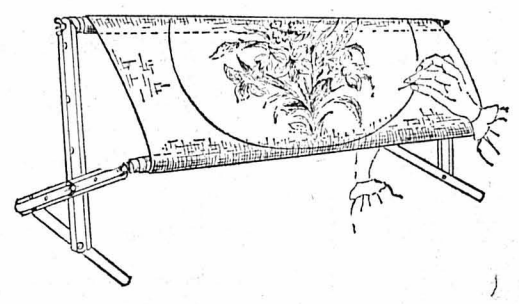

Démonstration

A. Ladine

Av. Léopold-Robert 5 - Angle rue du Grenier
Tél. (039) 23 55 33

FABRIQUE DES MONTRES **VULCAIN** Fondée en 1858

offre places stables en fabrique à personnel suisse ou étranger, dans une ambiance agréable avec possibilité d'horaire selon entente

horlogers complets

remonteurs (euses)

COMPLETS

poseurs (euses)

DE CADRANS

emboîteurs (euses)

QUALIFIÉS POUR PIÈCES SOIGNÉES

personnel féminin ou masculin

connaissant le remontage du mécanisme ou le finissage pour divers travaux d'horlogerie très intéressants ainsi que pour le contrôle des boîtes et cadrans.

employée de bureau

pour son département stock-montres. Débutante serait mise au courant.

Prière de téléphoner ou de se présenter :
FABRIQUE DES MONTRES VULCAIN et STUDIO sa
135, rue de la Paix, 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 62 31 (interne 13).

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDEE EN 1806

CHANGEMENT D'ADRESSE :

Nom : **Prénom :**

Ancienne adresse : **Fact. No :**

Nouvelle adresse :

No post.

du **au**

* Définitif
* Biffer ce qui ne convient pas

coop

L'ENTREPOT RÉGIONAL COOP
cherche

1 magasinier

Prendre rendez-vous ou faire offre à L'ENTREPOT RÉGIONAL COOP — Commerce 100 — 2300 La Chaux-de-Fonds — Tél. (039) 21 11 51.

Annonces dans «L'Impartial» rendement assuré

Elle en avait oublié Callos, mais brusquement la solution lui apparut. Elle allait lui demander un service, ce qui lui serait certainement agréable.

— Je suis désolée, Mr. Callos, mais, je viens seulement de m'en apercevoir, j'ai oublié à Tirynthe le guide de Mrs. Erskine. S'il reste toute la nuit dans l'herbe, il sera fichu. Si nous y allons tout de suite, nous y arriverons avant la tombée de la nuit. Cela ne vous ennuie pas trop ?

— Vous désirez retourner à Tirynthe maintenant ? Ce soir ? fit le jeune homme dont l'expression se fit sérieuse.

— Oui. Oui, j'y tiens beaucoup.

— Bien, fit-il après un instant d'hésitation. Je vais simplement téléphoner dans l'île qu'ils envoient le canot. Il sera là à votre retour. Le mieux est que vous m'attendiez dans le hall de l'hôtel, ajouta-t-il d'un ton sans réplique en lui ouvrant la porte.

Lydia le suivit machinalement dans le vaste hall où étaient disposées de nombreuses tables, et resta près de la porte tandis que Callos, à l'autre bout du hall, parlait avec volubilité dans l'appareil en couvrant de la main sa bouche et le récepteur. Le barman, derrière son comptoir, et les hommes au teint olivâtre, à l'expression indéchiffrable, attablés dans ce hall, examinaient la jeune fille avec curiosité à la lumière des rampes de néon.

— Tout est en ordre, fit Callos, en lui ouvrant la porte et en la conduisant à la voiture. Nous pouvons partir.

Comme le lui avait assuré le garçon, Callos était un excellent chauffeur, mais il conduisait avec une telle prudence que Lydia se demanda, si, à ce train-là, ils arriveraient à Tirynthe avant la tombée de la nuit.

— Vous ne pourriez pas aller un peu plus vite ? demanda-t-elle, mais Callos fit la sourde oreille.

A Tirynthe, plus de gardien, mais le portail n'était fermé que par une chaîne assez lâche qu'ils ouvrirent aisément. Il faisait presque nuit maintenant, et les hauts murs qui, à la lumière du jour, avaient déjà quelque chose d'impressionnant étaient devenus menaçants. Lydia éprouva un secret soulagement lorsque, sans qu'elle l'en ait prié, Callos la suivit dans les ruines, mais, tandis qu'ils gravissaient la rampe et que le bruit de leurs pas se répercutait entre les hauts murs, elle trouva sa présence moins rassurante. Elle sentait son souffle dans sa nuque et eut soudain la conviction que le bruit de leurs pas en couvrait un autre qu'elle aurait dû percevoir.

Elle s'arrêta et, dans son dos, Callos fit de même. Dans le silence qui régnait maintenant elle entendit nettement une voiture quitter la grand-route, s'engager dans le chemin, dissimulée par les hauts murs. Le moteur ronfla puis se tut et à cet instant une vive lumière illumina le sol à ses pieds, lui arrachant une exclamation.

— Désolé de vous avoir effrayée, fit Callos d'un ton calme et courtois. Mais j'ai pensé que nous aurions besoin d'un peu de lumière. — Il brandit la torche électrique dont le faisceau léchant la muraille fit ressortir les contours des énormes blocs dont elle était faite, et ajouta : — Nous poursuivons notre chemin ?

Lydia, dont le cœur battait à se rompre, se remit à gravir la rampe. Après tout, que savait-elle de ce Callos ? Il était tombé du ciel, se disant le cousin de Nicos. Non, ce n'était décidément pas le genre de garçon à servir de chauffeur à des touristes étrangères. Il devait occuper une autre situation, poursuivre Dieu sait quel but... elle s'était lancée tête baissée dans le piège qu'il lui tendait.

Les murs s'ouvrirent enfin et l'obscurité se fit moins profonde. Il y avait encore un peu de lumière dans le ciel et les dalles de la plate-forme brillaient sous leurs pieds.

— Par là, fit Lydia, qui traversa l'esplanade en courant et, par la brèche, gagna la pente herbeuse.

Elle ne demandait qu'une chose, retrouver le guide au plus vite, quitter cet endroit terrifiant et retourner à Nauplie... Mais Callos était toujours sur ses talons et le faisceau de sa torche perçait l'obscurité à ses pieds. Grâce à Dieu, le guide était là et déjà elle le tenait à la main.

— Ouf ! quelle chance ! Et maintenant... rentrons !

Elle se retourna et faillit se heurter à Callos tant il la suivait de près. Elle voulut scruter son visage, mais il était dans l'ombre et elle n'y parvint pas.

— Permettez, dit-il, et il lui prit le guide des mains.

— Oh... merci.

Elle passa devant lui, retraversa en courant la plate-forme et dévala la rampe, haletant, butant, mais sans ralentir son allure. Callos la suivait de près, le plus aisément du monde, éclairant pour elle le sol à l'aide de sa torche. Malgré cela, Lydia faillit tomber à plusieurs reprises et se tordit le pied sur une dalle branlante. Tous deux se taisaient. Arrivée au pied de la rampe, elle dut reprendre haleine alors que Callos ne montrait aucun signe d'essoufflement.

Comme ils montaient dans la Buick, Lydia distingua la silhouette de l'autre voiture garée en bordure du chemin à quelque vingt mètres de la grand-route. Elle était tous phares éteints.

Callos fit faire demi-tour à la Buick et ils s'engagèrent en cahotant dans le chemin.

« Qui donc peut se trouver dans cette voiture ? » Lydia se rendit compte qu'elle avait pensé à haute voix en entandant Callos lui répondre d'un ton amusé : « Oh, des amoureux !... » mais comme leurs phares éclairaient l'autre voiture Lydia vit distinctement deux hommes assis à l'avant.

Aussitôt engagé sur la grand-route, Callos accéléra et fonça en direction de Nauplie. Lydia sentit brusquement s'abattre sur elle une fatigue incommensurable. Il s'était passé tant de choses dans cette seule et unique journée qui finissait par cet incident inquiétant, déroutant... Mais en somme, que s'était-il passé ? Callos avait de façon inattendue braqué à ses pieds le rayon d'une torche électrique qui l'avait fait sursauter. Et cependant... oui, il y avait eu autre chose. Une sorte de tension, un sentiment d'attente angoissée, comme si d'une minute à l'autre allait se produire... mais quoi, exactement ? Et ce sentiment, elle n'avait pas été seule à le ressentir. Callos lui aussi semblait s'attendre à quelque chose. Lydia se rendit brusquement compte que cette tension, c'était lui qui l'avait créée et qu'il lui avait communiqué son angoisse.

Tout cela sort de ton imagination, se dit-elle furieuse, comme ils pénétraient dans la ville et qu'à la lumière des réverbères elle voyait des gens rire aux terrasses des cafés. Alors tu ne peux pas te trouver seule avec un homme dans la nuit sans t'imaginer qu'il va te sauter dessus ?... Non, le plus extraordinaire, c'était que Callos semblait s'attendre à ce qu'elle lui sautât dessus... D'autre part...

Ils s'arrêtèrent devant le Belle France. Pas le moindre canot automobile à quai. Callos, marmonnant quelque chose au sujet du téléphone, se précipita dans l'hôtel.

— Lydia ! s'exclama Henry James en poussant un véritable cri de joie et en se mettant à sauter sur place comme un chiot qui l'aurait attendue toute la journée et lui ferait fête. Venez boire un verre ! — Et faisant force gestes : — Quelle joie de vous revoir !

— 'soir, fit Lydia un peu déconcertée par cette amitié toute fraîche qui semblait, en son absence, avoir progressé à pas de géant.

— Venez que je vous présente Booby.

Booby ne semblait pas partager les sentiments exubérants d'Henry James. Il était installé tranquillement à une table, ses mains potelées croisées sur ses genoux, sa face de lune éclairée par un immense et bienveillant sourire. Un homme de petite taille plutôt grassouillet, dont le crâne nu comme un œuf était couronné à sa base de cheveux gris mousseux.

— Enchanté, fit-il en penchant sa grosse tête et en adressant à Lydia un sourire timide.

— Mr Benedict, Miss Barnett. *(A suivre)*

5 articles de marque* que vous ne trouverez que chez Coop

Ce sont les 5 propres marques que vous trouverez parmi les nombreux produits de lessive de notre assortiment. Les propres marques sont des exclusivités Coop dont nous sommes très fiers (prix et qualité).

Action

Biancomat: La lessive complète pour un linge propre et des eaux saines. Paquet de 730 g au lieu de 2.60 **2.--**

Roby-plus: Le produit de prélavage pour un linge encore plus parfait. Box économique de 3.9 kg **9.80**

Teddymat, Jumbo: Lessive complète pour un linge encore plus propre. 5.1 kg **13.80**

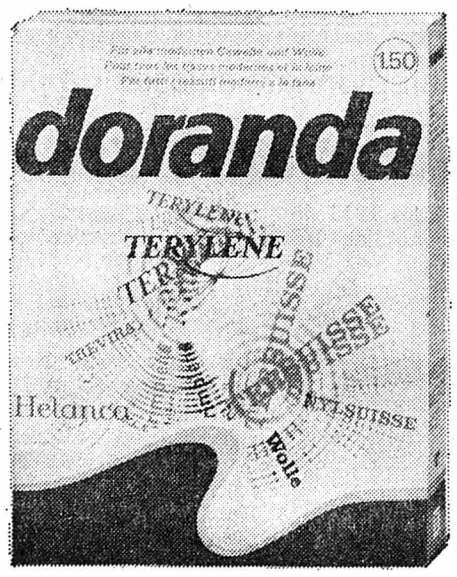

Doranda: Pour tous les tissus modernes et la laine Paquet de 345 g **1.50**

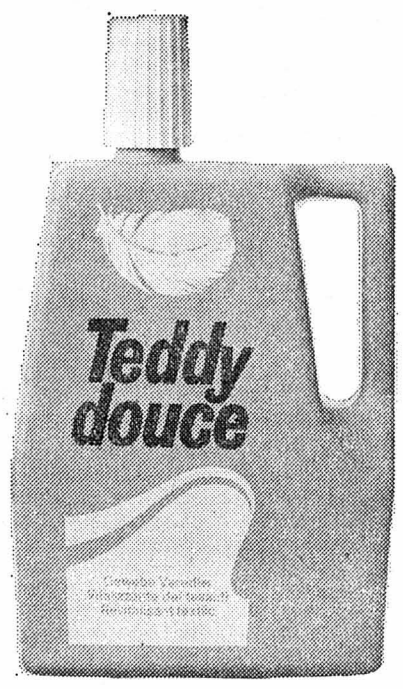

Teddydouce: Revitalisant textile sur lequel on peut compter. Bouteille de 2 l **3.90**

*

des exclusivités Coop en qualité d'articles de marque, à des prix imbattables (depuis des années)

C'est pourquoi une ménagère sur 3 achète son produit de lessive chez Coop.

Les Breuleux remportent les relais francs-montagnards

C'est le Ski-Club des Bois qui a parfaitement organisé samedi les relais francs-montagnards quatre fois cinq kilomètres. La couche de neige était suffisante, mais la piste gelée a rendu l'épreuve assez pénible, les coureurs ayant passablement de difficultés à trouver et à maintenir leur équilibre.

Sur les onze équipes alignées par les clubs du Haut-Plateau, plusieurs étaient formées d'écoliers dont le plus jeune n'avait que huit ans. La jeunesse était donc bien représentée, mais ce sont des vétérans qui ont lutté pour la victoire. En effet, sur les huit relayeurs des Breuleux et de Saignelégier, cinq ont plus de trente ans ! L'épreuve a été rendue encore plus intéressante par la participation de trois équipes de jeunes Neuchâtelois en camp d'entraînement d'une semaine aux Genevez, cours organisé par Jeunesse et Sport. Une de ces formations est même parvenue à remporter la deuxième place, alors que son dernier relayeur, Laurent Gacond, réalisait le meilleur temps de la journée, devant Gérald Baume des Breuleux et Bernard Froidevaux de Saignelégier.

Peu après le départ.

L'équipe victorieuse du Ski-Club des Breuleux.

La course a singulièrement ressemblé à celle de l'année dernière. En effet, à l'issue de la première boucle, Jean-Pierre Froidevaux de Saignelégier passait en tête avec 1'29" sur les Bois I, 1'43" sur les Bois II et 2'14" sur les Breuleux. Mais, dans le deuxième tour, un impressionnant retour du douanier Robert Sommer des Breuleux, allait permettre à son équipe de prendre la tête de la course et de ne plus la quitter pour finalement s'imposer aisément avec une avance confortable de plus de deux minutes sur Saignelégier. A noter la belle course de l'équipe des Bois battue de 34" seulement pour la 2e place.

Classements

1. Les Breuleux I: (Beuchat Pierre, 22'11", Sommer Robert, 19'58", Willemin Bruno, 19'54", Baume Gérald, 18' 50) 1 h. 20'53". 2. Saignelégier I : (Froidevaux J.-Pierre, 19'57", Vallat Francis, 22'51", Vallat Marcel, 21'05", Froidevaux Bernard 19'09") 1 h. 23'02". 3. Les Bois I: (Méroz Gilbert 21'26, Cattin Louis, 21'47", Jaun Fritz, 19' 52", Donzé Laurent, 20'31") 1 h. 23'36". 4. Les Breuleux II, 1 h. 30'24". 5. Les Bois II, 1 h. 38'41". 6. Saignelégier II, 1 h. 40'33". 7. Saignelégier III, 1 h. 43'27". 8. Les Breuleux III, 1 h. 46'52". 9. Saignelégier IV, 2 h. 00'29". 10. Saignelégier V, 2 h. 36'39". 11. Saignelégier VI, 2 h. 36'48".

HORS CONCOURS

1. Giron Jurassien III: (Evard Jean-Marc, 22'00", Jeanneret Georges, 21' 06", Matile Gérard, 20'20", Gacond Laurent, 18'34") 1 h. 22'00". 2. Giron Jurassien I: (Oppliger Daniel, 23'09", Matthey Cédric, 20'57", Mercier Denis, 20'20", Vuillemez J.-Pierre, 21'19") 1 h. 25'45". 3. Giron Jurassien II: (Guenat Sylvain, 25'03", Junod Alain, 24'24", Baggenstoss René, 23'48", Guenat Florian, 23'04") 1 h. 54'19". 4. Le Peu-Péquignot, 1 h. 40'56".

CLASSEMENT INDIVIDUEL

1. Gacond Laurent, G. J., 18'34"; 2. Baume Gérald, Les Breuleux, 18'50"; 3. Froidevaux Bernard, Saignelégier, 19'09"; 4. Jaun Fritz, Les Bois, 19'52"; 5. Willemin Bruno, Les Breuleux, 19' 54"; 6. Froidevaux J.-Pierre, Saignelégier, 19'57"; 7. Sommer Robert, Les Breuleux, 19'58"; 8. Matile Gérard, G. J., et Mercier Denis, G. J., 20'20"; 10. Donzé Laurent, Les Bois, 20'31".

En janvier sur le tremplin de Cappel

Concours de saut Jeunesse

Organisation Ski-Club de La Chaux-de-Fonds sous le patronage de « L'Impartial-FAM »

Le Ski-Club de La Chaux-de-Fonds a mis sur pied pour la cinquième fois un concours de saut réservé à la jeunesse. Ce dernier qui se déroulera sur le tremplin de Cappel comprendra encore deux manches, soit les samedis 13 janvier et 24 février 1973.

Il est ouvert à tous les jeunes jusqu'à l'année 1953, membre d'un club ou non, en possession d'une licence FSS ou non. Un classement final sera établi pour l'ensemble des sauteurs qui auront participé à deux manches au minimum.

INSCRIPTIONS

Uniquement sur carte postale en mentionnant nom, prénom, année de naissance, adresse exacte, à adresser à Ski-Club La Chaux-de-Fonds, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Pour la 2e ou 3e manche, veuillez envoyer votre inscription jusqu'au mercredi 10 janvier ou mercredi 21 février 1973.

CATÉGORIES

Cat. jusqu'à 11 ans (1962 y compris).
Cat. 12 à 14 ans (1959 - 60 - 61).
Cat. 15 à 18 ans (1955 - 56 - 57 - 58).
Cat. 19 à 20 ans (1953 - 54).

RESPONSABILITÉ

Le Ski-Club La Chaux-de-Fonds décline toute responsabilité envers les concurrents et les tiers en cas d'accident.

RENSEIGNEMENTS

ADC - Office du tourisme, Léopold-Robert 84, tel. 23 36 10 ou Ski-Club La Chaux-de-Fonds, case postale, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Le tél. No 169 (indicatif 039) renseignera en cas de temps incertain le jour du concours dès 9 heures.

Bientôt le début du Rallye automobile de Monte-Carlo

Plus de 300 équipages engagés

Les organisateurs du Rallye de Monte-Carlo ont fait connaître le nombre d'engagements reçus à l'Automobile-Club de Monte-Carlo pour la 42e édition de leur épreuve, qui aura lieu du 19 au 27 janvier prochain. 321 équipages prendront le départ. « Dans sa version 1973, le Rallye de Monte-Carlo présente de nombreuses modifications par rapport aux précédentes éditions », a déclaré au cours d'une conférence de presse M. Michel Boeri, président de l'Automobile-Club de Monaco.

Eviter les agglomérations

Au nombre de celles-ci, on peut retenir d'abord la volonté des organisateurs de coopérer avec les pouvoirs publics des différents pays et départements traversés sur le plan de l'itinéraire notamment. Ainsi, le parcours du rallye 1973 empruntera le moins possible les routes nationales et il ne croisera plus de routes à grande circulation. Les arrivées et départs des épreuves spéciales se feront en dehors des agglomérations et la moyenne à respecter dans les autres secteurs ne sera pas trop élevée, ceci afin d'éviter des grandes vitesses dans les régions à forte densité de circulation.

Par ailleurs, pour la première fois, des parcs d'assistance seront prévus aux arrivées à Monaco ainsi qu'à Uriage, le point moyen du parcours commun Monaco - Vals les Bains - Monaco, de façon à éviter les assistances techniques « sauvages » en n'importe quel point de l'itinéraire.

Dans l'étape spéciale qui se disputera sur le parcours de concentration entre Digne et Chaudon - Norante, par le col de Corobun, étape spéciale destinée à dégager un premier classement provisoire au soir du 21 janvier, les organisateurs, selon le vœu des pouvoirs publics, seront probablement amenés à interdire l'utilisation des pneus à clous, dont l'usage détériore fortement les revêtements. Toutefois, les pneus cloutés seront autorisés dans les autres épreuves spéciales.

Nombreux départs à Rome

Les villes de départ seront : Almeria (27 partants), Athènes (10), Francfort (40), Glasgow (16), Monte Carlo (57), Oslo (47), Reims (28), Varsovie (18) et Rome (78). Enfin, le parcours de concentration a été ramené de 3700 à 2500 km. ce qui amènera les concurrents à Monaco un jour plus tôt, soit le dimanche 21 janvier.

Des offres pour Fritz Chervet

Après la brillante exhibition de son poulain à Zurich, Charly Buhler, l'entraîneur de Fritz Chervet, a reçu une offre flatteuse de Georges Parnassus, l'organisateur de Los Angeles, qui lui propose un combat contre le Mexicain Ottavio «Famoso» Gomez pour le 10 février prochain à Los Angeles. Gomez compte notamment à son palmarès une victoire avant la limite sur Fernando Atzori et une victoire aux points sur l'ex-champion du monde Villacampo. Mais un tel combat, à Los Angeles, présenterait de gros risques et il est probable que la proposition de Georges Parnassus sera repoussée.

D'autre part, le groupe de promoteurs zurichois qui a mis sur pied le championnat d'Europe Chervet - McCluskey a informé Charly Buhler qu'il était intéressé par l'organisation du championnat du monde Masao Ohba - Fritz Chervet. Le combat pourrait avoir lieu au début de mai 1973 à Zurich.

Hockey sur glace

Pas de succès pour les espoirs

Poursuivant leur tournée en Roumanie, les espoirs suisses ont subi une troisième défaite face à l'équipe nationale de Roumanie à Miercurea. Mais ils ont beaucoup mieux résisté cette fois que lors des deux précédents matchs, ne s'inclinant que 4-3 (0-2, 2-1, 2-0). Ce n'est que sur la fin qu'ils ont baissé pied après avoir mené à la marque durant la moitié de la rencontre qui s'est disputée devant 2500 personnes. L'équipe helvétique a terminé sa tournée par une nouvelle défaite, la quatrième en quatre rencontres qui l'opposaient à l'équipe nationale de Roumanie. Elle s'est cette fois inclinée, très nettement, sur le score de 8-0 (3-0, 3-0, 2-0), à Bucarest.

Fin des tournois internationaux de hockey juniors, à Bienne et Berne

Les joueurs helvétiques deux fois seconds

La Roumanie a remporté le tournoi international pour juniors (jusqu'à 18 ans) de Bienne, sans avoir concédé le moindre point. Dans le match décisif de la dernière journée, devant 1000 spectateurs, les juniors roumains ont battu les Suisses, de façon indiscutable, sur le score de 5-2. Malgré cette deuxième défaite, les jeunes joueurs helvétiques ont pris pour leur part la deuxième place de ce tournoi, avec six points en cinq matchs. D'autre part, une surprise a été enregistrée lors de cette ultime journée avec la courte victoire (3-2) de l'Italie sur l'Autriche.

Autres résultats

Suisse - Autriche 2-4 (1-3 0-0 1-1); Hongrie - Italie 13-2 (3-0 4-1 6-1); Roumanie - Bulgarie 9-0 (4-0 4-0 1-0); Autriche - Hongrie 5-7 (2-1 0-3 3-3); Suisse - Bulgarie 18-0 (5-0 6-0 7-0); Italie - Roumanie 1-5 (0-1 1-2 0-2); Bulgarie - Hongrie 0-12 (0-2 0-5 0-5).

CLASSEMENT

1. Roumanie	5	5	0	0	29-6	10
2. Suisse	5	3	0	2	43-15	6
3. Hongrie	5	3	0	2	39-16	6
4. Italie	5	2	0	3	10-39	4
5. Autriche	5	2	0	3	16-20	4
6. Bulgarie	5	0	0	5	4-47	0

Championnat suisse de première ligue

Groupe I : Wil - Saint-Moritz, 4-2.
Groupe II : Ascona - Aarau, 5-9.
Groupe III : Langenthal - Berthoud, 3-5 — Thunerstern - Lyss, 6-1 — Tramelan - Moutier, 3-9 — Schwarzenburg - Steffisburg, 3-8 — Wiki Berne - Rotblau Berne, renv. — Classement : 1. Moutier, 10-6 — 2. Langenthal, 10-14 — 3. Steffisburg, 10-14 — 4. Wiki Berne, 9-13 — 5. Berthoud, 10-12 — 6. Thunerstern, 10-11 — 7. Rotblau Berne, 9-8 — 8. Schwarzenburg, 10-6 — 9. Lyss, 10-3 — 10. Tramelan, p.1.
Groupe IV : Martigny - Le Locle, 3-1. — Classement : 1. Martigny, 11-21 — 2. Serrières, 10-14 — 3. Le Locle, 11-11 — 4. Vallée de Joux, 10-11 — 5. Saas Grund, 10-11 — 6. Saint-Imier, 9-10 — 7. Yverdon, 10-8 — 8. Montana Crans, 10-7 — 9. Charrat, 10-7 — 10. Château d'Oex, 9-0.

DEUXIÈME LIGUE JURASSIENNE

Saignelégier - Courrendlin 5-3 (2-1, 2-0, 1-2).

Les Suisses battus au goal-average à Berne

Grâce à un meilleur goal-average, les juniors finlandais ont remporté le tournoi international de Berne (jusqu'à 19 ans), devant la Suisse. Ces deux équipes avaient en effet terminé à égalité de points, neuf en cinq rencontres. Le seul point concédé, elles l'avaient d'ailleurs perdu lors de la confrontation directe, en début de tournoi (6-6). Il faut toutefois relever que la Finlande alignait sa deuxième garniture à Berne. Lors de la dernière journée, les juniors suisses auraient dû battre l'Allemagne de l'Ouest de plus de vingt buts pour prétendre au succès final. Les jeunes joueurs helvétiques se sont bien imposés, mais par 4-2 seulement. Et encore, à vingt minutes de la fin, l'Allemagne menait toujours à la marque (2-1). Mais Brugier, en signant deux buts lors de l'ultime période, assura la victoire suisse.

Autres résultats

Finlande - Allemagne de l'Ouest 14-4 (8-0 3-0 3-4); Allemagne de l'Ouest - Norvège 1-3 (0-1 1-2 0-0); Suisse - Norvège 3-2 (1-0 1-0 1-2); Pologne - Yougoslavie 14-2 (8-0 4-0 2-2); Suisse - Pologne 5-4 (3-0 1-3 1-1); Finlande - Yougoslavie 13-0 (3-0 4-0 6-0).

CLASSEMENT

	J	G	N	P	Buts	Pt
1. Finlande	5	4	1	0	51-15	9
2. Suisse	5	4	1	0	28-15	9
3. Pologne	5	3	0	2	38-18	6
4. Norvège	5	2	0	3	16-27	4
5. Allemagne	5	1	0	4	21-30	2
6. Yougoslavie	5	0	0	5	7-56	0

Avant les championnats suisses de patinage

Le Chaux-de-Fonnier Prince en piste

Les championnats suisses 1973 de patinage artistique auront lieu les 5 et 6 janvier à Bâle, où quatre titres seront attribués : dames, messieurs, couples et danse.

Chez les dames, onze inscriptions ont été enregistrées, parmi lesquelles celles de Karin Iten, Donna Walter, Kathy Brunner et Danièle Dubuis, qui paraissent les plus aptes à succéder à Charlotte Walter (la tenante du titre a abandonné la compétition). Parmi les « outsiders », il faut citer Nicole Nardini, Sylvie Fontaine et Graziella Simioni. Chez les messieurs, Daniel Hoener est presque certain de remporter le titre une nouvelle fois. Ses deux rivaux, Stéphane Prince et Leonardo Lienhard, n'ont pas encore la maturité indispensable pour pouvoir l'inquiéter.

Chez les couples également, Karin et Christian Kuenzle ne pourront pas être inquiétés par Andrea et Roland Meier. En danse en revanche, Silvia Bodmer et Beat Streib auront de la peine à conserver leur titre face à Gerda Buhler et Mathis Buechi, qui ont fait de gros progrès.

LES INSCRITS

Dames : Michel Naider (Bâle), Kathy Brunner (Bâle), Karin Iten (Winterthour), Danièle Dubuis (Sion), Nicole Nardini (Villars), Donna Walter (Davos), Sylvie Fontaine (Genève), Eveline Reusser (Berne), Evi Kopfli (Berne), Prisca Binz (Berne), Graziella Simioni (Zurich).

Messieurs : Stéphane Prince (La Chaux-de-Fonds). Daniel Hoener (Zurich) et Leonardo Lienhard (Kusnacht).

Couples : Karin et Christian Kuenzle (Bâle), Andrea et Roland Meier (Bâle).

Danse : Gerda Buhler - Mathis Buechi (Winterthour), Silvia Bodmer - Beat Steib (Bâle), Katyh Zbinden - Léo Barblanc (Lausanne), Nicole Blanc - Jean - Philippe Favre-Bulle (Lausanne).

SAMEDI 6 JANVIER

Aux Rois

LE LOCLE

Fête des Rois

Veuillez s. v. p. réserver votre table au **téléphone (039) 31 65 55**

MILAN

22e MIPEL

MARCHÉ ITALIEN DE MAROQUINERIE

du 12 au 16 janvier 1973

au Pavillon 30 (Piazza 6 Febbraio) dans l'enceinte de la Foire de Milan

Panorama unique et complet de l'industrie de la maroquinerie, où les fabricants de toute l'Italie se rencontrent deux fois l'an avec les acheteurs de tous les pays du monde.
Au MIPEL sont exposés: articles pour cadeaux, articles pour bureau, malles, valises, sacs de voyage, sacs à main, ceintures, parapluies, petite maroquinerie, portefeuilles, articles divers.
L'unique marché spécialisé réservé exclusivement aux acheteurs professionnels.
Y seront présentés les échantillonnages des nouveautés pour la saison printemps/été 1973.

Demandez à temps les « Cartes d'acheteurs » à
SEGRETERIA GENERALE DEL MIPEL
Via G. Leopardi, 14 – 20123 Milano (Italie)
Tél. 872 120 – 872 182 – 898 372

Bulletin de souscription

Veuillez me considérer comme nouvel abonné de **L'IMPARTIAL** dès le :

_____ je paierai par 3 - 6 - 12 mois*

Nom et prénom : _____

Domicile : _____

No - Localité : _____

Signature :

ABONNEMENTS :

3 mois Fr. 19.25 ; 6 mois Fr. 37.50 ; annuellement Fr. 73.—
Compte de chèques postaux 23 - 325, La Chaux-de-Fonds

Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement

* Biffer ce qui ne convient pas.

A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

METALEM CADRANS

engage

personnel

pour différents postes à pourvoir sur **petites machines**

visiteuses

décalqueuses

personnes ayant des aptitudes pour travaux fins et soignés seraient mises au courant.

Veuillez vous présenter ou téléphoner :

METALEM, LE LOCLE
Rue du Midi 9 bis
Tél. (039) 31 64 64

METALEM
Eplatures 40
Tél. (039) 26 01 93

SOGNO S. A.
Fabrique de boîtes de montres or
4, Coulouvrenière, 1204 Genève

cherche

responsable

pouvant fonctionner comme

chef d'atelier

pour son département tournage.

joaillier
bijoutier-boîtier

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres manuscrites.

Nous achetons

peaux d'hiver

lapins, renards, sauvagines, au meilleur prix du jour.

Sèches ou chamoisées, fraîches refusées.

S'adresser : **MARTIAL MULLER,** La Sibérienne fourrures, 2405 La Chaux-du-Milieu, téléphone (039) 36 11 96.

CINÉMAS

CORSO Tél. 22 25 50 — Dès 7 ans — 15 h. et 20 h. 30

Le merveilleux spectacle de famille
LES CHARLOTS FONT L'ESPAGNE
Vachement marrant... toujours plus délirant

EDEN Tél. 22 18 53 — 20 h. 30 — 16 ans

J.-Louis Trintignant, Michel Piccoli, Gian-Maria Volonte
Jean Seberg, Philippe Noiret, Michel Bouquet
L'ATTENTAT
Le film époustouflant d'Yves Boisset - Eastmancolor

PLAZA Tél. 22 21 23 — Que le film principal 20 h. 30 — 18 ans

CHARLES BRONSON et LINO VENTURA
COSA NOSTRA
(L'affaire Valachi)
Les rouages de la Mafia mis à nu

SCALA Tél. 22 22 01 — 19 h. et 21 h. — Dès 16 ans

1re vision - En couleurs
ANNIE GIRARDOT et toute l'équipe du RIRE : Bernard Blier, Darry Cowl, Michel Galabru, Maurice Biraud
ELLE CAUSE PLUS... ELLE FLINGUE !
Un film de Michel Audiard

Théâtre de la Chaux-de-Fonds

MERCREDI 10 JANVIER 1973 À 20 H. 30
5e spectacle de l'abonnement

GALAS KARSENTY-HERBERT

EDWIGE FEUILLÈRE

dans le rôle qu'elle a créé à Paris

LE DOUX OISEAU DE LA JEUNESSE

de TENNESSEE WILLIAMS
Adaptation de FRANÇOISE SAGAN

avec Philippe Leotard, Jacqueline Marbaux, Michel Beval, Jean Magnan, Paul Savatier, Jean-Luc Kayser
Mise en scène d'André Barsacq
Décors de Jacques Dupont
Musique de Frédéric Botton

LOCATION : Tabatière du Théâtre, tél. 039/22 53 53 dès jeudi 4 janvier pour les Amis du Théâtre et dès vendredi 5 janvier pour le public.

FABRIQUE DE BOITES DE MONTRES
cherche des

travailleurs

de première force ou à former sur machines semi-automatiques.

Nous cherchons également des :

polisseurs
meuleurs
lapideurs

pour notre département terminaison de pièces soignées.

Avantages sociaux d'une entreprise jeune et dynamique.

Faire offres ou se présenter à :
PROMÉTAL S. A.
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 26 95 55

Ces savoureuses annonces d'autrefois

Peut-être ignorez-vous que, dans l'antiquité, on pratiquait déjà la publicité sous une forme semblable à celle que nous connaissons de nos jours? Sous l'Empire romain, les commerçants utilisaient des lettres de vente dont, aujourd'hui, nous ne désapprouverions peut-être pas la tournure et les arguments. Mais il est bon de se rappeler que chacune de ces lettres devait être écrite à la main!
Ce ne fut qu'avec l'invention des caractères mobiles d'imprimerie que la publicité prit son essor. Publicité tout d'abord religieuse sous forme de tracts et de certificats d'indulgence. Puis les journaux commencèrent à imprimer des informations politiques, culturelles et d'ordre local. Longtemps, les annonces commerciales n'y furent pas admises. Vinrent des hommes ingénieux qui eurent l'idée de journaux essentiellement composés d'annonces. Ces journaux, baptisés «Feuilles d'Avis» ou, Dieu sait pourquoi, «Intelligenzblätter», connurent bientôt, en justification du nom «Intelligenzblätter».
Aujourd'hui, les annonces constituent une partie importante et combien instructive de presque chaque journal. Et les consommateurs considèrent à juste titre ce moyen de publicité comme le plus sympathique et le plus efficace. On ne saurait s'en étonner.

Suisse et en Allemagne, une réelle faveur.
Si l'on pense combien l'imprimerie était rudimentaire à ses débuts, on ne peut que saluer bien bas les performances de ces premiers éditeurs. Peut-être faut-il chercher ici la

L'annonce,
reflet vivant du marché

Dès demain, plus de publicité

Imaginons un instant que ce soit vrai. Plus de vitrines, plus d'emballages alléchants, d'étiquettes colorées, plus d'enseignes. Plus rien que des sacs, des cornets gris et ternes, des boîtes de fer blanc anonymes, des inscriptions laconiques. Et des journaux maigres, très maigres, sans aucune publicité.
Quelles vont être, pour chacun de nous, les conséquences de cette suppression arbitraire de toute publicité? Privée des annonces de son journal, où la ménagère ira-t-elle chercher l'offre avantageuse, l'adresse du bon détaillant? Comment le fabricant vendra-t-il désormais un nouveau produit que personne ne connaît et ne pourra connaître. «La publicité coûte cher», dit-on. Les prix vont donc baisser. Bien au contraire. C'est la publicité

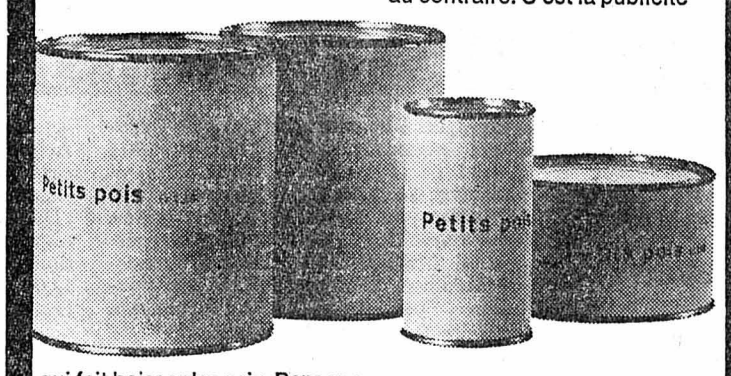

qui fait baisser les prix. Pensons aux armoires frigorifiques, pour ne citer que ce produit, dont le coût a baissé de moitié en peu d'années. En créant la demande, une demande toujours plus large, la publicité favorise la fabrication en séries, en séries toujours plus grandes, à des prix de revient toujours plus réduits. D'innombrables produits, autrefois inaccessibles aux budgets modestes, sont aujourd'hui à la portée de chacun. Grâce à la publicité, grâce aux annonces de votre journal, trait d'union entre l'offre et la demande et stimulant de la qualité.

L'annonce,
reflet vivant du marché

Prêts express

de Fr. 500.— à Fr. 20 000.—

- **Pas de caution : Votre signature suffit**
- **Discrétion totale**

Adressez-vous **uniquement** à la première banque pour prêts personnels.

Banque Procrédit
2300 La Chaux-de-Fonds,
av. L.-Robert 23, tél. 039/23 16 12
ouvert 08.00—12.15 et 13.45—18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

NOUVEAU Service express

Nom _____

Rue _____

Endroit _____

TVR

19.10 - 19.40 Chronique de la Planète bleue. Une série en couleur écrite, produite et réalisée par Henry Brandt. Les Enfants de Ramanagaram.

Dans une maternité de village, en Inde, un enfant vient de naître. Quelle vie l'attend ? Autour de lui, il y a déjà presque 600 millions d'autres Indiens dont la plupart, malgré leurs efforts, ne mangent pas tous les jours à leur faim. Peut-être mourra-t-il très jeune, comme cet autre enfant dont on va brûler le corps au bord du fleuve sacré Jamuna. Peut-être survivra-t-il et sera-t-il semblable à ces deux enfants qui, en Inde centrale, passent une bonne partie de leurs journées à aller et venir sur le balancier dont ils sont le moteur et qui puise l'eau nécessaire à l'irrigation des cultures de leur père. Une famille de paysans : résignation, courage quotidien, et une dignité poignante qui leur fait cacher sous un sourire ce que la vie a pour eux de dur et de cruel. Inégalité des destins et des chances suivant la partie du monde où l'on est né. Mais l'Inde a beaucoup de projets qui sont autant de paris audacieux. Il se pourrait, en dépit des apparences, que le XXIe siècle soit le sien.

20.45 - 21.45 La Suisse et la guerre. Une production nationale de la Télévision suisse.

Il y aura quarante ans le 30 janvier 1973 qu'Adolf Hitler prenait en main les destinées de son pays.

Sélection de mercredi

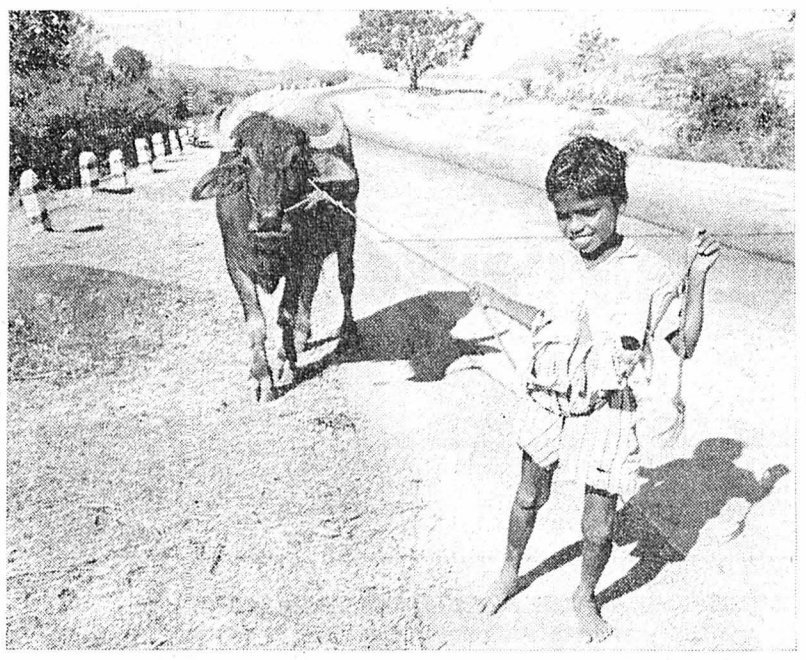

A la Télévision romande, à 19 h. 10 : Chronique de la Planète Bleue. Les enfants de Ramanagaran. Krishnapa, 10 ans : « Nous sommes pauvres et nous n'avons pas assez à manger ». (photo films Henry Brandt)

A l'occasion de cet événement, la Télévision suisse romande diffusera, dès le mercredi 3 janvier, une chronique filmée de treize épisodes, de Werner Rings : « La Suisse et la guerre ». Cette série d'émissions, en majeure partie en couleur, sera diffusée tous les quinze jours.

Les quatre premiers épisodes traiteront des années qui précédèrent le déclenchement du conflit : l'influence nationale-socialiste en Suisse, la crise économique et la formation des Fronts, la tentation totalitaire et la résistance qu'elle va rencontrer.

Les neuf épisodes suivants feront revivre les six années de guerre et « la menace qui provoqua l'ébranlement, mais aussi l'affirmation de la réelle personnalité d'un petit Etat. »

Cette chronique est constituée de déclarations de personnes ayant participé aux événements dramatiques de cette époque, d'enquêtes minutieuses sur différents faits se situant pendant cette période et enfin, de documents encore en partie ignorés du public.

TVF I

20.15 - 20.30 Ces animaux qu'on appelle des bêtes. Les dauphins.

Où nous retrouvons bien sûr la vedette No 1 : le dauphin !

Ce mammifère, pratiquement inconnu du grand public il y a à peine 20 ans, a fait son entrée en Europe au travers des films produits par les Américains sur les spectacles donnés à Marinland en Floride.

Tout cela a fait école, et nous avons à présent plusieurs numéros montés et présentés en Europe, notamment en France, à Antibes, où la piscine de présentation et la qualité du spectacle n'ont rien à envier à quiconque. Entre autres nous ferons connaissance avec la première orque présentée en France.

Toutefois, ce que nous ne connaissons pas encore, c'est la somme d'efforts, de patience et de compréhension dépensée pour arriver à ce résultat.

C'est ce que Jean Richard fera découvrir dans cette émission.

Point de vue

Fin d'année

Elle est anglo-saxonne, blonde, et elle chante. Petula Clark ? Même pas, non, seulement Jeanie Bennett, qui, après avoir présenté tout au long de l'année Samedi variétés, a animé encore le réveillon du 31 au Maxim's. C'est trop. Il faut dire à sa décharge qu'elle paraissait d'autant plus insupportable que la soirée au Maxim's était désastreuse, assommante, vulgaire, encadrant un Holiday on Ice qui n'en finissait pas.

J'aime bien Jacques Bodoin ; il a été ce soir-là catastrophique. Zanini m'amuse de temps en temps ; il était pour ainsi dire absent. Restait le derrière des Bluebell Girls offert en prime aux yeux des téléspectateurs pendant les dernières minutes de l'année. Un spectacle qui était à lui seul un symbole.

Tournons la page.

Zouc nous entraînait le lendemain dans un autre monde : notre monde quotidien, dont on découvrait avec elle ce qu'il peut contenir de mesquinerie, de bêtise, de drôlerie et de tragique involontaire. Un « alboum » étonnant où son corps et son visage ingrats et expressifs passaient par tous les registres, de la folie à la sérénité béate. Dommage que la présentation de l'artiste ait été faite de façon aussi hâtive — la visite à Saignelégier était bâclée — dommage que son one-woman-show n'ait pas été expliqué plus longuement dans une préface. Ses intentions n'éclatent par forcément aux yeux de tous.

Chaque téléspectateur n'est pas censé connaître tout. Ceci est aussi vrai pour la présentation, hier, de la chanson suisse. Six représentants qui chantaient et parlaient à tour de rôle. Mais sans nom. Sans présentation. Passe encore pour Henri Dès ou Michel Buhler. Mais les autres, qui ont besoin d'un tremplin pour se faire connaître ?

Marguerite DESFAYES

SUISSE ROMANDE

16.30 (c) Ecran de fêtes
18.00 Téléjournal
18.05 Objectivement vôtre
Les nouvelles rentes de l'AVS.
18.30 Les adultes font école
L'Ecole des parents du Cycle d'orientation.
18.50 (c) Les Aventures de l'Ours Colargol
19.00 (c) Courrier romand
19.10 (c) Chronique de la Planète bleue
Les Enfants de Ramanagaran.
19.40 Téléjournal
20.00 (c) Carrefour
20.20 (c) Lequel des trois ?
Jeu.
20.45 (c) La Suisse et la guerre
Episode 1 : Le danger.
21.45 (c) Léo Ferré
22.30 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

16.45 (c) Magazine féminin
17.30 La terre est ronde
Programme pour les enfants de 8 à 12 ans
18.45 Fin de journée
18.50 Téléjournal
19.00 (c) Lerchenpark
Série relatant la vie dans une ville satellite
19.50 L'antenne
20.00 Téléjournal
20.20 Panorama
21.15 Le Commissaire
Série policière d'H. Reinecker
22.15 Téléjournal
22.25 Annonce des programmes

SUISSE ITALIENNE

17.10 La Flèche noire
Série
18.10 Vroum
Un programme pour les jeunes
19.05 (c) Téléjournal
19.15 (c) Cher Oncle Bill
Série américaine
19.50 (c) La Rhodésie
20.20 Téléjournal
20.40 (c) Bonanza
Série américaine avec Lorne Greene et Dan Blocker
21.30 (c) 1972 - Année olympique
1. Les Jeux de Munich
23.00 Téléjournal

ALLEMAGNE I

16.15 (c) Téléjournal
16.20 (c) Hit-parade bavarois
17.05 (c) Pour les enfants
17.55 (c) Téléjournal
18.00 (c) Programmes régionaux
20.00 (c) Téléjournal
20.15 (c) Suicides en série
La légende de la défaillance humaine dans la société de l'automobile
21.00 (c) Le Roi d'Yvetot
Film de Jean Renoir, avec Fernand Sardou, Françoise Arnoul, Jean Carmet, Dominique Labourier, Andrex
21.40 (c) Le Vietnam du Nord
22.25 (c) Téléjournal
22.45 (c) Rudolf Hausner
Film de G. Kairat
23.30 (c) Téléjournal

ALLEMAGNE II

12.55 (c) Saut à skis
Tournée des quatre tremplins, à Innsbruck
17.00 (c) Pour les petits
17.20 (c) Jeux d'enfants
17.30 (c) Téléjournal
17.35 (c) Lassie
Série pour les jeunes
18.05 (c) Plaque tournante
18.35 Cow-boys, Shérifs et Bandits
Série policière
19.10 (c) A vos ordres, Madame !
Série avec H. Keitel
19.45 (c) Téléjournal
20.15 (c) Magazine de la Deuxième Chaîne
21.00 (c) Le Vainqueur de Tambo
D'après le roman de M.-M. Vallejo, avec J. Bissmeier
22.40 (c) Téléjournal

Sous réserve de modifications dues aux grèves

FRANCE I

12.30 Midi trente
13.00 24 heures sur la I
13.15 Treize heures magazine
15.25 Pour les jeunes
18.30 Vivre au présent
18.50 Victor et Horace
La Musique.
19.00 Actualités régionales
19.25 Réponse à tout
Jeu.
19.45 24 heures sur la I
20.15 Ces animaux qu'on appelle des bêtes
15. Les dauphins.
20.30 24 heures sur la I
22.00 D'hier et d'aujourd'hui
Colette Brosset et Robert Dhéry.
22.55 24 heures dernière

FRANCE II

14.30 (c) Aujourd'hui, Madame
15.10 Voyage au Fond des Mers
1. Le Tueur des Abîmes.
18.00 Conservatoire des arts et métiers
19.00 Actualités régionales
19.20 (c) Colorix
19.30 (c) La parole est à l'Assemblée nationale
20.00 (c) I.N.F. 2
20.30 (c) Les Rois maudits
3. Les Poisons de la Couronne.
22.15 (c) Match sur la II
23.15 (c) I.N.F. 2

INFORMATION RADIO

Concert de Genève

Ce soir à 20 h. 30

Premier programme

Ce soir, on entendra la transmission différée d'un concert donné le 25 novembre 1972 au Victoria-Hall à Genève, organisé par la Ville de Genève avec l'appui de la Radio suisse romande. L'Orchestre de la Suisse romande sera placé sous la direction de Samuel Baud-Bovy. Les solistes seront Karin Rosat, soprano, Michèle Moser, alto, Pierre-André Blaser, ténor, John Macleod, baryton.

Cette soirée musicale permettra également d'entendre François Desbaillet, organiste, et le Chœur de la Société de Chant Sacré de Genève.

Samuel Baud-Bovy dirigera tout d'abord l'Ouverture de la Flûte enchantée de Wolfgang-Amadeus Mozart. Cette œuvre, qui fut composée en 1791, fut commentée en ces termes par Henri Ghéon : « C'est à se demander parfois si tout l'art musical dans son essence même n'est pas inclus dans ce prodigieux morceau, de l'archaïsme le plus rigoureux à la subtilité la plus moderne, de Jean-Sébastien Bach à Debussy... »

Puis, on entendra toujours de Mozart, la Messe brève KV 337 pour soli, chœur, orgue et orchestre, et le concert s'achèvera par la Symphonie en ut majeur dite « La grande » de Franz Schubert. Composée en 1828, trouvée en 1838 par Schumann dans les papiers de Ferdinand, le frère du compositeur, cette symphonie est sans doute une des plus significatives de Schubert malgré ses « longueurs célestes »... (sp)

„un vrai temps à fondue"

SOTTENS

Informations à 12.30, 14.00, 15.00, 16.00, 17.00, 18.00, 19.00, 22.30, 23.55. — 12.25 Communiqués. Météo. 12.29 Signal horaire. 12.30 Miroir-midi. 14.05 Réalités. 15.05 Concert chez soi. 16.05 Le rendez-vous de 16 heures. Feuilleton : La Reine Christine (2). 16.50 Bonjour les enfants ! 17.05 De vive voix. 17.30 Bonjour-bonsoir. 18.00 Le journal du soir. 18.05 Le micro dans la vie. 19.00 Le miroir du monde. 19.30 Magazine 73. 20.00 Disc-o-matic. 20.20 Ce soir, nous écouterons. 20.30 Les Concerts de Genève L'Orchestre de la Suisse romande. 22.40 Club de nuit. 23.30 Jazz-contact. 23.55 Miroir-dernière. 24.00 Hymne national.

2e programme

14.00 Musik am Nachmittag. 17.00 Musica di fine pomeriggio. 18.00 Bonjour-bonsoir. 18.30 Rhythm'n pop. 19.00 Emission d'ensemble. Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.30 Novitads, informations en romanche. 19.40 Musique légère. 20.00 Informations. 20.05 La semaine littéraire. 20.30 La radio raconte l'Histoire : 1943-1944-1945. 21.30 Playtime. 21.45 Vivre ensemble sur la planète. 22.00 Vive l'opérette. 22.30 Activités internationales. 23.00 Hymne national.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 12.30, 15.00, 16.00, 18.00, 22.15, 23.25. — 12.40 Rendez-vous de midi. 14.00 La deuxième maman. 14.30 Jeunes musiciens. 15.05 Mosaïque populaire. 16.05 Hit international ! musique pour les jeunes. 17.30 Pour les enfants. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Actualités. 20.00 Miroir du temps et musique. 22.30 Hit-parades français et italien. 23.30-1.00 Big band ball.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00. — 12.15 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.00 Chansons. 13.25 Play House Quartet. 13.40 Orchestres variés. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Théâtre. 16.40 Thé dansant. 17.00 Radio-jeunesse. 18.05 Passeggiata in nastroteca. 18.45 Chronique régionale. 19.00 Solistes. 19.15 Actualités. Sports. 19.45 Mélodies et chansons. 20.00 Horizons tessinois. 20.30 Paris-top-pop. 21.00 Les grands cycles. Religion et magie dans le monde traditionnel. 21.45 Rythmes. 22.05 L'Orchestre Radiosa. 22.35 La « Côte des Barbares » présente... 23.00 Actualités. 23.25-24.00 Nocturne musical.

JEUDI

SOTTENS

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00. — 6.00 Bonjour à tous ! Miroir-première. 6.35, 8.10 La route, ce matin. 6.59 Horloge parlante. 7.00 Le journal du matin. 8.05 Revue de presse. 8.15 Cent mille notes de musique. 9.05 A votre service ! 10.05 Coups de chapeau. 11.05 Crescendo. 12.00 Le journal de midi. Midi-mystère.

2e programme

10.00 Panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15 La semaine des quatre jeudis. La Grande Alerte (7). Musiques pour les petits doigts et les petites voix. Le Roman de Renart (1). 10.45 Propos suisses sur l'UNESCO. 11.00 Université radiophonique internationale : La transplantation des organes. 11.30 L'art lyrique. 12.00 à 18.00 Programme musical interrégional. 12.00 Midi-musique.

BEROMUNSTER

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00, 11.00. — 6.10 Réveil en musique. 7.10 Auto-radio. 8.30 Picadilly : Nouvelles du monde anglo-saxon. 9.30 Disques des auditeurs. 11.05 Pour votre plaisir. 12.00 Ensembles populaires.

MONTE-CENERI

Informations-flash à 6.15, 7.00, 8.00, 10.00. — 6.00 Disques. Concert matinal. 7.10 Sports. Arts et lettres. Musique variée. 8.45 Musique de Muller-Talamona et Yvoire. 9.00 Radio-matin. 12.00 Musique.

ANNONCES

Canton de Neuchâtel et Jura bernois —.39 le mm.
Mortuaires —.60 le mm.

Régie extra régionale : Annonces Suisses S. A.

Suisse —.49 le mm.
Réclame 1.67 le mm.

(minimum de 25 millimètres)

Ccp 23-325 La Chaux-de-Fonds

L'ANNÉE 1972 DANS LE CANTON DE NEUCHÂTEL

Janvier

19.234.000 fr. : c'est le crédit accordé par le Conseil général de Neuchâtel pour la construction de la deuxième étape du Centre de formation professionnelle.

A Saint-Blaise, on annonce la découverte des plus anciens objets métalliques de Suisse dans les fouilles archéologiques, tandis que de leur côté, les cafetiers-restaurateurs annoncent une hausse des prix des consommations. Ce ne sera d'ailleurs pas la dernière de l'année.

Aux Verrières, deux malandrins s'emparent de 14.000 francs dans une station-service. On apprendra par la suite que le gérant s'était, en fait, volé lui-même (10 janvier). Par contre, c'est un fait tout à fait réel que le retard accumulé par les élèves dont un tiers ne suivent pas normalement le programme. Il y a là un problème qui préoccupe sérieusement l'instruction publique (10).

Neuchâtel, pour sa part, est confrontée à de graves difficultés de circulation. Il faut d'ores et déjà préparer le futur. C'est en ce sens qu'un projet de parking à étages est présenté (12). Transports toujours avec le Val-de-Travers qui s'inquiète de l'avenir des liaisons par rail. Le conseiller d'Etat Carlos Grosjean fait le point de la situation (13). Toutes les initiatives ne rencontrent pas l'agrément unanime et ce sont les commerçants neuchâtelois qui se plaignent de l'interdiction de circuler le samedi dans le centre de la ville (14). A l'assemblée des agriculteurs et viticulteurs, M. A. Ruedin cède son siège à M. A. Schertenlieb. A l'Institut de physique de Neuchâtel, on inaugure un nouvel étage (28).

Février

Le deuxième mois de l'année démarre sur un cycle de conférences du Département de l'instruction publique destinées aux autorités politiques et scolaires sur les problèmes de l'école. L'affaire du Bois de l'hôpital, elle, passionne certains Neuchâtelois. Protecteurs de l'environnement et urbanistes s'affrontent sur la scène publique. Le 13, on apprend la mort d'Eddy Bauer, figure marquante du canton de Neuchâtel dont les chroniques et les travaux d'historiens font date. Le 16, 200 millions d'abonnés au téléphone deviennent au bout des doigts des Neuchâtelois. Les centraux du groupe de réseaux (038) sont en effet reliés directement par l'automatique avec l'étranger. Les pharmaciens neuchâtelois, eux, manifestent la volonté de voir les peines frappant les trafiquants de drogue aggravées. Ils organisent avec succès une pétition en ce sens. Au chantier naval de La Maladière, l'assemblage du ville de Neuchâtel se poursuit. La nouvelle unité de la compagnie de navigation sera prête à temps.

Mars

Plus de deux millions de francs seront attribués par Neuchâtel pour la transformation intérieure du Temple du Bas.

A Colombier, une recrue jurassienne meurt de méningite à virus. Mais il s'agissait d'un cas isolé.

C'est aussi la traditionnelle ouverture de la pêche qui verra les satisfactions passablement mitigées. A la suite de l'hiver doux, l'eau manque dans les rivières. Le premier week-end voit une série de votations. Le corps électoral neuchâtelois dit oui au subventionnement de l'Ecole d'infirmières de Lausanne (qui dessert les Neuchâtelois) et au financement de l'Ecole de mécanique et d'électricité de Couvet.

Restons à Couvet où le comité de l'Association de la piscine du Val-de-Travers réunit plusieurs personnalités afin de faire le point et de trouver une solution pour que la piscine des Combes puisse ouvrir à l'été.

Même la Société cantonale des chanteurs neuchâtelois n'échappe pas aux soucis. Réunie en assemblée générale, elle a fait part de ses inquiétudes à l'égard de l'enseignement du chant et réélu son président (13).

Puis c'est un drame. A Hauterive, un mari jaloux égorge l'aînée de ses filles âgée de sept ans, tandis qu'au Tribunal de police de Neuchâtel, on « refait » le procès de l'avortement à l'occasion d'une affaire qui oppose les promoteurs de l'initiative au directeur d'un quotidien de Neuchâtel.

Le Grand Conseil neuchâtelois doit, de son côté, se prononcer sur le référendum financier obligatoire. Il reste acquis, mais selon de nouveaux critères, plus réalistes. Le Parlement (21) se penche également durant cette session sur l'aide financière aux établissements spécialisés pour personnes âgées, ce qui vaut d'âpres débats, prélude à la discussion de la révision de la loi sur l'aide hospitalière.

En audience préliminaire, la Cour d'assises ne voit point paraître de Kehouadji. Le meurtrier du jeune Robert est resté en Algérie.

Avril

Réunis à Auvernier, les agriculteurs du canton constatent que les difficultés économiques ne se sont pas réduites depuis l'année dernière. Mais en ce qui concerne la production laitière et celle de viande, aucun problème de placement n'est à déplorer.

De l'élimination des épaves d'automobiles, on reparle pour envisager la création d'un centre intercantonal de démolition (7). Mais ce n'est pas pour l'immédiat. C'est l'eau qui ne coule pas aussi pure qu'on pourrait l'espérer. Celle de consommation courante s'entend. Selon un rapport du Laboratoire cantonal d'analyse (11) sa qualité est toujours plus suspecte.

A Neuchâtel, l'expérience de bouclage de la circulation au centre continue avec de nouvelles mesures transitoires (12). On fait aussi le bilan de la pêche et de la chasse pour l'exercice écoulé (12) qui s'avère satisfaisant dans l'ensemble. Sur la route Couvet - Travers, six ouvriers échappent à la mort à la suite d'un gros éboulement.

Le Musée d'archéologie est à l'honneur (14) avec une réalisation pilote sur le plan romand de traitement des vestiges. Pour la traversée de La Béroche par la Nationale 5, deux projets sont soumis aux conseils communaux (14).

Revenons sur la pollution qui prend un caractère inquiétant, à tel point que certaines communes du Littoral, dont Colombier, doivent interdire les baignades dans le lac (18).

Le Val-de-Travers est en fête. La cérémonie officielle « d'inauguration » du Centre professionnel marque en effet une date importante dans la revalorisation et l'équipement de cette région (19). Pour terminer le mois, c'est le Ville de Neuchâtel qui est inauguré en présence de deux cents invités.

Mai

A la salle des chevaliers à Valangin, la société du Costume neuchâtelois célèbre son 50e anniversaire. L'Office du tourisme neuchâtelois, lui, publie son rapport. Conclusion générale: l'avenir reste tributaire de la modernisation (1er). Ce que n'oublient pas les CFF qui mettent en service la réservation par ordinateur des places sur les parcours internationaux (3). Pour les commerçants se pose avec acuité la question des heures d'ouverture. Les indépendants sont soucieux de s'adapter (4) mais dans une juste mesure : ouvertures prolongées, oui, nocturnes, non. Déjà, on parle finances sans dissimuler les dures réalités. Les comptes 1971 du canton constituent un véritable coup de semonce selon le Conseil d'Etat. Ils montrent que le canton vit au-dessus de ses moyens.

Le 8, on connaît les résultats définitifs des élections communales neuchâteloises qui ont vu une victoire du centre-gauche avec, bien sûr, un affaiblissement des extrêmes. Les samaritains romands se rassemblent à Neuchâtel (9), de même que l'Union suisse des professionnels de la route qui tient des assises de grande envergure (13).

Un Chaux-de-Fonnier, le Dr Pierre Porret, devient président du Grand Conseil neuchâtelois (15), dont la commission financière voudrait voir ses pouvoirs élargis (16). Le Parlement se préoccupe aussi beaucoup de la pollution et répond à plusieurs interpellations (17). De même, il se prononce contre la création de l'aéroport du Grand-Marais susceptible d'entraîner des nuisances pour nos régions (18). Fontaines inaugure sa station d'épuration (20), tandis que le Marathon de la pêche sur la Thielle obtient son succès habituel (23), tout comme les journées « Fête et plongée » mises sur pied par le Centre international de plongée de Neuchâtel.

La Cour d'assises condamne à quatre ans de réclusion un incendiaire (tous ne sont pas sous les verrous) et à diverses peines justement salées les sombres acteurs d'une affaire de mœurs à La Chaux-de-Fonds.

Le centre pour toxicomanes, ouvert à Neuchâtel, a fermé ses portes (30) et le portefeuille-vie de La Neuchâteloise dépasse le milliard et demi (31).

Juin

M. François Jeanneret, qui succède à M. Carlos Grosjean à la présidence du Conseil d'Etat, affirme la continuité de la politique du gouvernement cantonal (1). De leur côté, les délégués de trente pays sont réunis pour trois jours à Neuchâtel pour un séminaire international de l'Ecole des parents (1er). Le premier week-end, ce sont de nouvelles votations. Tous les objets (dont trois cantonaux) sont acceptés (5). A la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie, le conseiller d'Etat René Meylan définit le rôle de l'Etat dans l'économie (6). Le camp de Vaumarcus se met au goût du jour avec 800.000 fr. de transformations (9).

Pas de soleil à Chézard-Saint-Martin pour la fête régionale des musiques, mais succès quand même (12). Pour la protection du Bois de l'Hôpital à Neuchâtel, une initiative est lancée (13). La piscine d'Engollon est victime d'actes de vandalisme (19) et à Cernier, on inaugure le collège de La Fontenelle.

A Coffrane, la population se fâche contre l'intense trafic des camions (20). Le Grand Conseil, pour sa part, vote le crédit d'aide au tiers monde que le peuple refusera et met les choses au point en ce qui concerne l'autonomie des communes (20). A Neuchâtel, c'est un coup de théâtre politique : Mlle Tilo Frey est éliminée lors de l'élection au Conseil communal. Le Parlement se préoccupe le lendemain de l'harmonisation des impôts communaux (21). On annonce la création d'un hôtel de deux cents chambres à Neuchâtel. Mais sans compter avec les difficultés de personnel.

Juillet

Avec l'été, c'est l'époque des fêtes de jeunesse, des vacances. Les tribunaux donnent le dernier tour de vis. Celui du Val-de-Travers, en l'occurrence, donne une peine d'amende à deux personnes coupagles d'infraction à la loi fédérale sur la distillation de l'absinthe (5). A Bevaix est inauguré le nouveau central téléphonique tandis que l'Ecole suisse de droguerie fête son 20e anniversaire et ses diplômés (6).

Neuf gendarmes sont assermentés à Neuchâtel où l'on inaugure également l'auberge de jeunesse (9). Dans le Val-de-Ruz, on se loue des services de la distillerie autonome pour l'épuration des eaux (14) et la commission forestière du 6e arrondissement tient ses assises aux Verrières (18). Pour l'oléoduc neuchâtelois, on annonce d'importants travaux de rectification de tracé (19) et un groupe de Neuchâtelois se lance dans l'aventure d'un voyage Bâle-Rotterdam à la rame en huit jours.

Evénement neuchâtelois de ce mois, la présentation d'un plan global des transports dans le canton, récapitulatif et prospectif, unique en son genre en Suisse romande. Il permet de déterminer les grandes options de la politique à venir. A Noiraigue, on donne le premier coup de mine de La Clusette (21). Ce même Val-de-Travers est victime, le 24, d'une tornade catastrophique. Des torrents de boue et d'eau provoquent pour plusieurs centaines de milliers de francs de dégâts et font quelques sinistrés.

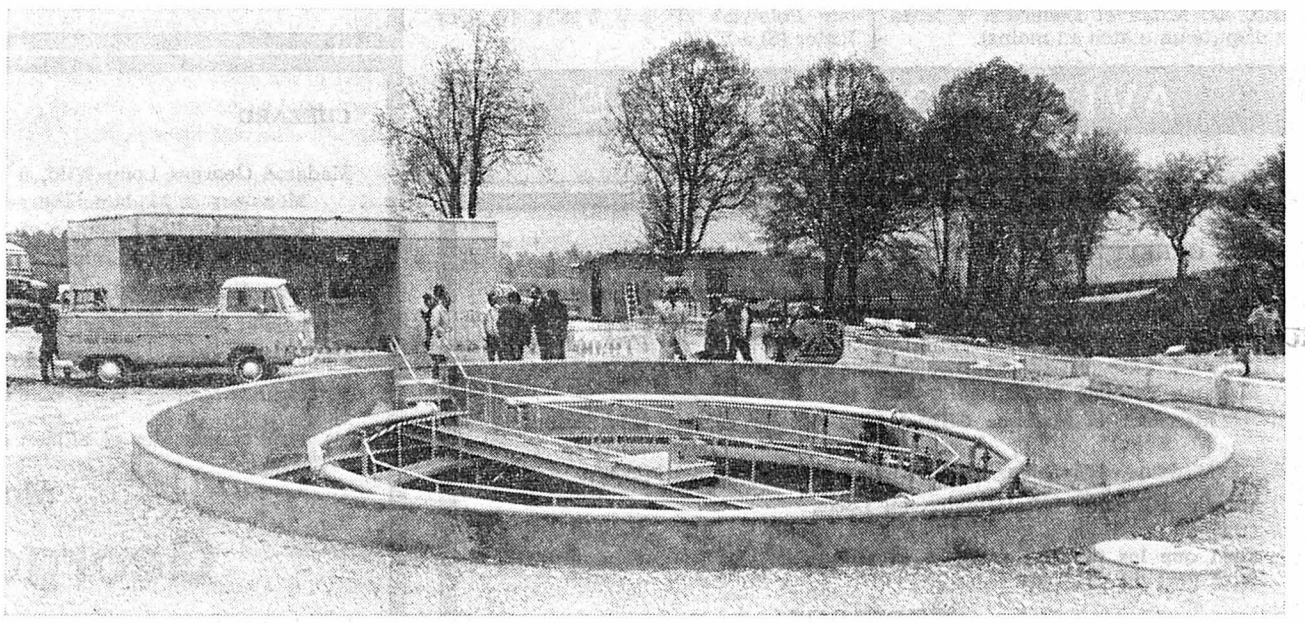

D'importants efforts ont été consentis pour la construction de stations d'épuration. Ici, celle de Fontaines inaugurée en mai.

Août

Les vacanciers roulent, les Ponts et chaussées travaillent. A Valangin, il faut effectuer un premier détournement de circulation pour permettre l'avancement des travaux de l'évitement (1). Fontainemelon débloque plus d'un million pour ses travaux d'adduction d'eau (5). Le groupe d'études de l'Université publie les résultats d'une nouvelle enquête sur l'Entre-deux-Lacs qui ne plaide pas en faveur du canal Transhelvétique. Fontainemelon a des soucis : la station d'épuration fuit toujours (16). Pour la quatrième fois, une fabrique de Bevaix est la proie des flammes (18) et déjà, on sent arriver les relents préliminaires de la revision de l'aide hospitalière (22).

La rentrée scolaire en août constitue un nouveau pas vers la normalisation de l'école romande (22) et le mystère plane sur la mort d'un cycliste dont les circonstances du décès laissent perplexes (25). Il ne s'agissait en définitive que d'un simple accident. La Cour d'assises est à nouveau sollicitée : pour condamner à trois ans d'emprisonnement un comptable indélicat (29). La Maison de Pontareuse fête ses trois quarts de siècle d'existence (29) et Neuchâtel reçoit l'Association des professeurs d'espagnol (29).

Septembre

C'est la reprise. Une commune fait le bonheur de ses administrés : Montalchez qui annonce une remise fiscale de vingt pour cent. A Colombier, la caserne ouvre ses portes. Cinq cents personnes profitent de l'invitation (4). Remous au Conseil général de Neuchâtel où l'ENSA menace de monter sur ses grands chevaux (5). L'affaire s'arrangera par la suite. La Commission forestière du 6e arrondissement se réunit à La Brévine (5) et Angel Asturias vient parler au chef-lieu (6).

Suivant une politique de protection de la nature et de l'environnement qui a déjà bien porté ses fruits, l'Etat décide de doubler les surfaces des réserves naturelles (7). C'est encore l'Etat qui prend la parole en ce mois pour présenter les grands travaux routiers dont on sait combien ils sont — aussi — l'enfant chéri du canton (8). Par contre, on commence à brandir les foudres de l'interdiction sur les pneus à clous (8).

Le consul d'Italie quitte Neuchâtel, une commission mixte est intituée pour assurer la continuation de son œuvre (11). C'est aussi au chef-lieu que se tient un congrès sur la science des ordinateurs (13). Le Laboratoire suisse de recherches horlogères présente ses dernières créations (14). Exercice avec une « mobilisation générale » décrétée à Neuchâtel (15), tandis que le Comptoir du Val-de-Travers bat son plein (16 et 17).

L'ancien collège de Cernier, comme son homologue chaux-de-fonnier, résiste aux explosifs (17) et les constructions pour l'épuration de l'eau vont bon train à Marin (19). L'Institut romand de recherches et documentation pédagogiques, instrument essentiel à la coordination scolaire, s'établit à Neuchâtel (20). Mme Louise Perrier, doyenne du canton, entre dans sa 102e année (21). Le Château de Vaumarcus est solennellement inauguré après une spectaculaire restauration (22). C'est encore une série de votations, mais qui ne suit pas la tradition. Un objet refusé, le subside d'aide au tiers monde (25). Dans le cadre de l'aménagement des grands axes routiers, d'importantes mesures antipollution sont prises (26) et les conseillers généraux de Neuchâtel doivent statuer sur plus d'un million de crédits complémentaires (27).

Octobre

C'est la Fête des vendanges qui draine traditionnellement plusieurs dizaines de milliers de visiteurs à Neuchâtel (2). Le temps est clément, le cortège somptueux et l'ambiance à la gaieté. Les records sont battus.

Le Conseil général du chef-lieu vote 720.000 fr. de crédits complémentaires (3) et l'élimination des ordures pose des problèmes aux communes du Val-de-Ruz (3). L'Ecole neuchâteloise, comme l'Ecole romande, est dans le douloureux temps de l'innovation (4) et à la Maison de Préfargier, on constate une diminution du nombre des admissions (4).

Le 66e synode de l'Eglise évangélique reformée se déroule sous le thème « discipline, confirmation et communion, catéchisme » (5) et, dans l'attente de l'invention du tapis volant, deux importants projets de parkings sont présentés à Neuchâtel (6).

A Besançon se déroule un colloque sur les autoroutes. C'est l'occasion d'une intervention neuchâteloise en faveur d'une coordination franco-suisse (7). A Hauterive, les socialistes ne sont plus représentés au Conseil communal (6). C'est encore la brillante inauguration du Château de Môtiers (7) et celle du Collège de Cernier (9).

De machines à sous, il est beaucoup question au Grand Conseil qui décide de les interdire (10). Le projet valut d'ailleurs à M. M. Payot d'être menacé par des joueurs (10). Le Parlement poursuit sa session en adoptant le principe du droit de vote cantonal des étrangers (11) et les nouvelles augmentations des consommations provoquent des réticences certaines chez les cafetiers (12). Un Neuchâtelois devient champion suisse des guides de chiens de police (13) et l'on fait le bilan de l'incendie de la fabrique Bourquin à Couvet (13). Une pétition en faveur du maintien des machines à sous va être lancée (14), tandis que Les Hauts-Geneveys s'agitent autour du téléski (14). La fanfare L'Avenir de Couvet fête son centième anniversaire (16). Mgr Charrière consacre la chapelle Notre-Dame de la Route à Bevaix (16). Le projet de la revision de la loi hospitalière anime les conseils généraux (17) et 2000 Neuchâtelois sont sous les drapeaux. Leurs activités sont évoquées quotidiennement. L'Hôpital de Landeyeux inaugure ses nouvelles installations en famille (23).

M. F. Jeanneret a succédé à M. Carlos Grosjean à la présidence du Conseil d'Etat (juin).

Vendanges blanches dans le vignoble neuchâtelois, une mauvaise année pour les brandards (24). D'ailleurs, il convient de protéger le vignoble, ce que l'Etat fait par un arrêté particulièrement efficace (25). Enfin, on apprend la majoration des prix dans les hôpitaux (31).

Novembre

Deuxième procès Kehouadji à Neuchâtel. L'accusé est condamné par défaut à 12 ans de réclusion (1). Le défilé du régiment 8 au chef-lieu constitue un exercice très apprécié d'un nombreux public, mais quelques incidents en émaillent le déroulement (3). A Dombresson, la société cantonale des cafetiers, hôteliers et restaurateurs fixent les nouveaux « prix nets » des consommations. C'est a plus ou moins brève échéance l'introduction du service compris et aussi une forte augmentation des tarifs (10). L'Association des communes du Val-de-Ruz tient son assemblée à Coffrane (11). Mgr Mamie consacre la nouvelle église de Fleurier (13). La Cour d'Assise condamne à huit ans de réclusion un homme qui avait égorgé sa fillette (15). Le Centre international de plongée lance une souscription en faveur de son nouveau bateau (16). Le Dies academicus de l'Université de Neuchâtel se déroule sous le signe de la participation et des projets de développements (17). A Cernier, les sapeurs-pompiers du canton tiennent leur assemblée générale (20). Le groupement des communes du littoral s'inquiète des charges communales qui deviennent trop lourdes et trop étatisées (20). Le Grand Conseil, lui, vote le budget 1973 tandis que le Conseil d'Etat annonce qu'il a jugé bon de refuser les autorisations nécessaires à la prospection pétrolière dans les Montagnes (22)

Décembre

On déblaie avant les vancances de Noël. D'abord, les électeurs sont invités à se prononcer sur un crédit de huit millions destiné au financement d'une nouvelle étape du Centre professionnel de l'Abeille à La Chaux-de-Fonds. Crédit voté, mais qui rencontre néanmoins une certaine opposition (4). Au 67e Synode de l'Eglise évangélique réformée neuchâteloise, qui ne veut décidément pas se réunir dans les Montagnes neuchâteloises, les délégués mettent en place une politique de lutte contre le racisme. Puis c'est la dernière session du Grand Conseil. Le projet de modification de la loi sur l'aide hospitalière présenté par le gouvernement est fermement combattu au point qu'il faut le renvoyer en commission. On ne connaîtra donc que l'année prochaine le nouveau mode de répartition des charges entre les communes et les villes. Par contre, c'est avec une relative aisance qu'est adoptée une motion tendant à faire introduire le droit de vote et d'éligibilité à 18 ans révolus.

Nos lecteurs trouveront entre parenthèses dans cette rétrospective les dates de PARUTION des articles concernant les événements évoqués. Ce qui leur permettra de se référer plus aisément à nos archives au cas où ils le désireraient.

épreuves internationales de cyclocross

Van Damme gagne à Delémont

puis à Aigle, à Estavayer et enfin à Montilier

Le Belge Albert Van Damme a remporté avec 51 secondes d'avance sur le Suisse Hermann Gretener le cyclocross international de Delémont. Le spécialiste belge, une nouvelle fois, a prouvé qu'il était à l'aise sur le sol helvétique, s'imposant en solitaire après avoir parcouru neuf tours de 2 km. 700. Les autres places d'honneur ont été prises par les deux amateurs tchécoslovaques Milos Fisera et Jiri Murdych.

La plupart des concurrents n'ont guère apprécié un sol recouvert de neige et gras par endroits, ce qui a rendu les descentes particulièrement dangereuses. C'est ainsi que le champion du monde amateur, le Belge Norbert Dedeckère a dû se contenter de la 15e place alors qu'un autre favori, le Français André Wilhelm, a abandonné au 4e tour déjà. Celui-ci avait pourtant « lancé » la course en compagnie du futur vainqueur dès le départ et rapidement distancé le peloton. Mais Van Damme ne tardait pas à prendre seul le commandement de l'épreuve, étant moins souvent victime d'ennui mécanique que la plupart de ses adversaires. Parmi ceux-ci, le professionnel zurichois Hermann Gretener a été longtemps à la lutte avec les deux Tchécoslovaques avant de les distancer dans les dernières boucles.

Professionnels et amateurs : 1. Albert Van Damme (Bel) les 25 km. 300 en 1 h. 09'32 ; 2. Hermann Gretener (S) à 51" ; 3. Milos Fisera (Tch) à 1'15 ; 4. Jiri Murdych (Tch) à 1'31 ; 5. Cester Polewiak (Pol) à 2'25 ; 6. Fritz Schaerer (S) à 2'49 ; 7. Max Gretener (S) à 2'56 ; 8. Uli Muller (S) à 3'14 ; 9. Karl Staehle (All.-O) à 3'19 ; 10. Albert Zweifel (S) à 4'08.

Catégorie B : 1. Willi Lienhard (Steinmaur) les 16 km. 200 en 49'23 ; 2. Walter Meierhofer (Steinmaur) à 1' ; 3. Gilles Blaser (Genève) à 1'16 ; 4. Guido Amrein (Fischingen) à 1'45 ; 5. Ablert Schaerer (Steinmaur) à 3'48 ; 6. Karl-Heinz Helbling (Meilen) à 4'38.

Autres succès

● Déjà vainqueur la veille à Delémont, le Belge Albert Van Damme a encore remporté dimanche le 3e cyclocross international d'Aigle. En tête dès le départ, il n'a jamais été inquiété et il s'est finalement imposé avec 43" d'avance sur son compatriote Norbert Dedeckère, le champion du monde 1972 des amateurs. Résultats :

Cat A (10 tours de 2,3 km., soit 23 km.) : 1. Albert Van Damme (Be) 59'45" ; 2. Norbert Dedeckère (Be) à 43" ; 3. Peter Frischknecht (S) à 1'06" ; 4. Uli Muller (S) à 1'09" ; 5. André Wilhelm (Fr) à 2'22" ; 6. Hermann Gretener (S) à 2'33" ; 7. Milos Fisera (Tch) même temps ; 8. Fritz Schaerer (S) à 3'12" ; 9. Ceslav Polewiak (Pol) à 3'40" ; 10. Urs Ritter (S) à 3'50".

● Albert Van Damme, déjà vainqueur à Delémont et à Aigle, a encore remporté le cyclocross international d'Estavayer. Son adversaire le plus dangereux fut cette fois le surprenant Suisse Uli Muller, qui a pris la deuxième place mais à distance respectueuse du quintuple champion de Belgique. Voici le classement :

Cat. A (20 km.) : 1. Albert Van Damme (Be) 1 h. 01'47" ; 2. Uli Muller (S) à 1'03" ; 3. Hermann Gretener (S) à 1'40" ; 4. Ceslav Polewiak (Pol) à 1'41" ; 5. Peter Frischknecht (S) à 2'02" ; 6. Wolfgang Renner (All.-O) à 2'07" ; 7. Andrej Jakobowski (Pol) à 2'33" ; 8. Fritz Schaerer (S) à 2'39" ; 9. Karl Staehle (All.-O) à 2'40" ; 10. Norbert Dedeckère (Be) à 3'18".

● Albert Van Damme a réussi la passe de quatre, il s'est encore imposé nettement à Montilier, où il a relegué à plus d'une minute ses principaux rivaux, le Français André Wilhelm, le Tchécoslovaque Jiri Murdych et le Belge Norbert Dedeckère, champion du monde chez les amateurs en 1972. Résultats :

1. Albert Van Damme (Be) 10 tours, soit 23 km. en 57'45" ; 2. André Wilhelm (Fr) à 1'16" ; 3. Jiri Murdych (Tch) à 1'27" ; 4. Norbert Dedeckère (Be) à 1'44" ; 5. Hermann Gretener (S) ; 6. Albert Zweifel (S), tous même temps ; 7. Uli Muller (S) à 2'23" ; 8. Peter Frischknecht (S) à 3'14" ; 9. Ceslaw Polewiak (Pol) à 3'18" ; 10. Urs Ritter (S) à 3'24".

Où en est le football européen ?

L'Allemagne de l'Ouest en tête

L'hebdomadaire spécialisé « France - Football » a établi son classement des équipes nationales européennes pour l'année 1972 et il accorde la première place à l'Allemagne de l'Ouest, championne d'Europe.

« Non seulement, précise le journal, l'équipe d'Allemagne fédérale s'est jouée de tous ses adversaires en Coupe d'Europe des Nations et a conquis le titre haut la main après avoir infligé à l'Angleterre une cruelle défaite dans le « sanctuaire » de Wembley (3-1) mais elle a, en matchs amicaux, imposé sa supériorité à la Hongrie (2-0 à Budapest), à l'URSS (4-1 après un 3-0 en finale du championnat d'Europe) et à la Suisse (5-1). L'équipe de Beckenbauer, Netzer et Muller, lauréats individuels de « France - Football » pour 1972, présente donc un « plateau » de six victoires et d'un match nul et de 19 buts réussis contre 4 encaissés qui est sans précédent dans l'histoire du football européen. Seule, depuis la guerre, la grande sélection hongroise de Puskas, Boszik et Hidegkuti donnait la même impression de plénitude et d'invulnérabilité ».

Dans ce classement, la Suisse, qui n'a obtenu aucune victoire en 1972 (quatre matchs nuls et une défaite) n'occupe que la 22e place. Voici le classement 1972 :

1. Allemagne de l'Ouest ; 2. Hollande; 3. Belgique et Pologne ; 5. Portugal ; 6. URSS ; 7. Hongrie ; 8. Yougoslavie ; 9. Espagne ; 10. Allemagne de l'Est ; 11. Italie ; 12. France ; 13. Angleterre ; 14. Ecosse et Autriche ; 16. Bulgarie et Roumanie ; 18. Tchécoslovaquie ; 19. Eire et Irlande du Nord ; 21. Suède ; 22. Suisse ; 23. Danemark, Finlande et Grèce ; 26. Pays de Galles et Norvège ; 28. Luxembourg ; 29. Chypre, Islande et Malte.

On a joué durant le Nouvel-An

EN ANGLETERRE : Championnat de 1ère division : Birmingham City-Ipswich Town 1-2. Chelsea-Derby County 1-1. Leicester City-West Ham United 2-1. Liverpool - Crystal Palace 1-0. Newcastle United-Sheffield United 4-1. Norwich City-Manchester City 1-1. Southampton-Coventry City 2-1. Stoke City-Arsenal 0-0. — Classement : 1. Liverpool 25-38. — 2. Arsenal 26-35. — 3. Leeds United 24-33. — 4. Ipswich Town 25-31 — 5. Newcastle United 24-27 — 6. Derby County 25-27. Coupe de la ligue, match retour des demi-finales : Tottenham Hotspur-Wolverhampton Wanderers 2-2 après Prol. Tottenham est qualifié pour la finale sur le score total de 4-3.

EN ITALIE : Championnat de 1ère division (13e journée) : Cagliari-Napoli 1-0. Fiorentina-Ternana 1-0. Juventus Turin-Atalanta Bergamo 0-0. Lanerossi Vicenza-AS Roma 0-0. Lazio Rome-Bologna 0-0. AC Milan-AC Torino 1-0. Palermo-Internazionale Milan 0-2. Sampdoria Gênes-Verona 0-1. Classement : 1. Internazionale Milan 19 p. — 2. Juventus, AC Milan et Lazio Rome 18-5. Fiorentina 16. (Internazionale, Lazio, AC Milan et Lanerossi Vicenza ont disputé un match en moins).

Sport-Toto

X 1 X 1 X 1 2 1 X X X 1 2

Liste des gagnants :

8	gagnants à 13 pts : Fr.	6.699,45
209	gagnants à 12 pts : Fr.	256,45
2.390	gagnants à 11 pts : Fr.	22,40
13.399	gagnants à 10 pts : Fr.	4.—

Loterie à numéros

Tirage du samedi 30 décembre :

2 3 11 22 24 39 + le No compl. 18.

Liste des gagnants :

9	gagn. à 5 Nos + le No compl. : Fr.	42.365.—
724	gagn. à 5 Nos : Fr.	526,65
14.753	gagn. à 4 Nos : Fr.	25,85
203.828	gagn. à 3 Nos : Fr.	1,85

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

SAINT-IMIER

Tu l'as comblé de Tes grâces,
Tu l'as connu par son nom,
Le conduisant sur Tes traces
Vers la céleste Maison.
Cant. 49, v. 3.

C'est dans le calme et la confiance
que sera votre force.
Esaïe 30, v. 15.

Monsieur et Madame Pierre Schluep-Tellenbach, à Saint-Imier ;

Mademoiselle Gertrude Tellenbach, à Saint-Imier ;

Monsieur et Madame Jean-Maurice Tellenbach-Débaz, à Genève ;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Schluep-Demanega et leur fils Pierre-Henri, à Evilard ;

Monsieur Henri Schluep, à Saint-Imier ;

Monsieur Jean-Marc Tellenbach, à Genève ;

Monsieur Gilbert Tellenbach, à Genève,

les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Jean TELLENBACH

RETRAITÉ CFF

leur très cher père, beau-père, grand-père, arrière-grand-père, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, le 1er janvier 1973, dans sa 95e année.

L'incinération aura lieu au crématoire de Bienne, le 4 janvier 1973, à 15 heures.

Culte pour la famille, au domicile mortuaire, rue Baptiste-Savoye 45, à 13 h. 45.

2610 SAINT-IMIER, le 1er janvier 1973.

Les familles affligées.

Prière de ne pas faire de visite.

Au lieu de fleurs, pensez à l'Hôpital du district (ccp. 23-1105) ou à Hébron (ccp. 23-4225).

L'urne funéraire sera déposée.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE

Veillez et priez, car vous ne savez
ni le jour ni l'heure.
Que ton repos soit doux.

Madame Yolande L'Eplattenier-Janzi :

Monsieur et Madame Gilbert L'Eplattenier et leur fille Sandra, à Bôle,

Madame et Monsieur Daniel Biolley-L'Eplattenier, à Marin ;

Monsieur Etienne L'Eplattenier, au Locle,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

René L'EPLATTENIER

leur cher et regretté époux, papa, beau-père, grand-papa, fils, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, lundi, dans sa 51e année, après quelques semaines de maladie.

LES GENEVEYS-SUR-COFFRANE, le 1er janvier 1973.

L'incinération aura lieu à La Chaux-de-Fonds, jeudi 4 janvier.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière de La Chaux-de-Fonds.

Domicile de la famille : Les Geneveys-sur-Coffrane, Les Prélets.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

L'UNION CYCLISTE NEUCHATELOISE ET JURASSIENNE

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur

René L'EPLATTENIER

fondateur et ancien président de l'Omnium UCNJ.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

LE CONSEIL COMMUNAL DE CHÉZARD-SAINT-MARTIN

a le pénible devoir de faire part du décès de son cher et dévoué président de commune,

Monsieur

Georges LOUP

survenu au cours d'un tragique accident, le 1er janvier.

Pour les obsèques, chacun est prié de se référer aux directives de la famille.

CHÉZARD

Madame Georges Loup-Wild, à Chézard :
Monsieur et Madame Pierre Blanchoud-Loup, aux Hauts-Geneveys,
Mesdemoiselles Suzanne et Erika Loup,
Monsieur André Loup ;

Madame Jean-Frédy Loup, à Peseux ;

Madame et Monsieur Karl Zullig-Wild et leurs enfants, à Amriswil (TG);

Monsieur et Madame Otto Wild et leurs enfants, à Buchs-Aarau ;

Monsieur et Madame Hans Wild et leurs enfants, à Wettingen,

les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

Monsieur

Georges LOUP

leur très cher époux, papa, beau-frère, oncle, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a rappelé à Lui, dans sa 55e année, des suites d'un accident.

2054 CHÉZARD, le 1er janvier 1973.

Dieu a tant aimé le monde qu'il a
donné son Fils unique, afin que
quiconque croit en Lui ne périsse
pas, mais qu'il ait la vie éternelle.
Jean 3, v. 16.

L'incinération aura lieu à Neuchâtel, jeudi 4 janvier, à 15 heures.

Culte au temple de Saint-Martin, à 13 h. 15.

Domicile mortuaire :
Hôpital de Landeyeux.

Selon le désir du défunt, prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à l'Hôpital de Landeyeux, ccp. 20-334.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE DÉPARTEMENT MILITAIRE DE LA RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHATEL

a le regret de faire part du décès de

Monsieur

Georges LOUP

chef de la section militaire de Chézard-Saint-Martin.

LA SOCIÉTÉ DE TIR DE CHÉZARD-SAINT-MARTIN

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

Georges LOUP

membre dévoué et président de commune.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres: jusqu'à 22 heures

LE VÉLO-CLUB LES FRANCS COUREURS

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

René L'ÉPLATTENIER

membre du comité, ancien dévoué président.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

LA SECTION VPOD GROUPE DES SERVICES INDUSTRIELS DE LA CHAUX-DE-FONDS

a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de leur collègue

Monsieur

Marcel ZWAHLEN

L'incinération a lieu mercredi 3 janvier 1973, à 10 heures.

Culte au crématoire.

L'ASSOCIATION CANTONALE DES LUTTEURS NEUCHATELOIS

ainsi que

LE CLUB DES LUTTEURS DU VAL-DE-RUZ

ont le pénible devoir de faire part à leurs membres, du décès subit, à la suite d'un tragique accident, de

Monsieur

Georges LOUP

membre d'honneur desdites sociétés.

Nous garderons de ce camarade et collaborateur le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

LE COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE L'OUVRIÈRE DE CHÉZARD-ST-MARTIN

a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Georges LOUP

son très dévoué membre honoraire.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

LE COMITÉ DE LA SOCIÉTÉ DE MUSIQUE « L'OUVRIÈRE » DE CHÉZARD-ST-MARTIN

a le regret de faire part à ses membres du décès de

Monsieur

Georges LOUP

son très dévoué membre honoraire.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

En cas de décès: R. Guntert
NUMA-DROZ 6
Téléphone jour et nuit 039/22 44 71
PRIX MODÉRÉS

Si vous voulez guérir de votre tristesse, commencez par ne la pas aimer.

SAINT JEROME.

Ne rapporte pas le propos d'autrui. As-tu entendu quelque parole contre un autre, qu'elle meure par devers toi.

SALOMON.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

†

Repose en paix cher époux.

Madame André Froidevaux-Ecabert ;

Madame et Monsieur Edouard Michel-Froidevaux, leurs enfants et petite-fille, à La Chaux-de-Fonds et Reinach ;

Monsieur et Madame Maurice Ecabert-Rychiger, leurs enfants et petits-enfants, au Locle et à La Chaux-de-Fonds,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

André FROIDEVAUX

leur cher et regretté époux, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parrain, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, mardi, dans sa 58e année, après une pénible maladie, muni des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 2 janvier 1973.

L'incinération aura lieu jeudi 4 janvier.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : 15, avenue des Forges.

Une messe de sépulture aura lieu en l'église de Notre-Dame de la Paix, jeudi 4 janvier, à 9 h. 30.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp. 20-6717.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure.
C'est dans le calme et la confiance que sera votre force.
Que votre cœur ne se trouble point.

Madame Meta Zwahlen-Knopf :
Monsieur et Madame Urs Zwahlen et leurs enfants, à Bâle,
Monsieur Ulrich Zwahlen,
Monsieur Christian Zwahlen et Mademoiselle Charlotte Meyer,
Mademoiselle Bernadette Zwahlen,
Mademoiselle Marcelle Zwahlen ;

Les familles Zwahlen, Knopf, Buri, Fracheboud-Zwahlen, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Marcel ZWAHLEN

leur cher et regretté époux, père, beau-père, grand-père, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection, samedi, dans sa 56e année, à la suite d'un tragique accident.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 décembre 1972.

L'incinération a lieu mercredi 3 janvier 1973.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : Forges 41.

Prière de ne pas faire de visite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE

La famille, les amis et connaissances, ont le chagrin de faire part du décès de

Mademoiselle

Nellie PELLATON

leur chère tante, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui, dans sa 87e année.

LE LOCLE, le 30 décembre 1972.
(Marais 36).

Heureux dès à présent ceux qui meurent dans le Seigneur.
Apoc. 14, v. 13.

Le culte et l'incinération ont lieu mercredi 3 janvier 1973, à 9 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

BIJOUTERIE BREGNARD
38, avenue Léopold-Robert

sera fermée jeudi 4 janvier

pour cause de deuil.

AVIS MORTUAIRES

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Nous portons ce trésor dans des vases de terre, afin que cette grande puissance soit attribuée à Dieu et non pas à nous.

Nous sommes pressés de toutes manières mais non réduits à l'extrémité, dans la détresse, mais non dans le désespoir ;... abattus, mais non perdus.

II Corinthiens 4, v. 7 et 8.

Madame Claire Bregnard-Guyot, et son fils :
Monsieur Patrick Bregnard ;

Monsieur et Madame André Bregnard-Morales, leurs enfants et petite-fille ;

Monsieur et Madame Samuel Guyot :
Madame Claude Guyot et sa fille,
Mademoiselle Lucette Guyot,
Madame Josette Guyot,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

René BREGNARD

leur cher et regretté époux, papa, frère, beau-fils, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, samedi, dans sa 48e année, après une douloureuse maladie, supportée avec courage.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 30 décembre 1972.

L'incinération a lieu mercredi 3 janvier 1973.

Culte au crématoire, à 11 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille : XXII Cantons 51.

Prière de ne pas faire de visite.

Au lieu de fleurs, veuillez penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, ccp. 20-6717.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ CANTONALE NEUCHATELOISE DES HORLOGERS - BIJOUTIERS - ORFÈVRES

ont le très pénible devoir de faire part du décès prématuré de

Monsieur

René BREGNARD

MEMBRE ACTIF

Nous garderons de ce collègue, bon, agréable et dévoué, ayant fait honneur à sa profession, un souvenir ému et reconnaissant.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 janvier 1973.

LE PERSONNEL DE LA BIJOUTERIE BREGNARD

a le pénible devoir de faire part du décès de

Monsieur

René BREGNARD

leur cher patron et ami dont il gardera un souvenir ému et reconnaissant.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 3 janvier 1973.

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS 1925

a le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur

René BREGNARD

son dévoué secrétaire et ami, dont elle gardera le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

LA SOCIÉTÉ NEUCHATELOISE DES CHEFS DE SECTION

a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre et cher ami

Monsieur Georges LOUP

CHEF DE SECTION MILITAIRE A CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le crime de Bruay-en-Artois

Une nouvelle piste ?

La police judiciaire de Lille qui agit sur commission rogatoire dans l'affaire du crime dont fut victime en avril dernier Brigitte Dewevre, 16 ans, à Bruay-en-Artois, s'intéresse beaucoup actuellement à un détenu de la maison d'arrêt de Bethune, Joël Vanhoye, 28 ans.

Le jeune homme, emprisonné pour viol, aurait fait des confidences à des co-détenus sur Brigitte Dewevre. Et certains de ses proches ont confirmé plusieurs points troublants de son comportement.

Les policiers ont en outre découvert que Joël Vanhoye possédait, à l'époque du crime pour lequel a été inculpé le notaire de Bruay, Me Pierre Leroy, une voiture blanche souvent citée dans les témoignages.

Les déclarations qu'aurait faites Vanhoye amènent également les enquêteurs à s'interroger sur le crime dont avait été victime la jeune Myriam Wullaume retrouvée assassinée dans les mêmes conditions que Brigitte Dewevre à Cauchy-à-la-Tour quelque trois semaines auparavant. (ap)

Naissance de l'Europe des neuf

Une nouvelle superpuissance, destinée à long terme à rivaliser avec les Etats-Unis et l'Union soviétique, est née le 1er janvier avec l'élargissement officiel de la Communauté économique européenne (CEE). Le Marché commun des Neuf, par l'adhésion à l'issue de deux ans et demi de négociations de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark, détient en potentialité le premier rang dans le domaine commercial, il se situe au deuxième rang après les Etats-Unis dans le domaine économique, il occupe enfin avec ses 253 millions d'habitants le troisième rang pour son importance démographique, derrière la Chine et l'Inde. Une véritable union politique de l'Europe est toutefois encore lointaine, même si l'unité commerciale s'est déjà amorcée et que l'unité économique et monétaire doit se réaliser vers 1980.

En raison des fêtes du Nouvel-An, l'événement n'a été marqué d'aucune cérémonie officielle. A Bruxelles, la « capitale » du Marché commun, les drapeaux des trois nouveaux membres ont été hissés devant le siège de la commission. Lundi, une cérémonie très simple a marqué, dans l'immeuble Charlemagne, la remise des documents officiels marquant l'appartenance au Marché commun des trois nouveaux membres et leur accord au sujet de la proposition de la commission de la CEE et des conditions d'adhésion, modifiées par l'absence de la Norvège.

Pétards à Copenhague

A Copenhague, les pétards traditionnels ont salué l'an nouveau, et la presse et le public n'ont guère prêté attention à l'élargissement de la communauté, à l'exception du quotidien conservateur « Berlingske Tidende » qui lui a consacré un supplément de douze pages. Dans son message pour l'an nouveau, M. Anker Joergensen, premier ministre danois, a exprimé l'espoir d'une collaboration scandinave à l'image de celle de pays européens.

Cortège au flambeau

A Londres, un cortège au flambeau a salué l'événement, largement appuyé par la presse. « Sans élargir la communauté, l'Europe n'avait aucune chance de renforcer son unité », écrit le « Financial Times » qui souligne le caractère d'urgence de cet élargissement, et la nécessaire reconnaissance de l'opportunité d'une réelle collaboration, afin d'assurer son bon fonctionnement. « La Grande-Bretagne apportera à l'Europe ce dont elle a le plus besoin, à savoir le contrôle démocratique d'une bureaucratie sans cesse renforcée », estime pour sa part le quotidien travailliste « Guardian ».

Quarante millions d'auditeurs étrangers ont pu entendre lundi M. Heath, premier ministre britannique, de retour du Canada où il avait assisté aux obsèques de M. Pearson, leur déclarer sur les ondes de la BBC que ce jour « J » de l'adhésion de son pays au Marché commun était pour lui un « moment très émouvant ». Au cours de sa 6e intervention radiodiffusée ou télévisée en deux jours, M. Heath a réaffirmé pour les auditeurs de la BBC que des arrangements spéciaux garantissaient les liens existant entre la Grande-Bretagne et les pays membres du Commonwealth, et particulièrement ceux d'entre eux en voie de développement.

Selon un organisme d'opinion publique, 39 pour cent des Britanniques étaient pour le Marché commun à la mi-décembre, contre 38 pour cent contre et 23 sans opinion.

Calme à Dublin

A Dublin, les manifestations publiques ont été peu nombreuses — on a émis notamment un timbre spécial à cette occasion — bien que l'Eire considère son adhésion à la CEE comme une des étapes importantes du pays depuis son accession à l'indépendance. (ats, afp, reuter)

Surprenante révélation aux Etats-Unis

Bombes atomiques à portée de main

Selon un article du « Washington Monthly », les composantes des bombes atomiques américaines risquent constamment d'être volées car les matériaux sont régulièrement acheminés, sans aucune garde, par air et par camion, dans tous les Etats-Unis.

« Dans les conditions actuelles, écrit le mensuel, seule la chance peut empêcher quelque bande de terroristes ou une nation ambitieuse de franchir le pas rapidement et à bon marche vers le statut nucléaire, simplement en dérobant les composantes d'une bombe pour la faire eux-mêmes ».

La revue affirme qu'à plus d'une reprise on a signalé qu'un envoi de composante de bombe nucléaire se trouvait à bord d'un avion détourné sur Cuba.

Mais apparemment, ajoute la revue, ni les pirates de l'air, ni les inspecteurs de l'aéroport de La Havane, ne l'ont su. « Les Cubains ont renvoyé les avions... avec la cargaison intacte ». (ap)

Catastrophe aérienne à Miami

Le chiffre des morts se monte à 98

Quatre vingt dix-huit personnes ont péri dans la catastrophe aérienne de Miami vendredi indique le dernier bilan publié par la compagnie aérienne « Eastern Airlines ».

Soixante dix-huit passagers auraient survécu selon ce même bilan qui précise que les corps de 41 victimes n'ont pu encore être identifiés.

On ignore encore le nombre exact des passagers du « Tristar » géant qui s'est écrasé pour des raisons inconnues peu de temps avant d'atterrir sur l'aéroport de Miami.

Le commandant de bord du « Tristar » avait une tumeur bénigne au cerveau et n'était pas aux commandes de son appareil au moment de la catastrophe, a cependant révélé à Miami M. John Reed, président du conseil américain sur la sécurité des transports.

M. Reed a déclaré que le médecin légiste avait constaté la présence de cette tumeur lors de l'autopsie du capitaine Robert Loft, qui pilotait depuis 32 ans pour les « Eastern Airlines ».

Selon le médecin légiste, cependant, a dit M. Reed, la tumeur décelée n'avait pas d'effet sur les fonctions essentielles du capitaine.

(ats, afp, reuter)

Au-dessus d'une station d'hiver libanaise

Combat entre avions israéliens et syriens

Tous les skieurs et villégiateurs de Faraya ont assisté hier après-midi au combat aérien qui s'est déroulé au-dessus de la station de sports d'hiver de Faraya, dans la montagne libanaise, à une trentaine de km. au nord-est de Beyrouth.

Deux avions syriens ont été abattus au cours de cet incident. L'un d'eux, qui semble être un MIG-21 est tombé à une quinzaine de mètres d'une maison du village. Il s'est planté dans le sol. Des débris jonchent les environs et les gendarmes ont rapidement bouclé le secteur.

Les habitants ont vu des avions israéliens poursuivre les appareils syriens en lâchant des roquettes. L'avion syrien a été atteint puis a piqué vers le sol. Deux parachutes ont été aperçus presque aussitôt, venant de deux avions différents, et descendant très rapidement vers le sol.

Selon les propos du pilote syrien sain et sauf, le lieutenant Nabil Borkhot, recueillis à Faraya, « six avions israéliens ont pris en chasse les deux appareils syriens au-dessus de Beyrouth et les ont abattus au-dessus de Faraya ».

Le second avion est tombé à un km et demi de la station de ski de Faraya. Il a fallu 25 minutes de marche dans la neige pour l'atteindre.

Grèves

Par ailleurs, trente mille ingénieurs et techniciens des services publics se sont mis en grève hier pour 24 heures pour appuyer des revendications de salaires, semant la perturbation dans les communications, l'électricité et le trafic ferroviaire.

Dans les hôpitaux le personnel observe également une grève partielle pour les mêmes motifs et en chirurgie, seul le service d'urgence fonctionne normalement.

(ats, afp, ap)

Dacca paralysé par la grève

La capitale du Bangla Desh a été paralysée plusieurs heures, hier, par une grève quasi générale, et des milliers de manifestants ont protesté contre la mort de deux personnes (au cours d'un meeting d'étudiants protestants contre la guerre du Vietnam).

Six manifestants avaient été blessés et, d'après le gouvernement, 59 policiers avaient été également blessés. (ap)

En bref - En bref - En bref - En bref - En bref

Beyrouth. — Les quatre feddayin de « Septembre noir » arrivés au Caire seront prochainement traduits devant un Tribunal révolutionnaire pour n'avoir pas rempli leur mission à Bangkok, a annoncé le quotidien libanais « Al Moharrer ».

Ammann. — L'« Evening Standard » a annoncé que la princesse Mouna, 31 ans, ex-épouse du roi Hussein de Jordanie, est sur le point d'épouser un diplomate américain de haut rang.

Pékin. — Trois étudiants zambiens ont été expulsés de Chine après un violent incident le jour de Noël, au cours duquel deux d'entre eux s'étaient bagarrés avec des policiers chinois.

Tel-Aviv. — Pour la première fois depuis la fin de la guerre des Six jours, le parti israélien Mapam (socialiste marxiste) a dissocié sa politique en ce qui concerne l'avenir des territoires occupés de celle de son partenaire du « front », le parti travailliste, Mapai.

Caen. — Dix personnes au moins ont péri dans deux accidents de la route similaires survenus l'un à Caen, l'autre près de Dunkerque. Dans les deux cas les voitures sont tombées dans un canal.

Lisbonne. — Quatre-vingts personnes qui s'apprêtaient à réaliser une « veillée de la paix » dans une église de Lisbonne, ont été interpellées par la police.

Londres. — Les réserves britanniques d'or et de devises ont enregistré en 1972 une perte importante, alors qu'elles avaient largement augmenté en 1971.

Paris. — L'emprunt national de cinq milliards et demi de ff, destiné à aider la lutte contre l'inflation sera lancé officiellement mardi 16 janvier.

Marseille. — La troisième chaîne de la Télévision française est née dimanche à 19 heures.

La Nouvelle-Delhi. — La 74e session plénière du parti du Congrès, qui s'est achevée à Calcutta, semble bien se solder par une déception pour l'ensemble de la gauche indienne.

Santiago. Trente personnes ont péri dans un accident d'autocar qui est survenu à 150 km. au sud de Santiago du Chili.

Point final au dossier Bormann ?

SUITE DE LA 1re PAGE

comparer le fantôme Bormann à l'existence relativement confortable d'un autre criminel de guerre : Ludwig Hahn, ancien chef de la police secrète de Varsovie — et responsable à ce titre du massacre du ghetto et de l'écrasement sanglant du soulèvement varsovien en 1944 — cet homme qui prétend « n'avoir obéi qu'aux ordres » attend toujours son jugement et sera laissé, en raison de son état de santé, en liberté même s'il devait être finalement condamné. Pourtant, Hahn a quitté la clandestinité en 1949 déjà et occupa cinq ans plus tard les fonctions de directeur adjoint dans un compagnie d'assurances.

Comment parler encore de châtiment si l'on sait que l'instruction de l'affaire Hahn n'a commencé qu'en 59, qu'elle dure toujours et que le Tribunal de Hambourg, faut de pouvoir convoquer des témoins trop âgés, doit constamment se déplacer. On songe maintenant à une confrontation à Varsovie. La Pologne paraît disposée à accorder un sauf-conduit à Hahn. Ce dernier, bien sûr, se rendrait dans la capitale polonaise en homme libre et habiterait, ironie du sort, dans un des meilleurs hôtels varsoviens. Comment ne pas comprendre l'amertume des Polonais qui se demandent, à juste titre, pourquoi la justice allemande a agi si consciencieusement lorsqu'elle voulait poursuivre des « petits » et pourquoi le dernier des « grands chefs » au domicile connu attend toujours un jugement de toute façon inefficace. Si pressés lorsqu'il faut donner un coup de main à la police pour éclaircir le sort d'un Bormann, les pseudo-journalistes n'ont jamais montré le moindre zèle pour inquiéter Ludwig Hahn. Dès lors, à quoi bon retrouver Bormann vivant ?

J. B.

En Argentine

Industriel libéré

Les guerilleros qui avaient enlevé M. Vicente Russo, le directeur italien de la production à la Standard Electric Argentina, société américaine de l'International Telephone and Telegraph Corporation, ont fait savoir qu'ils ont reçu un million de dollars (cinq millions de ff) pour sa libération, a annoncé hier le journal « Cronica ».

M. Russo a été libéré vendredi après 53 heures de détention.

Les ravisseurs ont été identifiés comme étant des guerilleros pro-peronistes, des montoneros. (ap)

Au Vietnam

Les bombardements ont repris

SUITE DE LA 1ère PAGE

Les incidents les plus graves se sont déroulés dans la région de Quang Tri, au sud du 17e parallèle et dans celle de Kontum, sur les hauts plateaux.

Samedi, le porte-parole du Département de la défense avait annoncé la cessation immédiate des bombardements au nord du 20e parallèle afin de permettre une relance des négociations de Paris. Le déminage des ports nord-vietnamiens n'est pas prévu. La négociation a donc repris hier après-midi au niveau des experts à Choisy-le-Roi. M. Kissinger, qui a regagné Washington hier pour s'entretenir avec le président Nixon, retrouvera le 8 janvier à Paris son homologue nord-vietnamien, M. Le Duc-tho. Le contrôle du cessez-le-feu au Sud-Vietnam constituera encore l'une des pierres d'achoppement des conversations. La commission aux Affaires étrangères du Sénat américain va envisager les mesures visant à la cessation des hostilités, notamment par la suppression de crédits pour les Américains au Vietnam.

Révélations du Pape

Par ailleurs, le pape Paul VI, qui s'est félicité de l'arrêt des bombardements, a relevé qu'il était intervenu personnellement en faveur de la reprise des négociations.

UN ÉVÉNEMENT PAR JOUR

LES BOUCS EMISSAIRES

Depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, les réunions de l'Internationale socialiste sont des rencontres fort tranquilles qui, ne serait-ce la qualité et les hautes fonctions d'un bon nombre de participants, pourraient être souvent considérées comme une assemblée de membres d'une amicale qui, par habitude, votent, en guise de bouquet final, quelques résolutions platoniques. La diversité des familles de l'Internationale est, en effet, si grande qu'il ne lui est guère possible d'adopter des textes concrets et précis qui puissent faire l'unanimité.

En conséquence, il n'est pas rare, lors de congrès socialistes romands, d'entendre un délégué inexpérimenté remettre en question l'utilité de ladite Internationale. Mais jamais personne, depuis 1945, ne s'est effrayé d'une réunion de celle-ci.

C'est la raison pour laquelle on est fort surpris de voir l'émoi dans lequel la conférence de l'Internationale socialiste, prévue à Paris les 13 et 14 janvier, a jeté de nombreux gaullistes et même un homme tel que M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

Désireux de fêter l'An nouveau à Jérusalem, celui-ci s'y est lamenté de la « confusion » qu'apportera dans les esprits la présence à l'assemblée de Paris de quatre premiers ministres, à savoir Mme Golda Meier et MM. Palme (Suède), Jorgesen (Danemark) et Kreisky (Autriche). Selon M. J.-J. S.-S., cette présence serait une caution donnée à l'Union de la gauche de M. Mitterrand et un label de démocratisation collé sur le front de M. Marchais, le leader communiste.

Quant au quotidien gaulliste « La Nation », il remarque que le séjour dans la Ville lumière des quatre sus-dits « risque d'introduire une équivoque dans les rapports existant entre leurs pays respectifs et la France » et il précise : « ...en raison de la proximité des élections françaises, ces hautes personnalités ne sont pas assez naïves pour s'imaginer que le Parti socialiste français ne va pas tout faire pour exploiter leur venue à son profit électeur. Dangereusement compromis par son alliance avec les communistes, le parti socialiste a besoin de se faire cautionner par d'authentiques sociaux - démocrates qui lui donneront un aspect rassurant aux yeux de la partie de son électorat qui rechigne devant le « programme commun » et ce qu'il implique. Un escroc qui s'est fourvoyé avec de mauvais garçons fait souvent étalage de ses belles relations pour rassurer les gogos. C'est exactement la tactique de M. Mitterrand ».

Du gendarme ou de M. Mitterrand, la tactique ne nous fait pas sentir aux anges, mais c'est vraiment peindre le diable sur la muraille d'attribuer, comme M. J.-J. S.-S. et La Nation, une telle puissance à une rencontre de l'Internationale socialiste, où assistent toujours quelques premiers ministres.

En fait, c'est sur le plan de la politique intérieure que se gagneront les élections françaises, et la présence ou l'absence de premiers ministres étrangers n'y changera strictement rien. Sinon de fournir, éventuellement, des boucs émissaires pour une défaite qui serait possible selon certains sondages.

Willy BRANDT

Aujourd'hui...

Vous lirez en page :

2 Page magazine
3 Accident mortel près de La Chaux-de-Fonds
5 Nouvel-An au Locle
7 Chaux-de-Fonnier tué près de Malvilliers
9 Incendie dans le Seeland
11 Suisse: nombreuses augmentations
13 Victoires de skieurs neuchâtelois
14 Hockey: Suisse-Pologne
18 Fond : relais francs-montagnards
20 Programmes radio-TV
21 Actualité neuchâteloise en 1972
22 Cyclocross à Delémont

Prévisions météorologiques

Le temps restera en partie ensoleillé. Une forte brume persistera en plaine et des formations nuageuses parfois importantes déborderont les crêtes des Alpes à partir du sud.